

ACADEMIE

DE

L'ILE DE LA RÉUNION

FONDÉE PAR ARRÊTÉ

DE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GARBIT

EN DATE DU 14 MAI 1913

BULLETIN

1924

VOL. 7^{me}



SAINT-DENIS — RÉUNION

IMPRIMERIE DROUHET

48, rue de l'Église, 48

1926

ACADÉMIE
De l'Île de La Réunion

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

DU 14 MAI 1913

Portant création de l'Académie de l'Île de La Réunion

LE GOUVERNEUR P. L. DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Vu l'article 9 du Sénatus consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu :

ARRÊTÉ :

ART. 1^{er}. — Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Île de La Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. — L'Académie de l'Île de La Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. — Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres honoraires et de Membres correspondants.

ART. 4. — Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de La Réunion ou leurs travaux antérieurs.

ART. 5. — Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

ART. 6. — Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette Société.

ART. 7. — Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. — La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. — L'Académie choisit dans son sein un Président, un vice-Président et un Secrétaire général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utiles d'y apporter dans la suite.

ART. 10. — Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

ART. 12. — Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. — Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal et Bulletin Officiels* de la Colonie.

Saint-Denis, le 11 mai 1913.

H. GARBIT.



Membres Titulaires

DE L'ACADÉMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1924

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913.

- MM. AZÉMA HENRI, Docteur en médecine.
 BAILLY GASTON, Pharmacien.
 BÉNARD RENÉ, Chef du Laboratoire d'Analyses.
 CREUSE EMILE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
 GARSULT ATHANASE, Percepteur.
 GUIGNARD MÉZIAIRE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
 HERMANN PAUL, Instituteur.
 HUGOT ANATOLE, Agent de Change.
 MANÈS GUSTAVE, Docteur en médecine.
 MERLO ADRIEN, Conservateur du Musée L. Dièrx.
 OZOUX LOUIS, Docteur en médecine.
 PALANT JULES, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.
 de VILLÈLE AUGUSTE, Agronome.

Membres élus par l'Assemblée conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 Mai 1913 portant création de l'Académie de La Réunion.

- MM. DES RIEUX MAURICE, Avocat, élu le 10 Juillet 1913.
 Le chanoine FÉLIX HOARAU, élu le 13 avril 1918.
 FOUQUE HIPPOLYTE, Agrégé des Lettres, élu le 13 Avril 1918.

- GAUTIER THÉOPHILE, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, élu le 13 avril 1918.
 MAC-AULIFFE VICTOR, Docteur en médecine, élu le 1^{er} avril 1920.
 BARQUISSAU RAPHAEL, Agrégé de l'Université, élu le 4 Novembre 1920.
 BERG PAUL, Publiciste, élu le 7 avril 1921.
 JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu le 3 Novembre 1921.
 FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1^{re} classe, élu le 3 Novembre 1921.
 DE LA GIRODAY VINCENT, Propriétaire, élu le 3 Novembre 1921.
 GAUTREZ VICTOR, Professeur et homme de lettres, élu le 6 Novembre 1921.
 GERARD HENRI, Contrôleur des Douanes, élu le 6 Novembre 1921.

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui sont décédés :

- MM BERTHO JEAN, Chef du Service des Ports et Rades.
 CHATEL RÉMY, Pharmacien de 1^{re} classe.
 CUDENET FRANÇOIS.
 HERMANN JULES, Notaire.

Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui ont quitté la Colonie :

- MM. BERGET ADRIEN, Ancien Proviseur du Lycée Leconte de Lisle.
 REUILLARD, Ancien Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.
 RICCI, Ancien professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.

Membres élus par l'Assemblée et qui sont décédés :

MM. MAGNIN ALBERT, Agrégé de l'Université, élu le 10 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, Négociant, élu le 13 avril 1918.

Membres élus par l'Assemblée et qui ont quitté la Colonie :

MM. BLAY ADRIEN, élu le 10 Juillet 1913.

BONNET, Chef du Service des Eaux et Forêts, élu le 10 Juillet 1913.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu le 13 avril 1918.

PLANCHET ALBERT, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 3 Octobre 1918.

MOTAIS ALFRED, Avocat, élu le 1^{er} Novemb. 1920.

Membre élu par l'Assemblée et qui est démissionnaire :

M. LOUGNON ALBERT, élu le 10 Juillet 1913, démissionnaire, le 4 Mars 1920.



Membres Associés

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1924

MM. BARAU ARMAND, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

BÉNARD LÉONUS, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

BEUF, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CAZAL, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CHASSAGNE ALBERT, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

CHRIST EMILE, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

COMBES, Inspecteur Primaire, élu le 6 novembre 1924.

DÉFAUD, Industriel, élu le 17 juillet 1913.

ISAUTIER ALFRED, Industriel, » »

MARTIN LÉOPOLD, D^r en médecine, élu le 17 Juillet 1913.

ROBERT LABOR, Instituteur, élu le 13 Avril 1918.

LAHAIS, Chef du Service des Ports et Rades, élu le 13 Avril 1918.

PRÉMONT ACHILLE, Pharmacien, élu le 3 Octobre 1918.

GERARD PIERRE, Avoué, élu le 1^{er} Avril 1920.

FOURCADE ALFRED, élu, le 7 Avril 1921.

HOARAU AUGUSTIN, D^r en médecine, élu le 7 Avril 1921.

JAUCOURT RAOUL, chargé de Cours au Lycée Leconte de Lisle, élu le 7 Avril 1921.

LACOUTURE EVENOR, Professeur de musique, élu le 6 novembre 1924.

Mlle DE LAPRADE EMILIE, élue le 7 Avril 1921.

- MM. LEGRAS RENÉ, élu le 3 Novembre 1921.
 YCARD, D^r en médecine, élu le 3 Novembre 1921.
 RIGOTARD, Chef du Service de l'Agriculture, élu le 9 Novembre 1922.
 MICHEL EUGÈNE, propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.
 GERARD HENRI, Contrôleur-rédacteur des Douanes, élu le 9 Novembre 1922.
 VALLON HOAREAU, Propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.
 RICQUEBOURG (Docteur), élu le 5 juin 1924.
 NATIVEL RAOUL, Avocat, élu le 5 juin 1924.
 FOURCADE ALFRED, élu le 5 juin 1924.

MEMBRES ASSOCIÉS

de l'Académie de la Réunion décédés :

- MM. CHATEL LÉON, élu le 17 Juillet 1913.
 CHAUVET, Géomètre, élu le 17 Juillet 1913.
 FRÉJAVILLE PIERRE, Pharmacien, élu le 17 Juillet 1913.
 JACQUIER GEORGES, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.
 LAFFON HENRI, Inspecteur Primaire, élu le 17 Juillet 1913.
 LÉPINAY, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.
 BENAUDIÈRE CHARLES, D^r en médecine, élu le 17 Juillet 1913.
 MARC HENRI, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.
 SELSIS ROMAIN, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 17 Juillet 1913.
 LARRIEU PLAA, élu le 13 Avril 1918.
 VINCENT FÉLICIEN, Publiciste, élu le 3 Octobre 1918.
 LEGROS, Instituteur, élu le 17 Juillet 1918.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont été élus membres titulaires

- MM. MAC-AULIFFE VICTOR, D^r en médecine, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 1^{er} Avril 1920.
 MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu membre associé le 17 juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.
 DE LA GIRODAY VINCENT, élu membre associé, le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.
 BERG PAUL, élu membre associé, le 13 Avril 1918 et membre titulaire, le 7 Avril 1921.
 FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1^{re} classe élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.
 JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu membre associé, le 7 Avril 1921 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.
 GAUTREZ VICTOR, Professeur au Lycée, élu membre associé, le 3 Novembre 1921 et membre titulaire le 6 Novembre 1924.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont démissionné

- MM. OZOUX LÉON, élu le 17 Juillet 1913, démissionnaire en 1914.
 ARCHAMBEAUD AUGUSTIN, D^r en médecine, élu le 17 Avril 1921 et démissionnaire en Mai 1921.

MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont quitté la Colonie

- MM. AUBER JULES D^r en médecine, Sénateur élu le 17 Juillet 1913.
 Mme J. DE HEAULME, élue le 7 Avril 1921.

Membres Honoraires

DE L'ACADEMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1924

MM. BÉDIER JOSEPH, de La Réunion, Membre de l'Académie Française.

BERGET ADRIEN, Proviseur au Lycée d'Albi.

BLAY ADRIEN.

BOURDELLE, Sculpteur, Président de l'Association des amis du Musée Léon Dierx à Paris.

COLIN ELIE, Directeur de l'Observatoire de Tananarive.

DEJEAN DE LA BATIE EMILE, de La Réunion, Ancien Proviseur, à Fontenay-aux-Roses.

DUBAR, Professeur à Clermont-Ferrand, chargé de missions spéciales aux Colonies.

DUBOIS MARCEL, Professeur à la Sorbonne.

FONTOYNONT, D' en médecine, Président de l'Académie malgache.

GUISTHAU, de La Réunion, Ministre de la Marine.

LACROIX, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion et Madagascar, Professeur de minéralogie au Muséum de Paris

LEBLOND MARIUS-ARY, de La Réunion, Hommes de lettres, Paris.

MM. MERWART EMILE, Gouverneur des Colonies en retraite, Trésorier-payeur.

MIREL GASPARD, Ancien Directeur du C. F. C.

PLANCHET ALBERT, Professeur de l'Université.

REUILLARD, Professeur d'Histoire au Lycée d'Alger.

RICCI FRANÇOIS, Professeur d'Histoire au Lycée de Toulouse.

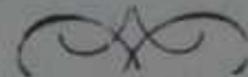
RUBEN DE COUDER JOSEPH, de La Réunion, Président de la Cour de Cassation.

TOULORGE GASTON, de La Réunion, Météorologiste à Port-Louis.

VELAIN CHARLES, Auteur de travaux géologiques sur La Réunion.

VIVIEN PAUL, de La Réunion, Président du Syndicat de la Presse Coloniale à Paris.

MOTAIS ALFRED, Avocat.



Membres Correspondants

DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1924

- MM. BARQUISSAU LUCIEN, avocat à la Cour d'appel de Paris.
- BARQUISSAU STÉPHANE, Juge de Paix à St-Pierre
- BÉNARD, Directeur de l'Observatoire, Colombo.
- BERTHAUT EMMANUEL, Madagascar.
- BLAY EMMANUEL, Contrôleur des douanes et régies.
- BONAME, de l'île Maurice.
- BONHOURE, Gouverneur des colonies.
- BRUNET AUGUSTE, Député de La Réunion.
- BRUNET CHARLES, publiciste, Paris.
- CAZAMIAN, professeur de l'Université, Paris
- CESPÉDÈS (de), Instituteur à Tananarive.
- CHARDOUX CLÉMENT, Hommes de lettres, Ile Maurice.
- CHEVALIER, Docteur en médecine, Directeur du laboratoire d'agronomie coloniale.
- CHEVASSU FRANCIS, Directeur du Figaro littéraire.
- COLSON LÉON, Ingénieur, Paris.
- COSTANTIN, Muséum d'Histoire naturelle, Paris.

- MM. CROLBOIS, Institut Pasteur, Paris.
- CULTRU, professeur à la Sorbonne.
- DANDONAU, secrétaire général de l'Académie malgache.
- DARUTY de GRANDPRÉ, de l'île Maurice
- DAUPHIN, administrateur des Colonies.
- DELANOË PIERRE, Docteur en médecine, Paris.
- D'EMMEREZ DE CHARMOY, de l'île Maurice.
- DESCHAMPS EMILE.
- DOLABARATZ, Ancien directeur du Crédit Foncier Colonial à La Réunion.
- DUBUISSON EDOUARD, Saint-Pierre.
- DUCROS, agent général de la Compagnie Transatlantique.
- DUMOULIN LOUIS, peintre, ministère des Colonies.
- DUPONT, directeur de la station botanique, Seychelles.
- DUPONT EVENOR, Hell-Bourg.
- ESNOUF (A), homme de lettres, Ile Maurice.
- FÉRY D'ESCLANDS, président de l'Académie de Clermont Ferrand.
- FONTANIER, professeur au Lycée de Marseille.
- FOUCQUE AIMÉ, médecin major des troupes coloniales, Madagascar.
- FOUCQUE CHARLES, Magistrat, Madagascar.
- GARROS GEORGES, avocat, Saïgon.
- FRANÇOIS GEORGES, sous-inspecteur des troupes coloniales.
- GUY CAMILLE, gouverneur des colonies.
- Mme de HEAULME JOSEPH.
- MM. HENRY, Ecole vétérinaire, Alfort.
- HIBON LUCIEN, instituteur à Ambositra.
- HOARAU BARNABÉ, Madagascar.
- JACOB de CORDEMOY H. docteur, professeur à la Faculté de Médecine de Marseille.

MM. JADIN FERNAND, professeur à l'école de pharmacie de Montpellier.

K/VÉGUEN (de) ROBERT, Paris.

LAURENT ÉDOUARD, Ingénieur à St-Denis, élu le 9 Novembre 1922.

LACAZE LUCIEN, Vice-amiral, ancien ministre de la marine.

LÉOVILLE LHOMME, de l'île Maurice.

MAINGUY LOUIS, médecin à Orléans.

MERLO MAURICE, magistrat.

MILLOT, archives de la marine.

MOTAIS AUGUSTIN, magistrat.

MOTAIS JEAN, magistrat, Madagascar.

MULLER, proviseur du Lycée de Mulhouse.

PATUREAU, de l'île Maurice.

PERNBACH, docteur en médecine, Institut Pasteur.

PITOT ROBERT, de l'île Maurice.

PRUD'HOMME, inspecteur général, agriculture coloniale, Nogent-sur-Marne.

RAILLET, école vétérinaire d'Alfort.

RAUZIER, docteur, professeur à Montpellier.

RAYMOND, docteur en médecine à Vichy.

RENOUARD EMILE, docteur en médecine, Paris.

ROBERT JOCELYN, Gouverneur des Colonies.

ROSSET GEORGES, ingénieur à Paris.

ROUSSEL HENRY, docteur en médecine St-Pierre.

ROUSSIN GEORGES, peintre à Paris.

MM. ROUVIER.

SIGOYER (de) CAMILLE, avocat, Bordeaux.

SORNAY (de), de l'île Maurice.

THOMAS (L.) Professeur à l'Université de Montpellier

THONON LÉOPOLD, magistrat.

VERGÉ, administrateur à Madagascar, élu le 9 Novembre 1922.

VINCENT, docteur en médecine, ancien Directeur du Laboratoire de microbiologie à La Réunion.



Extraits des Procès-Verbaux de l'année 1924

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 6 Mars 1924

Soixante-huitième séance, au siège de l'Académie rue de l'Intendance, St-Denis, sous la présidence de M. Mézière Guignard, Président.

Présents :

MM. Guignard, Dr H. Azéma, Dr L. Ozoux, A. Merlo H. Foucque, R. Barquissau, A. de Villèle, A. Hugot, P. Gerard, H. Gerard, Fourcade.

Absents excusés :

MM. G. Bailly, Dr Manès.

Monsieur le Gouverneur Lapalud, Monsieur le Gouverneur Merwart, Monsieur le Secrétaire Général Cléret assistent à la séance.

Mesdames Cléret, Merwart, Merlo, Ozoux et un nombre public des deux sexes honorent de leur présence cette séance.

Monsieur Mézière Guignard remercie M. le Gouverneur d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation de l'Académie, rappelle les raisons qui ont déterminé Monsieur le Gouverneur Garbil à fonder notre société, et énumère les différents travaux exécutés jusqu'ici par notre Assemblée. M. le Gouverneur Lapalud répond en termes très heureux, assure l'Académie de toute sa sollicitude, et dit qu'il se fera toujours un véritable plaisir et un devoir de nous accorder tout ce qui sera susceptible de faciliter notre tâche.

Monsieur H. Foucque retrace la vie de notre éminent compatriote, Félix Guyon, professeur de chirurgie à l'école de médecine de Paris, et cite les grands services qu'il a rendus à l'humanité par les théories qu'il a laissées de certaines opérations qu'il a faites, et qui jusqu'à lui avaient été considérées comme impraticables. — La causerie de M. H. Foucque remporte un grand succès et l'auteur est longuement félicité.

La parole est ensuite donnée au Gouverneur Merwart. Ce dernier parle de Félix Guyon, qu'il a connu au Quartier latin, et demande que la lettre de Guyon, dont il a été donné lecture par M. Foucque, et le portrait qui a passé sous les yeux du public au cours de la conférence soient photogravés et insérés au bulletin de 1924. Adopté (1).

Il fait ensuite part d'un projet tendant à obtenir de la haute administration un nouveau local plus en rapport avec le caractère de l'Académie, et pouvant contenir une bibliothèque, des Archives, des peintures, des sculptures etc. Il attire l'attention de l'Assemblée sur l'ancienne chapelle de l'ancien hôpital militaire, qui, à son avis, réunit toutes les conditions recherchées.

M. le Gouverneur Lapalud répond qu'il n'est nullement opposé à cette idée, qu'il étudiera la question mais qu'il lui faut, avant de prendre une décision, consulter le Conseil général, qui avait désiré, il y a quelque temps, prendre comme siège de la 1re Assemblée du pays, la chapelle de l'ancien hôpital.

La séance étant terminée, le public se retire, et l'Académie, siégeant en séance ordinaire, délibère sur l'ordre du jour.

La proposition de M. Merwart, tendant à obtenir l'ancienne chapelle de l'hôpital militaire, donne lieu à une longue discussion. Après échange de vues, il est décidé que l'Académie n'accepterait ce nouveau local que si l'Administration supérieure ne le donnait qu'à elle seule.

Après quelques explications données par le collègue Merlo sur les conditions du Concours de l'année dernière, et sur la composition musicale de M. G. Fourcade

(1) Des difficultés matérielles ont empêché la réalisation de ce vœu.

« Mon Doudou », l'Assemblée décide d'accorder une subvention de 250 francs à M. G. Fourcade, pour lui faciliter l'édition de sa composition.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Giabicani, membre du Syndicat d'Initiative, lui faisant savoir que le syndicat a donné son agrément au projet de transférer dans les locaux du Square Leconte de Lisle la société de lecture, et demande si l'Académie ne voit aucun obstacle à ce transfert.

M. le Président ajoute qu'il a répondu que l'Académie n'était que trop heareuse de pouvoir contribuer au développement de la Société de lecture, qui rend déjà au public de si notables services. Adopté.

M. de Villèle demande l'appui de l'Académie en faveur de Mlle Malval, qui sollicite du Conseil général une bourse afin d'aller se perfectionner en France dans l'art de la peinture. Adopté.

Le Secrétaire de l'Académie est chargé de porter à la connaissance du Gouverneur Merwart la décision de l'Académie au sujet de l'ancienne chapelle de l'hôpital militaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 3 Avril 1924

Soixante-neuvième Séance au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, sous la présidence de M. H. Azéma, vice-président.

Présents :

Dr H. Azéma, R. Barquissau, A. Berg, A. Merlo, de la Giroday, Dr L. Ozoux, A. de Villèle, V. Gautrez.

Absents excusés :

M. Guignard, Dr G. Manès, G. Bailly.

Le Dr Azéma donne lecture d'une lettre de M. Méziaire Guignard, président, par laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Le Président souhaite la bienvenue au confrère Gautrez de retour au pays et le remercie du don qu'il a fait à l'Académie d'un exemplaire de son roman « Plaisirs de beaux mulâtres ».

M. R. Barquissau fait part du décès à Paris de M. de Boucherville, membre correspondant de notre Académie le protagoniste infatigable de la cession de Maurice à la France, et donne lecture du passage de sa dernière lettre, où il parle d'un article paru dans « le Courrier Colonial » sur la culture du thé à la Réunion. A ce propos, M. A. de Villèle fournit des indications précises sur les essais de culture du thé, faits à la Réunion, renseignements qui intéressent fort l'Assemblée.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

A la reprise de la séance, le Secrétaire propose l'acquisition d'un meuble pour le classement des publications et Archives de l'Académie. Après discussion, il est décidé : 1° qu'un crédit de 900 francs sera mis à la disposition du Secrétaire à cet effet ; 2° qu'un catalogue sera tenu des collections de l'Académie ; 3° qu'un règlement intérieur interviendra pour régler les modalités de prêt des ouvrages aux membres de l'Académie. M. R. Barquissau, au nom de la Société des Sciences et Arts, dont il est le président, demande l'autorisation de

placer dans la salle des réunions de l'Académie une bibliothèque destinée à renfermer les collections livresques de la dite Société, la même autorisation ayant été antérieurement donnée à la Société de lecture.

Après discussion et mise au point de la question, il est décidé que les Présidents de l'Académie, de la Société des Sciences et Arts, et du Syndicat d'Initiative, se mettront d'accord pour étudier les conditions dans lesquelles cette autorisation pourra être donnée.

Un concours annuel sera ouvert en Juillet 1921 sur les mêmes bases que ceux des années précédentes.

Au sujet de l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison où est né le poète Léon Dierx à St-Denis, M. Paul Berg fait savoir que par suite de ses occupations professionnelles, très absorbantes, il ne pourra, à son grand regret, prononcer le discours d'usage. Il prie l'Assemblée de donner, à cet effet, mandat au confrère R. Barquissau, dont il a eu l'assentiment préalable (adopté).

M. Merlo propose comme membre correspondant M. Edouard Dubuisson de St-Pierre. M. Berg rappelle qu'il a posé la candidature du Dr Riquebourg et de M. Raoul Nativel, avocat comme membres associés.

Sont également proposés, comme membre honoraire :

M. le Gouverneur MERWART.

Comme Membres correspondants :

MM. L. THOMAS, de la faculté des lettres de Montpellier

C. CHAROUX } de l'île Maurice
A. ESNOUF }

Le Président demande qu'un pressant appel soit fait aux membres de l'Académie, en vue de les amener à plus de régularité aux séances. Une lettre de rappel dans ce sens sera adressée aux confrères, par le Secrétaire général de l'Académie. M. de Villèle s'inscrit pour

une étude sur Leconte de Lisle, et M. Vincent Boyer de la Giroday annonce son travail sur l'immigration malgache à la Réunion. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

H. AZÉMA.

Vice-président.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 8 Mai 1921

Soixante dixième séance au siège de l'Académie, rue de l'Intendance St-Denis, sous la présidence de M. Mézière Guignard, président, 17 heures.

Présents :

MM. M. Guignard, Dr H. Azéma, P. Berg, R. Barquissau, A. Merlo, Dr Ozoux, H. Foucque, A. de Villèle, V. Gautrez.

Absents excusés :

MM. Dr Manès, G. Bailly, T. Gautier, Dr. Mac Auliffe.

Le Secrétaire donne lecture de la liste des propositions faites conformément aux règlements, pour les divers postes vacants de l'Académie, et demande à l'Assemblée de fixer le jour des élections.

Ont été proposés : comme membre honoraire

M. le Gouverneur MERWART, par MM. GUIGNARD et MERLO.

Comme membres associés :

MM. le Dr RICQUEBOURG, à St-Denis, par MM. GUIGNARD et BERG.

RAOUL NATIVEL, avocat, St-Denis, par MM. BERG et MERLO.

ALFRED FOURCADE, publiciste, St-Denis, par MM. GUIGNARD et MERLO.

Comme membres correspondants :

MM. L. THOMAS, de la faculté de Montpellier, par MM. GUIGNARD et MERLO.

C. CHAROUX.

A. ESNOUF, de l'île Maurice, par MM. GUIGNARD et A. de VILLÈLE.

Le Président invite ses collègues, qui auraient des noms à ajouter à cette liste, à adresser leurs proposi-

tions au Secrétaire, et fixe la nomination de ces différents membres au 1er Jeudi de Juin.

L'Assemblée décide ensuite que M. Auguste Brunet, Gouverneur de Madagascar, et membre correspondant de notre Académie, serait reçu officiellement le Jeudi 5 Juin 1921, et le bureau est chargé de préparer le programme de cette fête, à laquelle seront invités les autorités civiles et militaires et les notables de la ville.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 5 Juin 1924

Soixante et onzième séance au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance St-Denis, sous la présidence de M. Mézière Guignard, président.

A 16 heures précises, Séance ordinaire de l'Académie

Présents :

MM. Mézière Guignard, V. de la Giroday, E. Creuse, A. Merlo, Auguste de Villèle, H. Foucque, Dr H. Azéma, A. Jacob de Cordemoy, A. Hugot, R. Jaucourt, P. Gerard, E. Christ, E. Blay.

Absents excusés :

MM. R. Barquissau, G. Bailly.

Le Président lève la séance en signe de deuil, à l'occasion de la mort de notre Président honoraire Jules Hermann, et de celle de M. E. Bordage, membre correspondant de l'Académie de la Réunion. A la reprise de la séance, on procède à la nomination des membres honoraires, associés et correspondants.

Huit présents et trois votes par correspondance, total onze votants.

Membre honoraire :

M. le Gouverneur MERWART, proposé conformément aux règlements.

M. le Gouverneur MERWART, 11 voix, élu.

Membres associés :

MM. le Dr RICQUEBOURG, St-Denis.

RAOUL NATIVEL, avocat, St-Denis.

ALFRED FOURCADE, publiciste, St-Denis.

Proposés conformément aux règlements :

MM. le Dr RICQUEBOURG, 11 voix, élu.

RAOUL NATIVEL, 11 voix, élu.

M. ALFRED FOURCADE, 11 voix, élu.

Membres correspondants :

MM. EDOUARD DUBUISSON, St-Pierre.

L. THOMAS, faculté de Montpellier.

C. CHAROUX, Ile Maurice.

A. ESNOUF, Ile Maurice.

Proposés conformément aux règlements :

MM. EDOUARD DUBUISSON, 11 voix, élu.

L. THOMAS, 11 voix, élu.

C. CHAROUX, 11 voix, élu.

A. ESNOUF, 11 voix, élu.

A 17 heures précises, réception officielle de M. Auguste Brunet, membre correspondant de l'Académie de la Réunion et député de la Réunion.

En dehors des membres de l'Académie, un nombreux public, composé des notabilités de la ville et de leurs familles, assiste à cette séance présidée par M. le Gouverneur Lapalud.

A l'arrivée du député et de Madame Brunet, une gerbe de fleurs est offerte à cette dernière par une mignonne fillette, Mlle Suzanne Adam de Villiers.

M. Mézière Guignard, Président de l'Académie, souhaite la bienvenue au député qui fut son élève, et qui, depuis sa sortie du Lycée de la Réunion, a parcouru une carrière coloniale brillante, qui fait honneur à son pays natal. M. Guignard se fait l'interprète de l'Académie, pour exprimer la joie qu'elle éprouve aujourd'hui, à recevoir un de ses membres correspondants les plus brillants, tant par ses fonctions de Gouverneur des Colonies, que par ses travaux littéraires.

M. Brunet répond à son vieux professeur et ami, avec toute la finesse et la poésie qui font le charme de sa parole. Il fait un éloge vibrant de son pays natal, et de son rôle intellectuel dans la mer des Indes.

M. Auguste de Villèle lit une longue étude fort docu-

mentée sur Leconte de Lisle, étude qui attire à son auteur de chaleureux applaudissements.

Mlle Champdemerle dit avec âme, une pièce de vers empruntée au dernier recueil de M. A. Brunet : « Exil doré des Iles ».

La Séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 10 Juillet 1924

Soixante douzième séance, au siège l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à 5 heures du soir, sous la Présidence de M. A. Merlo, Secrétaire Général de l'Académie de la Réunion.

Présents :

A. Merlo, H. Foucque, docteur L. Ozoux, A. de Villèle, R. Barquissau, V. Gantrez, M. le Gouverneur Merwart, membre honoraire.

Absents excusés :

M. Guignard, Président, H. Azéma, vice-Président, G. Bailly.

Assistaient à cette séance M. l'abbé Mondon, MM. Blay, Reydellet, Revest, M. le Capitaine Deschamps, M^{me} Revest, M^{me} Gerquin, M^{me} Héliard, M^{me} Ozoux, M. Chateau, de l'île Maurice.

M. H. Foucque, Secrétaire adjoint de l'Académie de la Réunion, adresse à M. le Gouverneur Merwart les souhaits de bienvenue de M. le Président Guignard, empêché, dont il lit l'aimable allocution.

Messieurs,

« Avant de donner la parole à M. le Gouverneur Merwart, voulez-vous me permettre de lui adresser les souhaits de bienvenue, que je n'ai pu lui faire entendre à notre dernière Séance.

Ce que j'admire en notre nouveau confrère, c'est cette activité merveilleuse d'esprit et de corps qui transforme en connaissance et joie pour lui et les autres, tout ce qui frappe ses sens dans la société humaine ou dans le vaste monde, devenus sans secrets pour son intelligence.

Voyageur et explorateur de contrées inconnues, et que souvent il parcourt à pied, et non sans danger, Admi-

nistrateur et Gouverneur de pays en guerre, sauvages ou mal civilisés, et qu'il lui faut pacifier, organiser ou réformer, en même temps qu'il s'acquitte de ces devoirs de sa charge avec douceur et compétence par sa curiosité, universelle comme ses aptitudes, par son goût passionné de toute nouveauté et par sa profonde sensibilité, donc un homme de lettres et de science, un érudit, un artiste et un poète.

Gouverneur de la Guadeloupe, il érige à Colomb, à Ste-Marie, où celui-ci a débarqué, une statue avec une inscription en latin sur le socle, et des vers français sur le reste du monument, et dans un journal public, un long article sur une épopée noire au temps d'Homère.

Du fond du Congo, il envoie au Conseil municipal de Paris une communication sur une plaque élégante, à établir au point de départ des routes de France, au zéro kilométrique, avec orientation et distances des villes. La plaque existe.

Passant au Cap Gardafui, par une nuit orageuse et noire, il écrit au Gouvernement Italien pour l'installation d'un phare sur ce cap. Le Phare a été installé, et les navigateurs le bénissent.

Du Dahomey, où il a recueilli toutes les formes de l'art dahoméen les plus primitives et les plus récentes, il débarque à Marseille avec plus de 150 caisses pleines de tous ces objets. Il n'était pas si chargé, je crois, en partant de chez nous, pour la Foire de Tananarive.

En congé, M. le Gouverneur Merwart parcourt l'Europe et ses grandes capitales, ou bien, à Fontainebleau, il écrit des articles à l'Abeille de Fontainebleau sur l'origine du nom de cette ville ou sur l'authenticité du cinquième livre de Rabelais.

Nous en faut-il davantage, Messieurs, pour nous féliciter de l'acquisition de tant de trésors, et d'une pareille culture relevée de la plus pure courtoisie française ? »

Le Gouverneur Merwart remercie le Président, et l'Académie, qui l'a accueilli, et donne lecture d'un mémoire sur les explorations maritimes des Portugais dans les parages des Mascareignes, et commente les ouvrages an-

ciens et modernes sur les découvertes portugaises de l'Océan Indien.

L'Académie décide que ce mémoire qui fait honneur à son auteur, sera inséré au bulletin annuel.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire.

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 2 Octobre 1924

AU SIÈGE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION,
RUE DE L'INTENDANCE

Cette séance a été consacrée à fêter la récente nomination de M. Gautier, Proviseur du Lycée, chef du Service de l'Instruction publique, membre titulaire de l'Académie de la Réunion, dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

La plupart des membres de l'Académie sont présents. Public des grands jours de séance solennelle : M. le secrétaire général Clérel, M. le Procureur général Paul Auber, M. le M. de Beaumont, M. le Docteur Pochoy, M. le Gouverneur Merwart, M. l'Intendant Kourio et diverses autres autorités et notabilités : des dames ajoutent la grâce de leur présence. M. Terlon et Melle Tourneaux représentaient l'Enseignement primaire. Discours de félicitations de M. Méziaire Guignard, président, — réponse remarquable de M. Th. Gautier, vin d'honneur très cordial.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 6 Octobre 1924

Soixante treizième séance au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à 17 heures, sous la Présidence de M. Méziaire Guignard, Président.

Présents :

M. M. Guignard, H. Azéma, A. Merlo, H. Foucque, T. Gautier, P. Berg, A. de Villèle, R. Barquissau, P. Hermann, Gouverneur Merwart, V. Gautrez, E. Laurent, Berthault.

Absents excusés :

G. Bailly, docteur L. Ozoux.

1° Le Secrétaire Général informe l'Académie que MM. Ricquebourg, Nativel, Fréjaville, Terlon et Le Vigoureux se sont excusés par lettre de n'avoir pu assister à la séance du 2 Octobre dernier en l'honneur de M. Gautier :

2° sur la proposition de M. A. Merlo, l'Académie décide de s'inscrire comme membre bienfaiteur de la Croix Rouge Réunionnaise par un versement définitif de cent francs ;

3° sur la proposition de M. le Gouverneur Merwart, l'Académie décide de s'inscrire comme membre adhérent au Syndicat d'Initiative de la Réunion, par un versement définitif de deux cent cinquante francs. Elle tient à faire ce geste au moment où elle va cesser une cohabitation de plusieurs années avec cette Société ;

4° le Secrétaire général déclare avoir reçu pour le concours annuel cinq poèmes, deux nouvelles, une comédie, des aquarelles et un travail scientifique (comptabilité), et demande à l'Assemblée de vouloir bien nommer les membres des diverses commissions de correction.

Sont désignés :

Pour les sciences, MM. P. Berg et Anatole Hugot.

Pour les lettres, MM. de Villèle, H. Foucque et R. Barquissau.

Pour les Arts, MM. L. Ozoux et A. Merlo.

5° L'Académie fixe les matières, qui doivent figurer au bulletin de 1923 ; charge le Bureau d'assurer son impression immédiate.

M. Barquissau demande qu'il soit fait un tirage à part des discours prononcés à l'occasion de la nomination dans l'ordre de la légion d'honneur de notre président M. Méziaire Guignard, par Messieurs Gautier, Foucque et Barquissau, membres titulaires de l'Académie de la Réunion.

6° Le Président annonce que M. le Gouverneur Lapalud a signé, avant son départ, la décision donnant définitivement comme siège social à notre Académie, l'ex-chapelle de l'ancien hôpital militaire. M. le Gouverneur Merwart propose, à ce sujet, de demander d'urgence au Conseil Général une subvention de 10.000 francs sur le budget de 1925, pour que l'Académie de la Réunion puisse faire confectionner des sièges convenables et durables. Après discussion, l'Assemblée adopte le vœu de MM. Gautier et Merlo, auquel se rallie M. le Gouverneur Merwart, de demander, sur le budget de 1921, une somme de 5000 francs pour le mobilier spécialement. M. le Gouverneur Merwart se propose d'ailleurs d'offrir gracieusement à l'Académie, au nom du Comité de la Foire de Tananarive quatre canapés du Gol modifiés, qui restent de l'Exposition.

M. le Président est chargé d'intervenir d'urgence auprès du Conseil Général, et le Secrétaire général de l'Académie est chargé de faire installer l'électricité.

7° M. Auguste de Villèle demande à l'Assemblée de vouloir bien souscrire aux trois vœux suivants :

A. — L'Académie de la Réunion, ayant à cœur de satisfaire au vœu que le plus attaché de ses poètes, Auguste Lacaussade, exprima qu'après sa mort ses restes reposassent au pays natal, demande que des démarches soient faites auprès des Compagnies de navigation pour faire transporter, à prix réduit, le cercueil qui renferme son corps, et que la Municipalité de St-Denis veuille bien concéder quelques mètres carrés de la Place où se termine

le Boulevard Lacaussade, pour que l'Académie puisse élever à cet excellent poète colonial un monument décoré de son médaillon en bronze, que son petit neveu, M. Marlet voudra bien s'occuper de faire exécuter à Paris. Le panorama, qui sera en face de ce tombeau, sera celui qui aurait plu entre tous à Lacaussade, puisqu'il embrasse le cap Bernard et la mer, qu'il a si bien célébrés.

B. — L'Académie de la Réunion, regrettant que le bois de filaos, qui encadrait le site du bassin du Cormoran ait été abattu, demande qu'à l'avenir, ce paysage illustré par le souvenir de Leconte de Lisle soit mis sous sa protection, afin qu'on puisse au plus tôt, en y plantant des arbres de floraisons différentes, lui restituer ce caractère de beauté, qu'il avait conservé jusqu'à ce jour.

C. — L'Académie, voyant qu'il y a deux projets différents de Station Expérimentale, demande à Monsieur le Ministre de donner la préférence à celui qui aura l'avantage d'avoir le caractère le plus scientifique, et d'être le plus économique pour la Colonie.

Le premier vœu est adopté à l'unanimité, et M. de Villèle est prié de faire toutes les démarches nécessaires.

Le second vœu est également adopté à l'unanimité, et l'Académie décide de désigner un certain nombre de membres, qui seront spécialement chargés de veiller à la conservation de nos sites, et de faire part de ce vœu au Syndicat d'Initiative.

Sont nommés membres de cette commission :

M.M. Merlo, de Villèle, H. Foucque, Ozoux et Hugot.

Le troisième vœu, après des explications précises, fournies par M. le Gouverneur Merwart est retiré, et l'Académie passe à l'ordre du jour.

8° L'Assemblée fixe au Jeudi, 23 Octobre, à 17 heures, la conférence que M. V. Gautrez fera, sous les auspices de l'Académie, à l'Hôtel de Ville de St-Denis, sur Marius-Ary Lebond, romanciers coloniaux.

9° Le Secrétaire Général annonce qu'il y aura lieu de pourvoir à la vacance de deux sièges de membres titulaires, en remplacement de Monsieur Jules Hermann,

décédé, et de M. Alfred Motais parti pour la France, et de deux sièges de membres associés, et invite les membres présents à formuler des propositions. M. Gautier pense, préalablement à tout débat, la candidature de Monsieur Combes, Inspecteur primaire. M. Barquissau rappelle qu'il a été décidé en principe, que les membres titulaires seraient choisis parmi les associés, et propose la candidature de Monsieur Gautrez. M. Foucque et M. Merlo proposent celle de M. Henri Gerard.

Le Président formule et défend une motion tendant à ce que des dames, choisies parmi les plus intellectuelles, fassent partie de l'Académie, comme en ont fait partie M^{me} J. de Heaulme (Danyl-Helm) et Mademoiselle E. de Laprade (France Bourbon) Il cite comme particulièrement qualifiées Mesdames Barquissau, Revest, J. Payet. Le docteur Azéma proteste contre l'introduction des femmes à l'Académie comme contraire aux Statuts et règlements. Plusieurs membres font observer qu'il y a eu deux précédents. Monsieur Barquissau précise qu'une décision de principe favorable à la nomination des dames, a été prise l'Académie dans l'une de ses premières séances sur la proposition de M. Palant, et que deux précédents existent déjà. Il demande au Président de retirer sa proposition en faveur de M^{me} Barquissau, et d'appuyer celle qu'il formule en faveur de Mlle de Heaulme. Il est d'avis, puisqu'il n'y a que deux sièges disponibles, dont un a déjà été l'objet d'une proposition pour Monsieur Combes, de ne proposer qu'une candidature féminine, et en présence des mérites divers, mais équivalents des noms mis en avant, de se rallier au bénéfice de l'âge, à celui de Melle E. de Heaulme.

Monsieur Guignard accepte.

Monsieur Hippolyte Foucque propose M. Lacouture.

Monsieur Merlo appuie cette proposition. Messieurs Berg et Merlo posent la candidature, comme membres correspondants de Monsieur Guillaume Féry d'Esclands, président de l'Académie de Clermont-Ferrand, et Messieurs Barquissau et Guignard, celle de M. Aimé Foucque, docteur en médecine à Madagascar.

Il est décidé que l'élection aura lieu le premier jeudi de novembre.

10. M. de Villèle entretient l'Académie de quelques questions relatives aux origines de Lacaussade. M. Barquissau lui répond. Il ressort de l'échange des vues que toutes les recherches, souhaitées par M. de Villèle, ont déjà été faites par M. Barquissau.

11. Monsieur le Gouverneur Merwart demande à l'Académie, conformément à l'article 10 de l'arrêté créant l'Académie de la Réunion, d'émettre un vœu au Conseil Général, tendant à porter de 900 frs à 1500, le chiffre des dépenses du matériel du Musée Léon Dierx, et de 1000 à 6000 frs, le montant de la subvention aux amis du musée Léon Dierx.

L'Académie décide que la communication de M. le Gouverneur Merwart sur Codine, sera entendue le 1er jeudi de Décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures 1/2.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 6 Novembre 1924

Soixante-quatorzième séance, au siège de l'Académie de la Réunion rue de l'Intendance St-Denis, à 17 heures, sous la présidence de M. le Dr H. Azéma, vice-président.

Présents :

MM. H. Azéma, A. Merlo, H. Foucque, R. Barquissau, T. Gautier A. de Villèle, P. Berg, P. Hermann.

Absents excusés :

Mézière Guignard, G. Bailly.

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé aux élections pour deux sièges de membres titulaires, et deux sièges de membres associés.

Nombre de votants 9, dont 1 par correspondance. — Majorité absolue 5.

Ont obtenu, comme membres titulaires :

MM. VICTOR GAUTREZ, 9 voix élu.

HENRI GERARD, 9 voix élu.

Comme membres associés :

MM. COMBES, 8 voix élu.

LACOUTURE, 7 voix élu.

Mlle E. de HEAULME, 2 voix.

Ont été en outre élus, comme membres correspondants :

MM. GUILLAUME FÉRY D'ESCLANDS, 9 voix, élu.

le Dr AIMÉ FOUQUE, 9 voix, élu.

Il est en outre procédé au renouvellement du Bureau de l'Académie pour l'année 1924-1925.

Ont obtenu :

Pour la Présidence :

MM. MÉZIAIRE GUIGNARD, 8 voix, élu.

DE VILLÈLE, 1 voix.

Pour la vice présidence :

MM. le Dr AZÉMA, 7 voix, élu.

DE VILLÈLE, 1 voix.

Pour le secrétariat général :

MM. ADRIEN MERLO, 8 voix, élu.

H. FOUQUE, 1 voix.

Pour le secrétariat :

MM. HIPPOLYTE FOUQUE, 7 voix élu.

HERMANN, 1 voix.

Le Secrétaire général donne lecture de la réponse des trois membres de l'Académie composant le jury du Concours musical de 1923. En ce qui concerne l'un des morceaux (Valse St-Denis), la question a déjà été réglée entre temps, par une autre commission nommée au sujet de la Subvention accordée par le Conseil général.

L'Académie décide de décerner un second prix à l'œuvre intitulée « Toujours jolie ». Sur la proposition de M. Paul Hermann, l'Assemblée décide que des recherches seraient faites, en vue de se procurer les productions musicales d'Alfred Pévérelly.

M. le Dr Ozoux et M. Hippolyte Foucque, sont désignés pour prononcer les allocutions, aux fêtes d'apposition des plaques commémoratives sur les maisons natales de Juliette Dodu et de Roland Garros, fixées au 11 Novembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

H. AZÉMA.

Vice-Président



PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Vendredi 19 décembre 1924

Soixante quinzième séance, au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance St-Denis, à 17 heures, sous la présidence de M. M. Guignard, président.

Présents :

MM. Méziaire Guignard, Gouverneur Merwart, Dr H. Azéma, A. Merlo, P. Berg, Dr L. Ozoux, H. Foucque, T. Gautier, R. Barquissau, E. Creuse, H. Gerard, Combes, R. Jaucourt, Berthault, Pierre Gerard.

Absents excusés :

MM. G. Bailly, Dr G. Manès, Dr Mac-Auliffe, A. de Villèle.

Le Président du Jury des Beaux-Arts, rend compte des aquarelles envoyées au concours artistique, et propose à l'Assemblée de décerner un 2^{me} prix à Mlle Simone Hugot, pour ses deux aquarelles — adopté.

Le Président du Jury des Lettres entretient l'Académie des différents envois (prose et poésie) pour le concours littéraire. L'Assemblée décide de décerner un 1^{er} prix à Mlle Paris Le Clerc (*invita minerva*) pour sa nouvelle « Païenne ».

Un 2^{me} prix au prince Vinh-San pour ses « variétés sur une lyre brisée ».

Une mention à M. Georges Fourcade (*callebasse y casse*).

Une mention à Mlle Paris Le Clerc « *invita minerva* » pour sa poésie « Mes rêves ».

La parole est ensuite donnée à M. le Gouverneur Merwart qui, en une causerie des plus fines et des plus documentées, dit à l'assistance ce qu'a été Codine, le premier bibliothécaire de St-Denis, et s'étend sur ses ouvrages historiques et sur ses compositions musicales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

MÉZIAIRE GUIGNARD.



Deuxième Partie

DISCOURS

DE

M. MÉZIAIRE GUIGNARD

Président de l'Académie de La Réunion

**Sur le cercueil de Jules Hermann, président
honoraire, à Saint-Pierre**

Mesdames, Messieurs,

Si, devant d'aussi éclatantes manifestations de deuil public, il était permis de parler de soi, de son chagrin privé, je vous dirais avec quelle douloureuse et accablante stupeur j'ai appris par le télégramme de M. Boucher, l'affreuse nouvelle de la mort de Jules Hermann. J'y étais si peu préparé ! Quelques jours auparavant, je l'avais quitté si plein de vie (il en avait trop hélas !) : nous devions nous revoir bientôt pour causer de ses travaux, de ses projets. Illusion, trompeuses espérances que la mort vient d'anéantir en brisant du même coup soixante années d'amitié. C'est dans un cercueil que je le retrouve ; c'est à sa tombe que j'apporte les regrets de M. le Gouverneur et de l'Académie, à cette tombe où vont s'engloutir et se perdre ce cerveau puissant, ce cœur ardent, cette vaste intelligence d'une activité infatigable, aussi variée que féconde.

C'est une grande lumière qui s'éteint, viens-je d'entendre dire. Oui répéterai-je, c'est une grande figure qui disparaît de l'horizon non pas seulement Saint-Pierrois, mais colonial... Grande figure, c'est ainsi que je qualifiais, il y a quelque dix ans, un autre Saint-Pierrois dont j'étais venu déplorer la mort ici et qui était avec Hermann un des membres les plus considérables de notre Académie, la plus complète intelligence que j'aie rencontrée dans ma carrière et une des âmes les plus hautes. Tout en différant par plus d'une partie et par des parties capitales, François Cudenet et Jules Hermann se rapprochaient par la quasi-universalité de leurs aptitudes : celles du premier, en général, tournées vers le beau, vers l'art, l'idéal ; celles du second, vers l'utile, le réel, la vie sociale, non, pourtant, sans de belles aspirations.

Jules Hermann avait l'esprit ouvert à tous les souffles, comme sa ville natale, exposée elle-même à tous les vents, prédispose et forme l'esprit de ses habitants à toutes les vivacités. Droit, littérature, sciences, arts, économie politique, il n'y a guère de branche de culture intellectuelle qu'il n'ait pratiquée et avec succès et pour le bien des autres ; car il n'était pas avare de son savoir : volontiers il le communiquait comme en devaient user tous les gens instruits.

A une vive intelligence servie par une mémoire admirable et par une remarquable facilité d'assimilation, il joignait pour faculté maîtresse le don d'observation qui n'exclut ni l'imagination, ni la sensibilité, au contraire. Il aimait à fixer son attention sur les mille formes idéales d'êtres et de choses que la nature et la société offraient à ses regards avides dans ce pays si admiré. Quel champ d'études pour sa curiosité et quelle source inépuisable d'inspiration que ces plaines brûlées du soleil ou du volcan, ces forêts toujours vertes, ces cascades merveilleuses, ces montagnes, ces horizons étalés à ses yeux. Le spectacle de ces beautés suffit pour le faire poète, comme l'était devenu de l'autre côté de l'île par les mêmes causes, son confrère en notariat Louis Brunet. De même le firent botaniste la richesse incom-

parable de notre flore, géologue et minéralogiste la constitution de notre sol et la variété de nos roches volcaniques ; météorologiste et cyclonomiste les variations de notre atmosphère ; et astronome enfin les splendeurs de notre ciel.

Dans ces derniers domaines ses observations et ses découvertes communiquées aux journaux lui procurèrent de solides amitiés de savants, les nôtres d'abord, Bridet, Bertho et Edouard Dubuisson, puis tous ceux qui venaient visiter notre île. Communiquées aux sociétés savantes de la Métropole ses observations lui valurent le titre de correspondant de la Société astronomique de France, grand honneur pour nous comme pour lui et qui nous reporte aux noms lointains de Joseph Hubert et Lislet Geoffroy, membres de l'Académie des sciences de Paris.

Si passionné que fût Hermann pour les phénomènes de notre ciel, ceux de notre terre le passionnaient encore davantage. Nul n'en parcourut plus souvent — plus de vingt fois — ni avec plus d'infatigable ardeur les 2.600 k. de sa surface accidentée ; nul n'en scruta les profondeurs avec plus de hardiesse — un jour ne s'aventura-t-il pas, nouvel Empédocle, jusque sur les bords du cratère en ignition ? Nul, excepté l'artiste cité plus haut, n'admira avec plus d'extase nos paysages sublimes et nos divins couchers de soleil.

Cette connaissance de l'île ainsi acquise dans l'espace par la vue, le contact et la mesure même des lieux, Hermann la compléta par une connaissance non moins précise et non moins sûre de la vie des habitants, dans le passé. Puisée aux archives des notaires, appuyées sur les documents les plus authentiques, son histoire de la colonisation de l'île Bourbon et de la fondation du quartier St-Pierre forme des récits de grande valeur pour le fond, d'un excellent style pour la forme et d'un intérêt constant. Certains chapitres amusaient fort le général Gallieni. Il en parla à ses Secrétaires particuliers, nos illustres compatriotes Marius-Ary Leblond, ces écrivains qui font tant d'honneur à La Réunion et dont l'un est d'ici, de St-Pierre.

L'ouvrage le plus considérable d'Hermann est celui qui a pour titre *les Révélations du grand Océan*. C'est le résultat du travail de toute sa vie, de ses immenses lectures, de ses recherches de tout ordre, de ses observations et de ses connaissances dans les sciences qu'il a cultivées : Géologie, linguistique et ethnologie, car il a exploré, le marteau et le crayon à la main, les terrains de La Réunion, de Maurice et de Madagascar ; il possédait sept à huit langues de celles qui sont parlées dans ces îles et dans l'Inde, jusqu'au Celtique : il a étudié toutes les races qui les parlent. Ces deux volumes d'un infini labeur feront sensation, quand ils paraîtront. Par ses communications à notre Académie, nous savons la place excessive qu'il y attribue à la langue malgache.

Ce savant, qui portait aussi allègrement toutes ces sciences que ses 78 ans, ne vécut pas renfermé dans son cabinet. Il aimait trop sa ville et son pays pour rester étranger aux affaires publiques. Maire de St-Pierre, il défendit avec une énergie tenace, acharnée les intérêts et les droits de sa commune, contre l'État lui-même qu'il accusa de l'avoir ruinée, dans l'affaire du Port. Conseiller général et président du Conseil général il défendit avec le même courage, avec acharnement, les finances du pays contre l'administration locale, en dénonçant les dépenses inutiles, les gaspillages. Ses campagnes de presse, ses articles, ses brochures nous montrent dans l'excellent citoyen un maître écrivain.

L'Académie qui juge du talent par l'emploi qu'on en fait ne m'aurait pas pardonné de ne pas faire dans l'œuvre littéraire et scientifique d'Hermann une place à son œuvre civique non plus que vous ne me pardonneriez Messieurs les St-Pierrois, en parlant du port de St-Pierre de ne pas évoquer les noms d'Auguste Babet le plus dévoué des maires que j'aie connus et Désiré Barquissau le plus homme de bien dont je bénisse la mémoire.

Le dernier écrit d'Hermann a été encore dicté par son amour du pays. C'est « l'Après Guerre pour la Réunion » : il y recommande aux métallurgistes français les fers de nos sables et de nos terres.

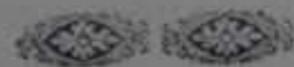
C'est en récompense de ces mérites divers et de ces services de tout ordre rendus à la Colonie, qu'à la fondation de l'Académie de La Réunion, Hermann fut le premier membre que nomma le gouverneur Garbit : il fut le premier et le seul que ses confrères élurent pour présider leurs séances. « C'est le plus beau jour de ma vie » s'écriait-il transporté de joie de cette unanimité du vote. Je lui dis qu'il oubliait le jour où il lui fut donné de s'unir à la femme distinguée entre toutes par les qualités de l'esprit et du cœur qui lui donna le bonheur. Il me répondit en souriant : « Je parle de ma vie sociale et publique, bien entendu ».

De notre part, mon cher Hermann, ce n'était que justice de reconnaître ainsi et de proclamer la supériorité de tes titres à notre présidence par l'abondance et la valeur de tes travaux. Et si les bonnes et justes œuvres t'éprouvaient à ce point, ta vie longue d'années, mais pas assez à notre gré, a été riche à souhait de pareils bonheurs.

Et c'est ce qui m'amène à te dire en nous séparant pour la dernière fois, hélas !

Ton corps destiné à la destruction ou à la transformation nécessaire des êtres, va disparaître dans cette fosse et nous quitter pour se mêler à cette terre, à cet air que tu as tant aimés. Mais le meilleur de toi reste au milieu de nous pour nous rappeler ton exemple de grand et bon travailleur. Il nous reste dans le bien que tu as fait à tes parents, à ta famille, à tes amis, à tes concitoyens, à nous, tes confrères. Il nous reste dans le vrai que tu as cherché et trouvé, et que tu as exposé, dans tes ouvrages, soit ceux que tu as livrés au public, soit ceux que tu as confiés à nos soins. Notre Compagnie les gardera fidèlement dans ses bulletins, comme chacun de nous gardera ton souvenir dans la mémoire de son cœur, pieusement.

Au nom de l'Académie, mon cher Hermann, je t'adresse notre suprême et très attristé adieu.



UNE GLOIRE RÉUNIONNAISE

Le Docteur Félix Guyon

*Lecture faite à l'Académie de La Réunion
au cours de la séance du 6 Mars 1924*

par

M. HIPPOLYTE FOUQUE

Messieurs,

Au cours d'une de nos séances de l'an dernier, notre vénéré Président a émis le vœu que, à chaque fois qu'un de nos compatriotes attirerait sur son mérite l'attention du monde littéraire ou scientifique de France, à chaque fois que l'actualité mettrait en lumière un nom de chez nous, une voix, au sein de notre Académie, se fit l'écho de cette renommée et la portât à la connaissance du public réunionnais, trop éloigné et, il faut bien le dire, trop peu curieux des événements de cet ordre.

C'est pour répondre à ce souhait si légitime que je prends aujourd'hui parmi vous la parole. Mais c'est aussi parce que j'ai, personnellement, à réparer une lacune grave. Chargé, il y a deux ans, de rédiger dans le volume sur *l'Île de La Réunion*, édité à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille, le chapitre concernant l'ap-

port de notre Colonie aux Lettres, aux Sciences et aux Arts, j'ai dû ne consacrer au Docteur Guyon qu'une brève mention tout à fait insuffisante ; elle serait même une injure au grand savant que fut notre compatriote, si je ne m'étais trouvé alors dans l'impossibilité de faire mieux. Vous savez, par expérience, quelle difficulté on éprouve à se documenter ici sur les questions un peu spéciales qui ne permettent pas l'à peu près : nous ne disposons ni de bibliothèques suffisamment tenues au courant des productions contemporaines — ni surtout de la faculté de nous renseigner de vive voix auprès des autorités en la matière. De plus le temps m'était très rigoureusement compté et je ne pouvais attendre trois mois que les renseignements me vissent de France.

Mais voici que le 17 Janvier 1923, au cours de la Séance Annuelle de la Société de Chirurgie de Paris, le Secrétaire Général de cette association, lui-même savant de premier ordre doublé d'un lettré remarquable, M. le Professeur Jean-Louis Faure, Membre de l'Académie de Médecine, a prononcé un magnifique éloge du Docteur Guyon. Le *Bulletin de la Société de Chirurgie* l'a publié en date du 23 Janvier 1923.

C'est d'après ce discours — car il existe bien dans *l'Album de la Réunion* (Vol. II) une courte notice sur Guyon, due à la plume du Docteur E. Lahuppe et qu'avait déjà publiée le *Bulletin de l'ancienne Société des Sciences et Arts* ; mais elle date de 1879 et est peu précise. Un portrait l'accompagne, lithogravure par Rousin — c'est donc d'après le discours de M. J. L. Faure que je vous entretiendrai de l'homme qui, dans l'ordre des sciences, est certainement la plus grande gloire de La Réunion. Est-il nécessaire de vous dire que les guillemets sont en nombre sur ces pages manuscrites ? Dans un domaine qui m'est entièrement étranger je me garderai bien de me livrer à des considérations personnelles qui seraient à bon droit suspectes. Le mieux eût été, sans nul doute, de vous lire l'éloge écrit par Faure, mais il n'aurait pu prendre place dans notre bulletin qui, seul, donne de la publicité aux paroles prononcées dans cette enceinte. Permettez-moi donc de vous livrer seulement

sous une forme personnelle — qui leur ôtera une grande part de leur éloquence et de leur charme, — les faits que M. J. L. Faure a magistralement exposés à ses collègues de la Société de Chirurgie de Paris.

∴

Félix Guyon est né à St-Denis le 21 Juillet 1831. Par son père il est breton : les Guyon sont de Lorient. L'aïeul était pharmacien chef de la Marine, et quand Jean-Baptiste Casimir Guyon, père de notre compatriote, débarqua à La Réunion, c'était un jeune et séduisant chirurgien de marine encore au début de sa carrière ; il lui restait même sa thèse à soutenir.

C'est par sa mère que Félix Guyon est nôtre. Casimir Guyon épousa, en effet à St-Denis Mlle Rose Delpit. Les Delpit étaient fixés à Bourbon depuis la Révolution qui les avait chassés du Périgord natal. Tandis qu'un des frères s'en allait en Amérique, deux autres nous vinrent de Beaumont (entre Bergerac et Cahors) ; ils créèrent ici une de ces familles bourgeoises de chez nous : déracinées par la tourmente ou l'aventure, mais gardant, aux îles hospitalières, les qualités foncières qui ont, de tout temps, fait la richesse morale et la forte vitalité des provinces françaises.

Trois ans après la naissance de leur premier fils Félix, le jeune ménage Guyon s'embarquait pour la France. Ils sont à Cherbourg en 1835. Le chirurgien passe sa thèse l'année suivante, et va s'établir à Nantes. Mais quelques saisons de bonheur s'étaient à peine écoulées, que M. Guyon mourait, laissant à sa jeune femme quatre enfants en bas âge : deux garçons et deux filles. Au berceau des grandes intelligences et des grands cœurs on trouve presque toujours — chacun le sait tant les exemples sont nombreux — une mère admirable. De ce qu'a été Madame Guyon, il nous reste un témoignage qui, dans sa sobriété est singulièrement émouvant : il existe d'elle un portrait qui nous montre une « belle figure calme d'une « sérénité parfaite et d'une douceur infinie ». Or dans le cadre de ce portrait la piété filiale de Guyon a fixé une

carte sur laquelle est transcrit cette phrase de La Bruyère : « *Il y a dans quelques femmes un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie* ». Est-ce le dévouement maternel, est-ce la reconnaissance filiale qui se trouve ici le plus délicatement affirmé ? Cette noble femme, type de tant d'autres mères créoles, devait mourir en 1878, après avoir, heureusement, assisté aux premiers grands succès de son fils.

Félix Guyon fit ses études au Lycée de Nantes, puis passa à l'École de Médecine de la même ville. Dans les deux établissements il donna l'exemple d'une ardeur exceptionnelle au travail. Et l'on nous accuse si souvent, nous créoles, de mollesse et d'inertie, que j'ai plaisir non seulement à insister sur un si beau modèle d'énergie, mais encore à citer l'interrogation qu'il fait naître sous la plume de M. Faure : Qui sait, dit-il, s'il ne persiste pas souvent chez les créoles de ces îles lointaines une hérédité d'énergie, que la succession de plusieurs générations sous un climat qui bien souvent rend la vie trop facile, ne suffit pas à faire disparaître ? »

Il est externe, puis interne des hôpitaux de Nantes. Ses maîtres découvrent en lui tant de promesses qu'ils lui conseillent Paris. En 1853, à son premier concours (il a 22 ans), il est reçu interne des Hôpitaux de Paris. Il passe un an dans le service de Roux, une année encore chez Aran, et deux ans près de Velpeau alors à l'apogée de sa renommée. Il sait forcer l'affection de ce dernier.

En 1858, une thèse sur les « Cavités de l'Utérus à l'état de vacuité » révèle selon les termes de son panégyriste « des qualités d'observation précise et consciencieuse ». Aide d'anatomie, il se décide à aborder la voie des concours. Les étapes en sont rapidement franchies. Procureur quelques temps après sa thèse, il se présente à l'agrégation au concours de 1860, en même temps que Tarnier ; il y échoue.

En 1862, il est chirurgien des Hôpitaux.

En 1863, second concours d'agrégation. Cette fois, il est nommé, avec une thèse sur les Vices de conformation de l'Urètre.

Entre temps, il s'était créé un foyer. L'année même de sa thèse de doctorat, il avait épousé sa cousine, la fille de ce Delpit que nous avons dit qui avait émigré à La Louisiane, tandis que ses frères gagnaient l'île Bourbon. Au cours des années de labeur et de pauvreté, comme plus tard au temps de la célébrité et du luxe, cette gracieuse compagne sera l'ornement et l'attrait infiniment séduisant de son intérieur.

..

C'est l'année 1867 qui marque pour Guyon le moment décisif de sa carrière : La mort de Civiale rend vacant le service de quelques lits qu'il dirigeait à l'Hôpital Necker. Civiale, qui avait créé la lithotritie (c'est à dire l'opération qui consiste à broyer la pierre à l'intérieur de la vessie en y pénétrant par les voies naturelles), y pratiquait cette délicate intervention. Sur le conseil de Velpeau, Guyon accepta ce poste qu'on lui offrait et se trouva ainsi orienté par les circonstances dans la voie spéciale où il devait bientôt acquérir une renommée universelle.

Dès 1870 en effet on songeait à lui pour soigner l'Empereur souffrant ; et s'il n'opéra pas Napoléon III, c'est que la guerre fit remettre l'intervention qui était en principe décidée.

Pendant les pénibles heures de l'invasion, Guyon fit son devoir à son poste, dans les ambulances de Paris ; et quand, au traité de paix, on voulut lui donner la Légion d'Honneur, il refusa parce que, — ce sont ses paroles — « beaucoup d'autres qui ne l'avaient point la méritaient mieux que lui ».

Noble et généreuse parole, noble exemple . Il reprend son service, et de ce moment jusqu'en 1906, date à laquelle il prendra sa retraite, c'est une ascension continue

dans la maîtrise de sa profession, dans la réputation universelle, dans la gloire.

Pour se faire une idée de ce qu'a été exactement l'œuvre de Guyon, il faut se rappeler ce qu'était la chirurgie à cette date. Les miracles modernes, Messieurs, ne datent pas de très loin, mais font vite oublier les pénibles difficultés où tâtonnaient encore nos pères. Au temps où nous sommes (1875 environ) l'opération chirurgicale est encore très meurtrière : Ni l'antiseptie ni surtout l'aseptie n'avaient fait les merveilles qui, aujourd'hui, par une étrange accoutumance de nos esprits nous semblent quasi naturelles. L'exploration interne elle-même était dangereuse et devait être très rapide.

Le mérite de Guyon et sa gloire sont d'avoir su, en utilisant des instruments nouvellement inventés et en tirant un intelligent parti de l'antiseptie qui faisait alors son apparition, d'avoir su dis-je, rendre inoffensives ces explorations redoutées, les prolonger, les multiplier, et, « avec un sens admirable » tirer d'elles une longue série d'études qui jetèrent une lumière toute nouvelle sur une branche encore fort obscure de la pathologie et de la thérapeutique. Ici, je ne puis que laisser la parole à son compétent biographe ; l'anatomie et la physiologie pathologiques de l'urètre et de la vessie, toutes les affections des voies urinaires et leurs symptômes, toutes les complications qui ont leur siège dans ces organes et dans la prostate, « il en établit l'histoire clinique de telle façon qu'il n'a laissé rien à découvrir à ceux qui sont venus après lui ».

« Il a tout dit, il a tout vu, et son œuvre est sans doute plus grande que celle de tous les autres chirurgiens réunis auxquels il n'a laissé que ce que son âge et le temps dans lequel il vivait ne lui avaient pas permis de faire par lui-même ».

Sous la plume d'un savant, comme M. J. L. Faure, ces paroles, Messieurs, ont tout leur poids. Et M. Faure continue :

« Son influence sur les progrès de nos connaissances en pathologie urinaire a été si éclatante qu'elle a entraî-

né sur son nom l'hommage universel, et je n'en saurais évoquer de plus émouvant témoignage que celui qui lui a été rendu par Israël qui, avec une loyauté que nous n'avons pas toujours rencontrée chez les chirurgiens d'outre-Rhin, a salué Guyon du titre magnifique de Créateur de l'Urologie Moderne ».

De pareilles appréciations nous expliquent l'importance sans cesse grandissante du service du docteur Guyon. On parle bientôt de l'École de Necker, tant les élèves affluent non seulement de France, mais de l'Étranger. Ce concours d'intelligences venant chercher dans un hôpital de Paris les lumières d'un maître respecté, c'est un de ces spectacles qui ont contribué à redonner confiance à la France blessée, amoindrie de 1871. Guyon à son rang, qui était des premiers, montrait au monde qu'en France on savait encore « travailler et faire travailler ». Par là, il a joué aussi dans l'histoire nationale un rôle moral dont il ne faut pas laisser l'importance inaperçue.

Sous sa direction se formaient les esprits d'élite qui devaient bientôt être à leur tour des maîtres : Chevalier, Glantenay, Segond, Albarran.

Je ne puis entrer ici dans les détails précis que vous trouverez sous la plume de M. J. L. Faure, et qui vous feront comprendre les progrès techniques et mécaniques que Guyon réalisa dans la pratique de la lithotritie ; qu'il me suffise de rapporter qu'il s'assura en ce genre d'opération, une maîtrise incontestée. C'est un beau tableau que celui qui, par la plume de son panégyriste, nous représente le Chirurgien opérant au milieu des élèves :

Sa haute taille droite lui donnait naturellement un air de majesté ; sa physionomie grave, « son regard paisible que voilait légèrement la chute imperceptible d'une de ses paupières, sa face impeccablement rasée, une certaine réserve qui ne pouvait cependant passer pour de la froideur, tout contribuait à lui donner une allure véritablement imposante... Il était là, debout, dominant ses aides et le malade endormi devant lui, impassible, avec cet imperceptible sourire de l'homme sûr de lui, qui a conscience de sa force... Pendant l'opération il restait immo-

bile ; ses mains seules travaillaient avec une merveilleuse harmonie, et obéissaient avec une souplesse et une habileté prodigieuses, aux ordres d'un cerveau qui analysait avec une impeccable lucidité des impressions obscures et des sensations incertaines pour tout autre que pour lui ». Simple et rapide, en quelques minutes il broyait la pierre la plus dure.

En dehors des séances opératoires il y avait les leçons magistrales de l'amphithéâtre. Guyon les préparait avec beaucoup de soin et de conscience. La nature lui avait refusé la facilité de parole, le don de l'éloquence entraînant : le débit était monotone, « sans éclats ni saillies », mais les qualités proprement intellectuelles abondaient et faisaient de ces exposés des modèles de justesse, de précision, de clarté. Elles font la valeur, qui ne faiblira pas, des quatre volumes où se trouve condensée toute la substance de son enseignement.

La publication de ces livres contribua à répandre sa renommée et à attirer des auditeurs chaque année plus nombreux. Le service devenait trop petit. Guyon eut la générosité de l'agrandir lui-même. C'est ainsi qu'il créa une salle de consultation et des laboratoires, sur cette terrasse de Necker où se dresse maintenant le Musée qui porte son nom. Et les honneurs aussi affluaient.

En 1876 lui est donnée la chaire de pathologie externe de Dolbeau ; en 1890 son service est transformé en Clinique des voies urinaires. En 1878, il entre à l'Académie de Médecine dont il devint plus tard le président. En 1892, il est de l'Académie des Sciences « dont il eut également l'honneur de présider les séances ».

A 75 ans enfin, en 1906, chargé d'ans et de gloire, il prend sa retraite. Il cède sa chaire au plus aimé de ses disciples, à Albarran, qui eut le bonheur (heureux les disciples à qui est donnée cette joie rare...) d'inaugurer son cours en présence même de son maître, et de lui dire, devant une salle magnifique par la qualité plus encore que par le nombre, le respect et l'admiration qui emplissaient son cœur fervent.

Mais la retraite n'enfermait pas Guyon dans une solitude attristante. Bien que sortant peu, il aimait recevoir ses élèves et ses amis, soit à Paris au cours des soirées que le talent de Mme Guyon relevait d'un élégant cachet musical, soit dans sa propriété de Louveciennes où les visiteurs du dimanche avaient parfois la bonne fortune de rencontrer les voisins : Alexandre Dumas ou Sardou. L'été, il séjournait de préférence à sa villa de Bot Conan en Bretagne, entouré de sa femme, de ses enfants et souvent de quelques élèves favoris. Sa vieillesse s'annonçait ainsi calme et sereine.

Mais la Némésis veillait dans l'ombre.

Un jour, — il avait 80 ans — en suivant le cercueil de Brissaud, il dit à J. L. Faure qui était à ses côtés : « Voyez-vous, il ne faut pas vivre trop vieux, et je voudrais être à la place du pauvre ami que nous accompagnons ».

C'est qu'une série de malheurs terribles s'était abattue sur le grand vieillard.

Il perdit d'abord son gendre, qu'il aimait comme un fils. Puis partirent un à un ses élèves, chacun emportant une partie de ses espérances et de ses consolations : ce furent Rollin — et Chevalier — et Glantenay — et Duchastelet — et Segond — et enfin et surtout celui-là même à qui il avait confié son œuvre à continuer, celui qu'il chérissait entre tous, cet Albarran dont il avait écouté naguère avec fierté la leçon d'ouverture. Et ce jour-là la force lui manqua pour venir lire sur la tombe ouverte l'adieu qu'il avait adressé à son disciple. Et ce n'était pas assez encore : Son fils, dont la carrière scientifique commencée s'ouvrait sur de grandes perspectives, le quitta à son tour, lui laissant pour tromper sa douleur la tâche amère de recueillir les pages éparses d'une œuvre qui eût été belle... Et, cruauté dernière, la Mort s'installa à demeure chez lui, sous la forme d'un mal implacable qui terrassa sa femme et devait l'emporter.

Il ne lui restait qu'à attendre que la sombre déesse

ESSAI SUR LECONTE DE LISLE

PAR

M. AUGUSTE DE VILLÈLE

Membre de l'Académie de La Réunion



*Lecture faite à l'Académie de La Réunion
à la Séance solennelle du 5 Juin 1924
en l'honneur de M. A. Brunel*



AVANT-PROPOS

Bien que nous n'aimions point les explications que certains écrivains donnent de la moindre de leurs productions, nous croyons nécessaire de faire savoir à ceux qui liront ces quelques pages, qu'elles avaient été rédigées pour être lues le 22 octobre 1918, à l'occasion du centenaire de la naissance de Leconte de Lisle, comme l'Académie de l'île de la Réunion en avait alors décidé sur la proposition de son Président, Jules Hermann, qui savait en quelle haute estime nous tenions l'œuvre poétique de notre glorieux compatriote. Le travail était terminé quand nous apprimes qu'un autre devait prendre la parole après entente de notre bureau, avec la Municipa-

lité de St-Faul. La question de convenance mise de côté, cette détermination était excellente, parce que le discours qui devait être prononcé cadrerait mieux, avec la célébration publique de cette fête, qu'une étude littéraire et psychologique comme celle en face de laquelle nous nous sommes trouvé malgré nous, quand nous crûmes avoir assez montré les origines intellectuelles de Leconte de Lisle et la beauté de son œuvre. Ce travail inédit dont nous ne regrettons nullement le temps qu'il avait pris à nos occupations habituelles, nous avait procuré la satisfaction, à quarante ans de distance, de constater que rien n'avait changé dans notre admiration pour notre meilleur poète.

A une séance mensuelle de cette année, comme les membres de l'Académie de l'île de la Réunion examinaient quels étaient les travaux qui pouvaient composer le 5^{me} bulletin et que ceux-ci semblaient peu nombreux, nous fîmes savoir à nos collègues que l'essai sur Leconte de Lisle était en partie entre les mains de notre Secrétaire et l'autre conservée dans nos papiers, et que nous étions disposé à la donner pour l'impression si on l'en jugeait digne.

Ce fut non seulement accepté, mais il fut demandé de plus que cet essai fût lu à la première séance.

Le manuscrit oublié par nous fut alors examiné, et si nous ne voulûmes rien changer à tout ce qui avait trait à la partie biographique, nous trouvâmes qu'il était bon de faire profiter ce travail des lectures que nous avions pu faire des ouvrages récents parus au sujet de Leconte de Lisle ; aussi avons-nous ajouté quelques passages grâce à l'obligeance de notre distingué confrère M. Hippolyte Fouque, qui nous avait communiqué ces thèses et ces travaux.

Les événements ont fait que la lecture de cet Essai eut lieu à la séance où l'Académie de l'île de la Réunion avait tenu à recevoir avec le plus d'éclat le nouveau député, M. Auguste Brunet qu'elle comptait depuis sa fondation comme membre correspondant, parce que auteur de poèmes qui ont su plaire par leur saveur originale

et musicale. Une assistance nombreuse et distinguée se trouvait réunie là ; nous aurions mieux aimé la lecture en petit comité, comme cela a lieu le premier jeudi du mois, mais ayant pour principe que lorsqu'on fait partie d'un groupement quelconque, il faut se plier au désir de la majorité, après les discours échangés entre le Président Monsieur le Député et autres, nous nous exécutâmes regrettant que la lumière fût si faible, que la lecture du manuscrit — calligraphié pourtant — devint fort difficile, si bien qu'un des principaux feuillets, celui qui contenait le sonnet *aux Modernes et les Montreurs*, ne fut pas lu et pourra paraître ajouté pour ceux qui ne les ont pas entendus le 5 juin 1924.

Ce n'est pas sans un véritable plaisir que nous aurions scandé alors ces vingt-huit vers dont les premiers nous montrent que rien n'est changé depuis qu'ils ont été écrits, dans la nature des heureux de ce pays, et dont les derniers contiennent toute la fierté et la réserve de Leconte de Lisle ; et cela parce que nous pensons qu'au fond rien n'est changé depuis que l'arny donnait son appréciation sur le créole qui courait à cru la plaine et que son petit neveu comptait les heures d'enfer passées auprès de ceux qui pensaient que « l'amour, l'amitié, le désir de l'intelligence et le savoir, ne valaient pas une graine de café ». Il est à regretter que le caractère public, officiel et politique de la séance de l'Académie de l'île de la Réunion, où cette lecture a eu lieu, n'ait pas permis que certains des plus beaux poèmes de Leconte de Lisle, parmi les moins connus du public, n'aient pu être dits par quelques personnes de la Société, pour donner une idée plus complète de son œuvre poétique.

Mesdames et Messieurs,

La Société des Intellectuels les plus en vue de la Colonie qu'on nomme l'Académie de l'île de la Réunion, aurait certainement été mieux inspirée, en choisissant un autre qu'un homme uniquement occupé de problèmes agricoles et sociaux, pour vous faire l'éloge du

remarquable Poète dont elle tenait à célébrer dignement le centenaire de la naissance et vous charmer par conséquent.

Néanmoins, tout en regrettant la décision de mes collègues qui n'est que très flatteuse pour moi, avant de remplir cette tâche difficile, je demande d'avance toute votre indulgence, puisque je sors aujourd'hui du milieu spécial où la Vie terre à terre m'a confiné à jamais.

Au lieu de vous entretenir uniquement de la critique littéraire, de chefs-d'œuvre comme les Poèmes Barbares et les Poèmes Tragiques je m'appliquerai à vous faire connaître, sous des angles particuliers, l'Artiste dont jusqu'à ces dernières années l'Œuvre autant que la Vie, étaient ignorées du plus grand nombre de ses compatriotes et nous étudierons ensemble l'influence de l'hérédité familiale sur la formation de son talent pour ce qui est de ses rapports avec la Nature Tropicale.

Avant de mettre en relief le talent de Leconte de Lisle, et de chercher à en découvrir les diverses origines, il est nécessaire, croyons-nous, de montrer à ceux qui pourraient ne pas la connaître, sa physionomie au point de vue esthétique, car pour la plupart des représentants de l'Art, il y a entre la Beauté de leurs Œuvres et celle de leurs visages une réelle et indéniable correspondance ; si bien qu'on ne peut pleinement admirer celles-là, sans se représenter celui-ci par la pensée et c'est ce qui explique que du jour où quelque passionné du rythme, de la couleur ou des formes plastiques, s'enthousiasme d'un poète, d'un peintre ou d'un sculpteur, il devient naturellement très désireux de l'approcher, pour donner à ses yeux la satisfaction de le voir et de constater alors que l'œuvre et l'auteur sont en parfaite harmonie. Il y a en outre, dans l'existence de tout artiste, une époque déterminée où il présente le plus de beauté physique et généralement c'est celle de l'entière possession de son talent, c'est donc celle qu'il faut choisir pour le faire mieux admirer. Pour notre poète, cette époque fut en 1869, c'est-à-dire au lendemain de la cinquantaine quand il était reconnu le Maître des Parnassiens, heureux de suivre son fier enseignement d'impersonnalité, d'impassibi-

lité apparente et sa technique impeccable, c'est-à-dire au moment même où venait de paraître son poème de *Kain*. C'est alors qu'un artiste français, inconnu de votre génération, bien qu'il ait eu assez de notoriété pour être choisi par ses pairs comme un des onze membres de la Commission artistique reconnue par le Ministère de l'Instruction publique, au 7 septembre 1870, le sculpteur Hippolyte Moulin exécuta le buste de Leconte de Lisle qui de suite fut placé à la devanture de l'Éditeur Alphonse Lemerre où les passants étaient retenus par le beau caractère de ce bronze au regard dominateur et à la belle chevelure descendant sur l'arrière du cou fièrement campé.

Si au lieu d'envoyer à Paris sa contribution pécuniaire pour collaborer avec ses admirateurs métropolitains à la glorification de Leconte de Lisle par le groupe de Denis Puech, placé dans une des allées du Luxembourg, en 1895 un an après sa mort, le Conseil Municipal de St-Paul avait bien voulu écouter celui qui avait suggéré l'idée d'honorer ici même la mémoire du poète, il aurait commandé une reproduction du buste qu'avait sculpté Moulin, et alors nous aurions pu voir du haut de son piédestal, érigé devant la maison commune Leconte de Lisle, ombragé à nouveau par les vieux tamariniers, fixer les rampes de la montagne natale par lesquelles au temps de *l'Illusion suprême*, il regardait venir à lui le « charme de ses premiers rêves ».

Mais cet avis n'a pas été suivi et tandis que l'édilité de St-Paul apportait sa contribution au monument qui est au Jardin du Luxembourg, un témoignage d'admiration que lui élevait l'élite des écrivains parisiens, on a vu se créer dans la capitale même sous la présidence de Léon Dierx, un comité composé de ses meilleurs disciples, tenant à offrir au poète dans l'île où il était né un hommage commémoratif ; et c'est ainsi que se dresse à St-Denis la colonne que surmonte le buste de Leconte de Lisle.

Le jeune artiste, originaire de l'île Maurice et doué d'une originalité rare que fut José d'Emmerez de Char-moy, a donc sculpté pour le chef-lieu qui n'a alors rien

fait malheureusement pour son inauguration (1), une œuvre ne manquant certainement pas de caractère puisqu'on retrouve dans le profil de la tête, de quelque côté qu'on se place pour l'examiner, la comprendre et l'admirer, sa fierté et son suprême dédain pour tout ce qui n'est pas la Beauté ou l'Intellectualité ; mais José d'Emmerez de Charmoy a reproduit les traits de notre compatriote, au moment où l'âge se faisait sentir, il avait perdu dans l'encolure du moins, la perfection des lignes qui frappait ses contemporains, ainsi que vous le verrez dans quelques moments.

C'est pour vous montrer comment était Leconte de Lisle dans tout l'éclat de son influence sur les Parnassiens, qu'un dessin au crayon noir, exécuté rapidement sur notre demande par une jeune fille, vous le représente sur le fond de cette salle, tel que l'aquafortiste Rajon l'a gravé, en tête de l'édition définitive des Poèmes Antiques (2).

Afin de compléter l'impression que vous pourrez tirer de cette image, recourons à ce qui a été écrit au sujet de Leconte de Lisle par deux artistes qui le connurent parfaitement, l'admirèrent également et l'aimèrent profondément.

Le poète Théodore de Banville, dans ce volume précieux qui se nomme les *Caméas Parisiens* et où figurent, pour la postérité, grâce à un style remarquable plein d'observations concises, toutes les illustrations parisiennes de la dernière partie du XIX^e siècle, représente ainsi Leconte de Lisle :

« L'auteur des *Erinnyes* ne manque pas au premier devoir du poète qui est d'être beau. La tête a un aspect guerrier et dominateur, et tant par la ferme ampleur que par le développement des joues, indique les appétits

(1) Plus que silencieuse.

(2) A la séance du 5 Juin 1924, ce dessin a été remplacé par une photographie appartenant au Musée Léon Dierx, que M. Adrien Merlo avait placée en évidence sur une table.

d'un conducteur d'hommes, qui se nourrit de science et de pensées, comme il eût mangé sa part de bœufs entiers au temps d'Achille et qui, s'il n'est qu'un petit buveur dans la réalité matérielle, peut vider d'un trait le grand verre pareil à la coupe d'Hercule, dans lequel Rabelais nous verse la rouge vérité. Le front très haut se gonfle au dessus des yeux, en deux bosses qui ne font guère défaut dans les têtes d'hommes de génie ; les sourcils bien fournis, sont très rapprochés des yeux et ces yeux vifs, perçants, imperieux et spirituels, sont comme embusqués au fond de deux cavernes sombres, d'où avec impartialité, ils regardent passer tous les dieux. Le nez osseux, est creusé à sa racine, et à l'extrémité avance assez violemment avec des airs de glaive ; la bouche rouge, charnue, que surmonte un plan net et hardi est ferme, fière et malicieuse, très accentuée, d'un pli railleur qui la termine ; le menton légèrement avancé, gras et un peu court se double déjà, pour exprimer que tout grand travailleur a quelque chose du moine cloîtré, ne fût-ce que par l'isolement et la patience, avant de se rattacher à un cou solide et pur comme une colonne de marbre. Lorsque songeant à traduire Eschyle et à créer une Orestie Française, Leconte de Lisle se promenait en causant avec le vieux combattant de Salamine et de Platée, dans le pays idéal de la Tragédie, tout à coup il s'aperçut que son compagnon de voyage était chauve à ce point, que les tortues pouvaient prendre son crâne pour un rocher poli. Alors, ne voulant pas humilier ce Titan et, d'autre part ne renonçant qu'à regret à un ornement dont l'indispensable beauté ne saurait être méconnue, il se résigna à prendre le parti de devenir chauve par devant, tout en gardant sur le derrière de la tête, la richesse soyeuse d'une chevelure apollonienne.

Maintenant c'est le Peintre de la *Glaneuse* et le Poète des *Champs et de la Mer*, M. Jules Breton, que Leconte de Lisle initia à l'Art des Vers, qui nous donna, peu de temps après sa mort, dans un article de la *Revue Bleue* consacré à sa mémoire, ce rapide croquis où on retrouve quelques traits déjà signalés par Théodore de Banville.

« Leconte de Lisle avait le front large et haut, admi-

blement pur de plan : le sourcil, sur de profondes arcades, s'inclinait pensivement, légèrement froncé, dans une observation lucide vers la racine du nez au contour simple et noble, nez d'ancien évêque. La bouche un peu rentrante, mais bien arquée, les coins abaissés, se retroussait finalement dans une expression de fine ironie. Il avait l'œil absolument beau, bon pour ses amis, extraordinairement expressif, voilé parfois au moment du repos, puis s'animant, jetant par éclairs, les joies ou les colères de son cœur ou de son génie, au contact des beautés ou des laideurs de ce monde. Adorateur du beau, il avait de violentes indignations ».

Maintenant que nous avons sous les yeux le masque du Poète, cherchons à découvrir les influences ancestrales ou familiales qui agissant naturellement, et sans qu'on se doutât sur son cerveau, ont fait de lui un artiste exceptionnel dans la littérature française. Contrairement à deux de nos compatriotes auxquels une collaboration aussi intime que personnelle, a fait prendre un pseudonyme unique pour bien attester qu'au point de vue intellectuel ils ne font qu'une seule et même individualité, vous avez d'avance nommé Messieurs Marius-Ary-Leblond, nous ne pensons pas que le fait d'être né dans une colonie française de parents métropolitains, d'être créole en un mot, ait suffi à déterminer le *sens* de la poésie dans Leconte de Lisle, sans quoi beaucoup d'entre nous pourraient se dire doués du sens de la poésie. Pour donner de la valeur à leur opinion, ces écrivains qui ont été très utiles aux littérateurs en consacrant un volume plein de renseignements à la personnalité de notre poète avec des documents auxquels nous allons recourir bientôt, disent « que le choix du détail dans la description et de certains détails de naïveté particulière, l'admiration pour le côté objectif de la vie, pour le décor naturel, cette sensualité spéciale qu'on peut appeler la furie de l'œil, voilà encore qui atteste l'origine créole. »

C'est ailleurs que dans le fait d'être né à St-Paul, île de la Réunion que Leconte de Lisle *doit le mérite* d'être un grand poète dont l'œuvre est de toute beauté pour

les intelligences dignes de la comprendre. Il est nécessaire de le dire au moment où nous y pensons que l'impopularité de Leconte de Lisle si nous pouvons nous servir d'un tel mot qui contraste tellement avec toute sa nature, c'est que produit d'une famille de choix il n'a travaillé vraiment que pour une élite ce qui ne peut signifier qu'il ne puisse être compris par quelqu'un n'ayant pas de grandes connaissances générales. L'influence des parents et des grands parents remontant quelque fois à plusieurs générations est un des facteurs importants qu'il faut le plus souvent prendre en considération quand on veut comme ici, étudier, pénétrer la vie d'un homme et découvrir les raisons qui ont déterminé la direction qu'il a suivie pour devenir une personnalité, d'autant plus remarquable, que le milieu intellectuel d'où il sortait n'avait aucun rapport immédiat, aucune affinité, avec ses goûts et ses aspirations. Charles Marie Leconte de Lisle, échappe moins que tout autre aux lois impérieuses de l'atavisme.

Le père de notre poète appartenait à une famille normande comptant dans plusieurs générations des médecins et des apothicaires ; âgé de 26 ans, il était à la fin du premier Empire, chirurgien sous-aide (1).

Aux premiers jours de la Restauration (1816) il vint chercher fortune à l'île Bourbon, où il continua à exercer la profession de médecin. Il épousa l'année suivante Anne, Suzanne, Marguerite Riscourt de la Nux et eut pour premier enfant, Charles Marie le 22 octobre 1818 ; vers 1825, il se rendit en France, s'établit à Nantes avec sa famille qui s'augmenta de deux filles et d'un autre fils et revint à l'île Bourbon quand l'aîné atteignait sa dixième année. En 1834 le docteur Leconte acquit la propriété de l'Olivier où il s'occupa de culture et d'in-

(1) Le nom de de Lisle ajouté à celui de Leconte n'est pas une indication d'origine nobiliaire, mais a été pris au commencement du siècle par une branche de cette famille normande habitant une terre arrosée par Lisle, petit cours d'eau de ce pays de prairies herbues, pour la différencier des autres branches de la famille. Nous avons ici de nombreux exemples d'appellations de ce genre.

industrie sucrière en même temps qu'il faisait quelque peu de médecine. Une usine à sucre, à ce moment et surtout dans une localité où l'eau était trop rare pour produire de la vapeur, ne se composait que d'un manège à mules mettant en mouvement trois cylindres verticaux pour l'écrasement des cannes; des chaudières Pothin pour l'évaporation du jus et une « purgerie » pour le terrage du sucre qui avec le temps se débarrassait du sirop enrobant les cristaux de cassonade dont la valeur était élevée et qui après la destruction des cafèières faisait la richesse des planteurs créoles.

Monsieur le Docteur Leconte était membre correspondant du Comité d'Agriculture pour la commune de St-Paul. Nous ne savons point vraiment qui lui valut ce titre, les archives coloniales de ce temps n'étant point très riches en documents agricoles. En 1841, brusquement il vint se fixer à St-Denis comme nous l'apprend la démission qu'il donne de cette charge plutôt honorifique. Il y a dans cette date, croyons-nous, une des raisons qui déterminèrent plus tard le poète et les siens à ne point apprécier leurs compatriotes (1).

C'est de sa mère descendant d'une vieille famille originaire du Languedoc que Leconte de Lisle tient surtout ses qualités intellectuelles et principalement son amour des beautés de la Nature. Cette lignée dont le premier venu à l'île Bourbon en 1720 fut le Marquis François de la Nux, compromis dans une conspiration contre le Régent et s'est fait toujours remarquer par son intellectualité.

Alexis Rochon, astronome et physicien français qui fut envoyé en 1768 dans la mer des Indes dont il reconnut les écueils et détermina la route la plus sûre pour se rendre aux îles de France et de Bourbon, dit dans

son *Voyage à Madagascar, au Maroc et aux Indes Orientales* que le de la Nux qu'il connut sur une propriété qu'il avait à neuf cents toises de hauteur, à peu près, avait des connaissances étendues d'agriculture, de physique et même d'astronomie et lui donna un mémoire qui contient quelques observations faites à la vue simple, montrant combien il est avantageux d'observer sur un sol élevé. Un autre astronome Le Gentil qui passa à peu près à la même époque dans la colonie où il était venu observer le second passage de Vénus écrivit ceci dans son voyage dans les mers de l'Inde : « J'ai vu très fréquemment à l'île Bourbon, M. de la Nux, correspondant de l'Académie royale des Sciences, chez lequel j'ai logé pendant quelque temps. Il voulut bien partager avec moi la peine de mes différentes observations; j'eus avec lui bien des entretiens sur tout ce qui pouvait avoir rapport à l'histoire Naturelle des deux îles, à celle des vents, des moussons etc. Il me communiqua un mémoire fort intéressant sur les trombes, dont je parlerai au cours de ce voyage ».

La mère d'Evariste de Paray était une demoiselle de la Nux sœur du grand père maternel de Leconte de Lisle. Vous verrez plus loin que malgré la différence de culture et de tempérament, il y a certains points de ressemblance entre le grand oncle et le petit neveu; ce dernier n'aurait pas été assurément satisfait qu'on osât les lui indiquer puisque le poète d'Eléonore est un de ceux qui ont le plus déchiré la robe de lumière de la pudeur divine et de la volupté, mais l'esprit de la race se retrouve chez l'un et l'autre.

Le sentiment d'admiration pour la nature tropicale surtout pour le paysage sévère aux contrastes violents comme couleurs et formes qui offre la région de St-Paul, s'éveilla en Leconte de Lisle vers la seizième année, alors que son père qui se sentait insuffisamment occupé par les soins à donner à sa clientèle, acheta la propriété de l'Olivier dont notre poète indiqua plus tard la situation dans une Nouvelle inédite dont MM Athénas et Merlo ont cité une vingtaine de lignes qu'on trouve dans leur ouvrage de Leconte de Lisle au chapitre de l'île et l'Homme.

(1) Le docteur Leconte de Lisle sut plaire à une jeune veuve de St-Paul et en eut un fils adultérin qui ne pouvait renier physiquement son origine paternelle. Les personnes descendant de cette naissance se sont fait aussi remarquer par leur intelligence.

L'emplacement de l'Olivier est selon cette citation sur la gauche de la route nationale qui va de St-Paul à St-Leu sur la cime aplanie d'un grand piton qui domine le Boucan Canot, les Caps la Houssaye et Champagne ; la vue n'y embrasse pas la baie de St-Paul ainsi que l'a écrit Leconte de Lisle de France où il avait perdu la notion des distances mais on y découvre bien la Pointe des Galets toute lumineuse et frangée d'écume s'avancant dans le bleu de la mer, comme une pensée qui se perd dans un rêve.

Cette maison qui subsiste encore, située entre Florimont et l'agglomération de St-Gilles-les-Hauts était à peu de distance de l'habitation du « cher Aïeul », celle dont il est question dans le poème de *Si l'Aurore*, la Collinée où furent reçus les voyageurs attirés par les connaissances de M. de la Nux et au voisinage de laquelle il ne reste qu'un Cannelier et un arbre de Cythère. C'est dans cette localité que Leconte de Lisle fit connaissance de la Ravine St-Gilles dont la beauté des nappes d'eau du Bassin Bleu de teinte claire, du Bassin Malheur si foncée qu'elle semble violette, du Bassin des Trois Roches avec le jaillissement « des Cascades en éventail », de celui des Aigrettes et de celui du Cormoran produisit sur lui une impression si profonde qu'il en perpétua le souvenir dans le *Poème barbare* qui porte son nom et dans une strophe de *l'Illusion Suprême*. C'est aussi dans cette localité que le jeune homme comprit la beauté des soleils couchants.

Les plaines de la mer, immobiles et nues,
Coupant d'un long trait d'or la profondeur des nues
Seul un rose brouillard, attardé dans les cieux
Se tord languissamment comme un grêle reptile
Au faite dentelé des monts silencieux.

Les membres de la famille de la Nux dans la première partie du dernier siècle étaient tous considérés comme des personnes fort cultivées mais portées naturellement à la critique, aussi étaient-elles redoutées de ceux qui n'étaient pas des intellectuels. Nous tenons ces appréciations de quelques-uns de leurs contemporains que nous

pûmes consulter en rentrant au pays et désireux de nous renseigner sur tout ce qui touchait à Leconte de Lisle.

C'est de la famille maternelle que notre poète tenait la beauté de sa figure remarquable d'expression par son regard profond, le dessin de ses lèvres prédestinées à dire de beaux vers et ce sourire plein de finesse qui faisait pressentir de loin le mot plein de juste malice.

Au bord de l'Océan Pacifique, à Honolulu, dans un modeste cimetière ombragé aussi de quelques filaos se trouve la tombe d'Henry de la Nux, cousin germain de Leconte de Lisle et de la même lignée que celui qu'ont connu et apprécié Le Gentil et Alexis Rochon. Il était ingénieur à l'île de la Réunion et aussi membre de notre Société des Sciences et Arts, s'occupait aussi d'astronomie à ses moments perdus. Cette science semble avoir été toujours chère aux parents de l'auteur des *Etoiles Mortelles*. Ses compatriotes n'ayant jamais fait appel à ses connaissances techniques, en 1871 quand eut lieu la mort de sa femme, Henry de la Nux put quitter la colonie, où rien ne pouvait le retenir, il se dirigea avec les deux derniers de ses fils en bas âge à la Nouvelle Californie, aux îles Fiji, aux Hébrides puis enfin aux îles Hawaii où il devint un des premiers constructeurs de ces barrages qui, établis dans les gorges de ravines où ils emmagasinent les eaux pluviales ruisselant sur le sommet des montagnes, ont permis d'irriguer les terres de ces îles et en ont fait la richesse. Quand la mort vint le prendre, sur le dernier chantier où il tomba de la chaux vive, il dut regretter lui qui avait vu et souffert de la sécheresse terrible de 1870 que de tels travaux dont il avait pressenti l'importance n'avaient pas été entrepris au pays natal.

Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, de cette diversion, le souvenir des de la Nux m'a rappelé à celui-ci et la passion des études professionnelles m'a fait oublier le Poète ; cela ne se serait pas produit si un autre qu'un agriculteur, comme je vous le disais plus haut, avait été choisi pour vous parler de lui.

C'est à cause de ses origines tout opposées d'ascendants du Nord Ouest et du Midi de la France d'un côté, de libre penseur plus porté à se laisser guider par la Nature que par les considérations religieuses, de l'autre de parents de race vraiment aristocratique, aimant tout ce qui fait les raffinements de la vie, comme les Beaux Arts et les belles lettres que pendant qu'il compose ses premiers poèmes, Leconte de Lisle se plaît à discuter religion avec ses amis et s'occupe avec passion de questions sociales et de politique révolutionnaire dont il se désintéressera plus tard, tandis que le sentiment d'aversion pour le christianisme qu'il avait hérité de l'enseignement paternel subsistera toujours en lui sans perdre un moment de sa violence.

Ce n'est pas sur les bancs des classes du Lycée qui porte aujourd'hui son nom que Leconte de Lisle reçut la première instruction des lettres et des sciences mais à la maison de famille, de son père auquel sa profession laissait alors assez de loisirs, l'île jouissant d'un excellent climat et ne connaissant pas les maladies comme aujourd'hui, ce qui faisait que ce n'était qu'accidentellement qu'on recourait au médecin. De 1828, c'est-à-dire de son retour à Bourbon en 1837, Charles Marie Leconte de Lisle étudia donc avec son père ce qu'il pouvait apprendre de littérature française, de latin et de grec ainsi que de science. A quinze ans il lit les Orientales, les Feuilles d'Automne et les Méditations de Lamartine qui mirent moins de temps pour être connues à l'île de la Réunion que plus tard les Poèmes Antiques, ce qui nous porte à croire que les générations qui nous ont précédés étaient plus curieuses du mouvement littéraire qui se produisait alors que n'est celle d'aujourd'hui. La lecture des œuvres romantiques coïncide chez Leconte de Lisle avec les amitiés de jeunes gens de son âge qu'il rencontre à ce moment et avec lesquels il restera en correspondance pendant encore une vingtaine d'années. Ce sont principalement Charles Adamolle et Ernest Lebrun avec lesquels vers la dix-huitième année il discutera religion et philosophie en fumant sans fin durant les longues soirées qui s'écoulaient sur le sable de la plage de St-Paul. C'est à cette époque aussi qu'il se met à rimer pour

avoir rencontré une jeune fille, qui aurait été son premier amour, des romances sentimentales dans lesquelles on ne pourrait jamais pressentir le futur auteur des *Poèmes Barbares*.

En 1837, le jeune homme a dix neuf ans et son père l'envoie en France pour subir son examen de baccalauréat et suivre les études de droit. Il correspond en voyage avec Adamolle et lui fait part de l'impression qu'il a ressentie au Cap de Bonne Espérance à la vue d'une Panthère empaillée qui se trouvait chez un anglais où il était descendu ainsi que celle de lions vivants qu'il y admira. Pour nos compatriotes Marius-Ary-Leblond c'est cette apparition qui éveilla chez Leconte de Lisle le goût de peindre les formes des animaux sauvages, il faut, croyons-nous, y voir plutôt le réveil de l'hérédité en se rappelant que le de la Nux que fréquenta Le Gentil en 1765 et qui correspondait avec Buffon s'intéressait par le fait de l'atavisme à tout ce qui pouvait avoir rapport à l'Histoire naturelle.

C'est à cette époque aussi qu'il a connu le charme de la forêt vierge si captivante par les arômes et la fraîcheur dont elle était remplie alors qu'il imagina la Fontaine aux Lianes.

C'est encore à l'Olivier où on doit retrouver les chaudières de fonte dans lesquelles on évaporait le vesou des cannes que Leconte de Lisle a eu ses sensations de parfums qui se sont rappelées à son souvenir, longtemps plus tard, quand dans le Paris noyé des brumes de l'hiver il les a ressuscitées dans *l'Orbe d'or du soleil*.

Si ce pays tenait le moins au souvenir de ceux qui l'illustrèrent, une Société comme le Syndicat d'Initiative ici prendrait soin qu'une plaque de marbre fit savoir au voyageur de passage à St-Gilles que Leconte de Lisle a habité là. La Société du Souvenir Français de l'île Maurice qui rappela que le botaniste Commerson est mort dans cette île et que La Pérouse y a vécu quelques mois n'aurait pas manqué de le faire pour une de ses gloires.

Les impressions de cette nature se produisirent à cette époque et restèrent pleines de vie jusqu'au jour où longtemps après il songea à les évoquer. Certaines images, certaines sensations ont été perçues à cet âge où elles se gravent beaucoup plus qu'à tout autre et montrent que pour les avoir fixées Leconte de Lisle en avait vérifié l'exactitude au moyen de ses sens ; c'est ainsi que lorsqu'il parle de l'herbe salée et rampante des côtes on s'aperçoit que lorsqu'il a traversé les étendues stériles que couvrent les piquants jaunes « il a dû en porter à ses lèvres des brins ». Nous ne trouvons point, pour notre part, que la partie de l'œuvre de Leconte de Lisle consacrée à l'île natale contienne des détails de naïveté particulière, ainsi que l'ont écrit MM. Marius-Ary Leblond tout étant dit avec la plus grande recherche de vérité à l'exception d'un ou deux vers où le souci de la rime ou l'achèvement rapide d'une strophe lui a fait perdre de vue souvenirs lointains et respects de la faune locale, comme dans le poème du « Manchy » où il est question d'un papillon teinté d'azur et d'écarlate.

Débarquant à Nantes, Leconte de Lisle se rend à Dinan auprès de son oncle Louis Leconte de Lisle, avoué et maire de ce chef-lieu pittoresque des côtes du Nord. Cet oncle était chargé de lui remettre mensuellement les fonds nécessaires à son existence et ses études à venir. A ces fonctions d'homme de loi, de chef de la municipalité, il ajoutait l'honneur d'être le Directeur de l'Annuaire de Dinan et un rédacteur du Journal Dinanais dont il fit ouvrir les colonnes à son neveu qui se plaignait à un de ses amis de son caractère bourgeois et provincial. Une cinquantaine de vers furent imprimés sous le titre « Indécision » sans signature et rappelant de fort loin la mélancolie de la « Lucie » d'Alfred de Musset. Ce qui seulement fait déjà reconnaître quelque chose de la facture de l'auteur à venir des *Poèmes Antiques*, c'est cette fin

Je me demande encore

Lequel plus doucement m'émeut et me charme
Du bleuâtre horizon ou de la blonde Emma.

N'y voit-on pas la même tournure, le même balancement que dans cette éblouissante strophe de Kléarista.

Sous le ciel jeune et frais qui rayonne le mieux,
De la Sicilienne, au doux rire, aux longs yeux,
Ou de l'Aube qui sort de l'écume marine ?
Qui le dira ? Qui sait, ô lumière, ô beauté
Si vous ne tombez pas du même astre enchanté
Par qui tout aime et s'illumine ?

Leconte de Lisle s'installe à Rennes en octobre 1838 et est reçu en novembre bachelier ès-lettres, après avoir répondu fièrement à l'examinateur qui, apprenant qu'il venait de l'île de la Réunion, lui demanda quels maîtres il avait eus : « Mon père seul ; vous pouvez m'interroger ». Les notes d'examen conservés à la faculté de Rennes apprennent que Leconte de Lisle savait alors suffisamment le français ; assez bien l'histoire, la géographie, le latin et la rhétorique et passablement la philosophie, qu'il était médiocre en grec (on l'avait interrogé sur Homère), faible en mathématiques et très faible en physique.

Enhardi par ce succès universitaire, notre compatriote prend aussitôt ses premières inscriptions à l'École de Droit, mais, néglige d'en suivre les cours, et préfère se lier avec des jeunes gens aimant la littérature, mais dont pas un ne se fera connaître à la postérité. Chez lui, il se met à lire les ouvrages de toutes sortes ; littérature étrangère aussi bien que française, philosophie, revues socialistes, et il a eu l'idée, à cette époque, de composer avec un de ses amis, Julien Rouffel, de Lorient, un volume de vers qui devait s'intituler d'abord « *Le cœur et l'âme* » puis les *Rossignols et le Bengali* plus tard les *Effusions du Cœur* et enfin les *Deux voix du Cœur*, mais ce recueil aux titres successifs, tous annonçant l'expression de sentiments personnels ne parut jamais ; ce qui est heureux pour la théorie de l'art impassible.

Il était, à ce moment, sans nul doute, en pleine préparation intellectuelle et artistique, subissant les influences diverses d'auteurs qui lui plaisaient davantage. Enire temps il se liait d'amitié avec des paysagistes dont le

principal fut Théodore Rousseau, le peintre par excellence de l'Arbre, en compagnie duquel il parcourut le Finistère. Il préparait alors sa palette aussi bien que sa langue et son rythme.

L'étude de la jurisprudence était abandonnée momentanément pour la rédaction d'une Revue juvénile qui s'appelait la Variété, avait au moins douze collaborateurs, parmi lesquels quatre créoles, et dont un seul Breton, Edouard Turquety est sorti de l'ombre épaisse pour figurer dans l'Anthologie des poètes mineurs. Étant le plus actif de tous, Leconte de Lisle, en devint le Directeur. Il est aussi le principal rédacteur, publiant autant de nouvelles, d'études critiques que de poèmes.

C'est vers cette époque que grand admirateur de l'écrivain considéré à raison comme celui qui a fait entrer dans la littérature française, la beauté exotique de la Nature tropicale, Bernardin de St-Pierre, connu surtout de lui par son voyage à l'Île de France, il compose la nouvelle intitulée Mon premier amour en prose. Il admire Victor Hugo, Auguste Barbier pour ses *Iambes* violents contre la bourgeoisie, mais il ne comprend pas encore Théophile Gautier qu'il traite d'auteur excentrique et de jeune écrivain faisant de l'Art pour l'Art en attendant qu'il reconnaisse sa maîtrise d'artiste aussi bien que de prêtre parfait de la Beauté et auquel il adressera le beau sonnet à un Poète Mort des *Poèmes Tragiques*.

La négligence de l'étude du Droit a pour résultat que son père et son oncle de Dinan se brouillent avec lui et que tout subside lui est supprimé.

Voici les heures noires et douloureuses de la privation de ce qu'il faut pour vivre. Mais Leconte de Lisle est une nature pleine de ferme volonté qui se domine et devient héroïque dans la circonstance.

La Variété ayant duré un an, c'est-à-dire, ce que durent les plus belles Revues Littéraires de province, il se remet avec courage à étudier le droit. En dehors des cours à la Faculté, il reste tout le temps à travailler dans sa chambre où il manque absolument de tout, et

en septembre 1841 il subit avec succès le premier examen. En 1842 il ne correspond plus avec sa famille, dont en 1843, à sa licence, il retrouve les bonnes grâces. Il revient cette même année à Bourbon pour exercer la profession d'avocat aux yeux du public — et se prépare surtout à son avenir littéraire, en lisant tout ce qu'il trouve.

Depuis deux ans sa famille s'était fixée à Saint-Denis; de propriétaire agricole et de fabricant de sucre qu'avait été depuis 1834 le D^r Leconte avait fondé une maison de commerce figurant dans les Annuaires de la Réunion jusqu'en 1856 et à la tête de laquelle se trouva plus tard le frère cadet de notre poète à la mort de son père.

Nous avons dit qu'entre Parny et Leconte de Lisle il y avait des points de ressemblance, le moment est arrivé d'en montrer un des plus grands, c'est la méseslime en laquelle l'un et l'autre, étant sur place pour les juger, tenaient leurs compatriotes. Pour le cas que Leconte de Lisle devait faire du manque d'intellectualité de la généralité de ses compatriotes il est bien certain qu'il ne pouvait avoir un sentiment bien tendre pour eux, puisqu'il y avait entre ses aspirations et leur manière d'envisager la vie des différences infinies. C'est à ce point de vue particulier qu'il rappelle tellement son grand oncle qu'il semblerait qu'il ait voulu le copier dans sa façon de peindre le créole; aussi ne peut-on résister au plaisir de citer ce que l'un après l'autre ont écrit dans leur exil, c'est-à-dire durant les quelques mois qu'ils passèrent ici. Parny écrivait effectivement en janvier 1773 à Bertin qui voulait qu'il lui parlât de ce pays ignoré que celui-ci chérissait encore parcequ'il n'y était plus: « Le créole est vain et entêté, il méprise ce qu'il ne connaît pas et il connaît peu de chose; il est plein de lui-même et vide de tout le reste. Ici des qu'un homme peut avoir six pieds de maïs, deux cahiers et un négrillon il se croit sorti de la cuisse de Saint-Louis; tel qui galope à crû dans la plaine une pipe à la bouche, en grand caleçon et les pieds nus s'imagine que le soleil ne se lève que pour lui. Ce fond d'orgueil et de suffisance vient de l'ignorance et de la mauvaise éducation ».

Écoutons maintenant ce qu'écrivit le petit neveu au commencement de 1845 : « Voici quatorze mois que je suis à Bourbon, 420 jours de supplice continu, 1080 heures de misère morale, 60.480 minutes d'enfer » et ailleurs « Le créole est un homme grave avant l'âge, qui ne se laisse aller qu'aux profits nets et clairs, aux chiffres irréfutables, aux sons harmonieux du métal monnayé. » « Après tout cela, tout est vain : amour, amitié, désir de l'inconnu, intelligence et savoir, tout cela ne vaut pas une graine de café ».

Quand on relit ces lignes et qu'on songe à ce que Leconte de Lisle pensait de ses compatriotes, on trouve qu'elle fut bonne l'orientation qu'on a donnée à la colonne de granit qui supporte son buste sur cette ancienne place du Trésor, du Change, qui est la sienne aujourd'hui ; de la sorte le poète contemple la masse élevée de la Montagne et reste sourd aux bruits des affaires. A cet endroit de la ville me revient je ne sais pour quelle raison le sonnet — irrégulier — qu'on croirait une œuvre posthume tant elle paraît pleine d'actualité et qu'il est nécessaire de vous lire pour vous montrer comment il jugeait ceux que tourmente la maudite faim de l'Or (1).

Aux Modernes

Vous vivez lâchement, sans rêve, sans dessein,
Plus vieux, plus décrépits que la terre inféconde,
Châtrés dès le berceau par le siècle assassin
De toute passion vigoureuse et profonde.

Votre cervelle est vide autant que votre sein,
Et vous avez souillé ce misérable monde
D'un sang si corrompu, d'un souffle si malsain,
Que la mort germe seule en cette honte immonde.

(1) Notre distingué collègue, M. Hippolyte Fouque qui est celui qui ait fait le plus de recherches sur le séjour de Leconte de Lisle ici de 1843 à 1845, est arrivé à savoir que la maison de commerce d'un des siens où était employé notre futur poète, est celle occupée aujourd'hui par le consulat de Norvège et du seuil de laquelle il pouvait voir la place du Trésor, sans se douter qu'un jour son buste s'y dresserait au milieu du frémissement des palmes agitées par la brise.

Hommes, tueurs de Dieux, les temps ne sont pas loin
Où, sur un grand tas d'or vautrés dans quelque coin,
Ayant rongé le sol nourricier jusqu'aux roches,

Ne sachant faire rien ni des jours ni des nuits,
Noyés dans le néant des suprêmes ennuis,
Vous mourrez bêtement en emplissant vos poches.

Si les tableaux évocateurs que Leconte de Lisle nous a donné du pays natal sont de la plus grande exactitude, il n'est malheureusement pas de même pour ce qu'il écrivait de Bourbon à ses amis métropolitains et qu'il répétait encore à la fin de sa vie à ses admirateurs intimes au sujet de la vie coloniale et de la façon dont les travailleurs étaient traités avant l'émancipation par leurs maîtres. Il nous est vraiment pénible, Mesdames et Messieurs, de constater combien il a noirci ses contemporains en les dépeignant comme des êtres inhumains.

Des voyageurs pleins d'esprit d'observation et ne craignant pas de dire tout ce qu'ils ont vu et ressenti, comme Bory de St Vincent, Victor Jacquemont, Auguste Billiard ont visité la colonie de 1793 à 1820 et aucun d'eux n'a tracé de tableau aussi sombre que celui qu'a inventé notre poète et qu'il faut malheureusement reproduire d'après Jean Dornis l'auteur de Leconte de Lisle intime :

« Tout le long du jour il était poursuivi par les cris des Noirs qu'on frappait. Devant les cases mal closes, il entendait les hurlements plaintifs, les supplications désespérées, « grâce maître » et ce cri lamentable dont il s'était déshabitué le déchirait à présent, l'affolait. Mais s'il était blessé des souffrances de cette chair noire, l'indifférence de ceux qui la torturaient lui semblait plus avilissante encore. Il regardait les jeunes filles créoles passer, blanches et délicates, drapées de claires mousselines, telles que des anges de lumière devant les cases entr'ouvertes. Elles entendaient les gémissements avec un sourire sur leurs lèvres rouges. Cela faisait partie, pour elles, des bruits de la Nature. Il songeait qu'un abîme était creusé pour toujours entre lui et ces jeunes femmes si désirables qui n'avaient pas pitié de la douleur ».

Il nous semble que celle qui a écrit ces lignes ait

voulu atteindre, amoindrir le « charme des premiers rêves » de celui qui l'a aimée avec une ardeur qui semble ne devoir rien au prestige de la poésie et transfigurer celui qui en est embrasé.

Mesdames, si ces jeunes filles « drapées de claire mousseline » étaient aussi inhumaines que les a représentées à ses amis, à ses admirateurs à la fin de sa vie le plus grand poète de la Réunion, vous et vos enfants ne seriez pas celles qu'on voit secourir la misère aussitôt que vous la soupçonnez chez ceux qui vous servent.

Pour des causes dont nous n'avons pas à rechercher l'exactitude, Leconte de Lisle avait souffert profondément en rentrant au pays dans ce qui touchait à sa famille qui à cause de son père était tenue à l'écart, mais ce n'était pas une raison pour soulager sa rancœur en déconsidérant les jeunes filles de son pays.

Malgré nous nous songeons devant ces lignes à ce vers des Poèmes Tragiques :

D'autant plus rancunier que les torts sont anciens.

Il est certain que quelques propriétaires ont pu abuser de leur situation à l'égard des travailleurs dont ils disposaient par héritage ou par acquisition, mais ils étaient très rares et jamais on n'avait eu à relever de manque d'humanité chez leurs compagnes et chez leurs filles ; nous pouvons dire avec une certaine fierté que de toutes les anciennes colonies françaises l'île Bourbon fut celle où les travailleurs étaient traités avec le plus de bonté par leurs maîtres ; dans certains cas l'administration au XVIII^e siècle et au commencement du dernier a dû annuler le testament de quelques propriétaires affranchissant leurs Noirs et leur donnant leurs terres en si grande quantité qu'une telle mesure aurait pu produire un changement trop considérable dans certaines localités.

Continuons à suivre Leconte de Lisle durant les années qui précédèrent son entrée définitive dans la vie littéraire. A croire certaines personnes qui l'ont connu en 1843 et 1845 c'est à ce moment qu'il se familiarisa avec la religion hindoue et sa littérature mythologique. Dans

la revue *La Variété* dès 1839 on pouvait s'assurer que l'Inde si voisine de la Grèce au point de vue plastique avait produit son impression esthétique sur son imagination puisqu'il y célébrait les grâces d'un de ses enfants, avant qu'Auguste Castellan de l'île Maurice avec la Malabare et Charles Baudelaire la Malabaraise (1) n'eussent donné droit de cité à d'autres figures indiennes dans le Parnasse Français, comme Théocrite l'avait fait pour la brune Bombyka d'origine Égyptienne dans l'anthologie grecque. A ce moment Leconte de Lisle était sans doute loin de songer au fantôme diaphane de l'illusion suprême.

Malgré l'enfer moral que lui semblait être la vie coloniale, le poète était sur le point de s'en accommoder, puisqu'il avait fait au ministère de la Marine et des colonies la demande d'une place de professeur d'histoire ou de littérature au Lycée de la Réunion. Ici encore nous retrouvons une nouvelle coïncidence entre Leconte de Lisle et Farny ; une fois que ce dernier fut ruiné par son banquier qui lui emporta 30.000 francs en allant à tous les diables, en juin 1793 il écrivait à sa sœur Madame Panon Duportail : « Il y a à parier qu'avant peu je serai sur la paille. Je me ferai maître d'école à Bourbon... je peux enseigner l'anglais et l'italien ». Professer à Bourbon l'anglais et l'italien, l'histoire ou la littérature, voilà ce qu'à cinquante et un ans de distance grand oncle et petit neveu rêvaient, bien qu'ils jugeaient l'un et l'autre que la vie ici était un enfer.

Malgré tous les exemples que nous avons eus, et que nous avons encore d'intelligences distinguées qui se sont conservées et développées en remplissant leurs modestes fonctions dans la maison d'éducation dont la colo-

(1) A ceux qui ont voulu mettre en doute la venue de l'auteur des *Fleurs du Mal* dans ce pays comme l'a fait Leconte de Lisle lui-même on peut donner comme preuve philologique ce nom de Malabaraise qui signifie mélisse de natifs du sud de l'Inde et de descendants de malgaches établis à Bourbon depuis plusieurs générations. Cette appellation ne se trouve pas ailleurs ; il faut l'avoir entendue pour s'en servir.

nie est si fière à juste titre, on se demande si ce tempérament bien trempé ne se serait point perdu comme bien d'autres également doués dans le milieu colonial où les habitudes journalières ont une si grande force démoralisante.

Combien de lauréats, combien de professeurs qui avaient devant eux un superbe avenir ont mené ici une vie toute différente de celle qu'on en était en droit d'attendre d'eux parce que vivant d'une existence routinière.

Il est peut-être heureux même, que Leconte de Lisle ait eu à souffrir de l'ostracisme dont était frappée sa famille depuis 1841, parcequ'ainsi il vécut isolé, ne fréquentant pas les jeunes gens désœuvrés de Saint-Denis qui auraient trouvé en lui un partenaire capable de leur tenir tête de toutes les façons. Si de visage il rappelait de la Nux, les hommes du midi, distingués par l'extérieur physique qu'il avait hérité de son père, Leconte de Lisle était bien bâti comme un Normand, ce qui le rattachait à Flaubert ; il était d'une très grande adresse au billard nous a dit un des 25 signataires de la pétition relative à l'abolition de l'esclavage, M. Paul Lépervanche qui s'en souvenait encore fort bien dans sa quatre-vingt dixième année.

L'exil du poète prend fin en 1845 quand un de ses amis métropolitains dont il faut conserver le nom avec reconnaissance dans notre mémoire, Monsieur de Ville-neuve, lui demanda en une lettre pressante s'il voulait venir collaborer à la rédaction de la *Démocratie Pacifique* à Paris, aux émoluments de 1.800 francs par an et l'engagement de l'impression par l'École Sociétaire d'un volume de vers sur le point d'être publié.

Leconte de Lisle accepta de suite et l'écueil de l'existence coloniale fut ainsi évité et si le Lycée de Saint-Denis compta un de ses fils de moins comme professeur la colonie s'assura ainsi un poète de plus et le meilleur.

Aussitôt sans bourse déliée, grâce à son capitaine M. Bastard, il s'embarque sur la *Thalaise*, le même voilier sur lequel il était venu deux ans auparavant. Les trois voyages en mer de 1837, 1843 et 1845, n'ont certainement pas été sans influence sur la genèse de certains

poèmes de Leconte de Lisle, en dehors de ceux où ils développèrent la sensation du Temps, de l'Étendue et de la Solitude, comme le *Sacra fames* qui a vu pourtant le jour plus de quarante ans après la dernière traversée ; mais nous savons que parfois la réalisation d'une idée poétique n'a lieu que longtemps après qu'elle a semblé sommeiller, qu'elle a paru même avoir été abandonnée par le poète qui semble avoir l'Éternité pour mettre au point un sujet bien conçu. Arrivé à Paris, Leconte de Lisle se met à l'œuvre et publie dans la *Démocratie Pacifique* des articles pleins de l'enseignement Fourriériste et des poèmes divers dans la *Phalange*, qui en était la revue scientifique et littéraire. Ces vers sont un bon nombre de ceux qu'on lira plus tard dans les *Poèmes Antiques*, mais débarrassés des comparaisons philosophiques par lesquelles l'auteur crut alors nécessaire de terminer certains de ses poèmes, comme par exemple celui du *Désert* qui a été ainsi diminué d'une dizaine de vers.

Au commencement de 1848, Leconte de Lisle qui est devenu l'ami de Louis Ménard et de Thalès Bernard poète et mythologue, abandonne sur leurs conseils la *Démocratie Pacifique* et s'éloigne de l'École Sociétaire pour prendre part au mouvement révolutionnaire qui se dessine. Nous ne rechercherons pas quel rôle il devait jouer en Bretagne comme délégué du Gouvernement et ne le suivrons pas non plus plus tard, aux barricades accompagnant Louis Ménard, cette individualité si curieuse par toutes les connaissances qu'il possède, écrivain aussi bien que chimiste, qui fut l'inventeur du fulminate coton dont il voulait faire bénéficier les insurgés. Nous ne nous occuperons de lui, sur le terrain politique parce que c'est une question intéressant la Colonie, qu'au sujet de la requête dont il a eu l'idée, qu'il rédigea et fit signer par vingt-cinq créoles alors étudiants à Paris, et qu'il remit aux membres du Gouvernement provisoire. Il s'agissait de l'abolition de l'esclavage dont ces jeunes gens félicitaient le Gouvernement et se réjouissaient « tenant pour insensés et ennemis de leur pays ceux qui oseraient opposer une résistance coupable au décret libérateur ».

Le résultat immédiat de cette initiative fut encore la suppression des subsides qu'envoyait alors son père à

Leconte de Lisle. Notre poète racontait plus tard à ceux qui l'approchaient que les propriétaires de Noirs, furieux de ce mouvement philanthropique qui causait la ruine de quelques-uns, en conçurent une vive colère et lui écrivirent « qu'il serait fusillé s'il remettait les pieds dans la colonie » Les créoles de cette génération que n'avait pas encore divisés la politique, étaient généreux plutôt que rancuniers, aussi oublièrent-ils assez vite l'adresse dont Leconte de Lisle était l'auteur ; la preuve en est que lorsque parurent en 1852 les *Poèmes Antiques* en même temps que les *Poèmes et Paysages* d'Auguste Lacaussade un autre des vingt-cinq signataires de la dite requête, les membres du Conseil Colonial, fiers de penser que ces deux jeunes gens acquérant plus tard de la célébrité par leurs œuvres littéraires feraient honneur à leur pays, accordèrent à tous deux une subvention de deux mille francs — somme importante alors — qu'ils reçurent jusqu'au jour où la colonie, atteinte dans sa production, par les fléaux dont souffrit son agriculture cessa de la leur verser mensuellement, sous le prétexte qu'un d'eux, Lacaussade se trouvait assister souvent au spectacle de l'Opéra ou de quelque autre théâtre lyrique où il connut celle qui fut plus tard l'admirable compagne de sa vieillesse.

A cette époque, pour vivre Leconte de Lisle était obligé de donner des leçons de grec aux jeunes gens préparant leurs examens du baccalauréat ; il est pénible de penser que le temps qui aurait pu être consacré à l'éclosion de quelque beau poème était sacrifié à ce travail ingrat par dessus tout ; il en est résulté cependant de ce travail l'idée de traduire en un français qui se rapprocha beaucoup du texte hellénique des traductions de Bion, Moskos, Théocrite et puis d'Homère et des trois tragiques. Les amis que s'était choisis Leconte de Lisle, particulièrement Théodore Rousseau, le peintre Jobbé Duval dont il épousa plus tard la fille ont eu certainement une influence sur sa conception générale de l'Art et même sur sa technique où les critiques avisés reconnaissent la fréquentation qu'il eût des ateliers de peinture pour donner à ses scènes la vie qu'elles possèdent, soit comme vue de la Nature ou disposition des personnages, placés

devant nos yeux avec tous les détails de leur habillement ou de leurs ornements rappelant les pays d'où ils sont et l'âge auquel ils appartiennent.

L'île natale ne fut pas la seule à encourager les débuts de son poète, l'Académie Française lui accorda aussi un prix ainsi qu'on le verra un peu plus loin.

La gloire de Leconte de Lisle ne vient pas seulement de ce qu'il ait composé des poèmes impeccables assurés de durer autant que la langue française mais encore et surtout d'avoir formé à son enseignement intellectuel autant que littéraire des ouvriers qui devinrent à son exemple d'excellents ouvriers des vers.

Après Alfred de Musset et Lamartine, tous les jeunes poètes dont la plupart n'avaient pas le souci de la forme et de la discipline littéraire ne cessaient de larmoyer et de mettre le public au courant de toutes leurs conquêtes ou de leurs abandons ; la poésie française était diminuée et en dehors de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny et de Théophile Gautier, il n'y avait point à espérer de la voir briller d'un nouvel éclat. Baudelaire avait bien paru ainsi que Théodore de Banville mais aucun d'eux ne sut s'imposer à une jeune pléiade de jeunes talents prêts à se laisser diriger. Notre compatriote qui avait le tempérament d'un conducteur d'hommes devint l'auteur d'une révolution heureuse, par le fait seul de son ascendant et de l'exemple qu'il donnait, en publiant en tête du volume des *Poèmes Antiques* 1852 et de *Poèmes et Poésies* la préface dont nous extrayons les premières lignes où se retrouvent toute sa fierté et sa profession littéraires.

« Ce livre est un recueil d'études, un retour réfléchi à des formes négligées ou peu connues. Les émotions personnelles n'y ont laissé que peu de traces, les passions et les faits contemporains n'y apparaissent point. Bien que l'Art puisse donner dans une certaine mesure, un caractère de généralité à tout ce qu'il touche, il y a dans l'aveu public des angoisses du cœur et de ses voluptés non moins amères, une vanité et une profanation gratuites ». Cette Préface qui contient toute la Doctrine du Parnasse Contemporain, se trouve résumée pour la partie sentimentale dans le Sonnet des Montreurs que voici qui parut un peu plus tard dans les *Poèmes Barbares*.

Tel qu'un morne animal, meurtri, plein de poussière,
La chaîne au cou, hurlant au chaud soleil d'été,
Promène qui voudra son cœur ensanglanté
Sur ton pavé cynique, ô plèbe carnassière !

Pour mettre un feu stérile en ton œil hébété,
Pour mendier ton rire ou ta pitié grossière,
Déchire qui voudra la robe de lumière
De la pudeur divine et de la volupté.

Dans mon orgueil muet, dans ma tombe sans gloire,
Dussé-je m'engloutir pour l'éternité noire,
Je ne te vendrai pas mon ivresse ou mon mal,

Je ne livrerai pas ma vie à tes huées,
Je ne danserai pas sur ton tréteau banal
Avec tes histrions et tes prostituées.

La discipline du Parnasse Contemporain dont Leconte de Lisle a été le chef reconnu, incontesté et respecté autant qu'admiré et aimé de tous ceux qui se rangèrent à ses côtés, n'exigeait pas seulement du poète l'impersonnalité, au point de vue des sentiments mais aussi et surtout une consciencieuse application dans la mise au point du moindre poème, réclamant de lui la connaissance parfaite de la langue française et de tout ce qui se rattache au sujet traité, de sorte que l'œuvre créée ainsi, relève autant de la science que de l'Art. Si les âmes sensibles regrettent quelque peu l'impassibilité des Parnassiens, l'élite intellectuelle éprise de poésie est heureuse de ce que le Vers Français grâce au Maître ait gagné une précision, un mouvement et un éclat jusqu'alors inconnus.

Quelques natures rebelles ne purent se soumettre longtemps à la discipline parnassienne dont l'un d'eux avait été pour ainsi dire le porte-drapeau connu, Paul Verlaine. Il en fut de même de Stéphane Mallarmé. La rupture du premier n'est pas à être une seule minute regrettée, puisqu'elle a donné le jour aux *Romances sans Paroles* à *Sagesse* et à *Amour*. C'est bien à la maîtrise de Leconte de Lisle que nous devons la technique de François Coppée, de José Maria de Hérédia, d'Edmond Harau-

court et de Henri de Régnier qui est venu du Symbolisme à la forme parfaite enseignée par le Maître et transmise par ses disciples. L'enseignement du Parnasse n'a pas été aussi sévère qu'on le pense, puisque chacun des disciples a su garder son originalité native.

L'influence de Leconte de Lisle au point de vue des idées ne s'est pas fait sentir seulement sur ses disciples, mais aussi sur le Maître, du cerveau duquel pendant soixante ans jaillit l'éruption des concerts éclatants. Victor Hugo (1). En effet Ferdinand Brunelière a attiré l'attention des lettrés sur le fait que la première Série de la Légende des Siècles n'a paru qu'après la publication des premiers poèmes de Leconte de Lisle qui lui ont alors donné l'idée de dérouler la série des fresques allant du Sacre de la Femme aux Temps Modernes, reconstituant avec son style magique des héros de tous les âges. Selon l'opinion de ce critique la Légende des Siècles n'aurait pas existé sans les *Poèmes Antiques*, comme les Chansons des Rues des Bois n'auraient pas vu le jour sans l'apparition des Emaux et Camées. Le Titan était ombrageux de tout ce qui se produisit en dehors de lui.

Pour avoir été le point de départ de la notoriété de Leconte de Lisle, pour contenir des morceaux de toute beauté, les *Poèmes Antiques* nous semblent malgré tout se ressentir quelque peu des tâtonnements qui ont été indispensables à leur auteur, pour passer des premiers essais qu'il sacrifia héroïquement à la maîtrise qu'il conduisit à ce moment ; comme il l'a écrit, ce livre est un recueil d'Études ; ce n'est que plus tard que l'auteur est bien maître de lui, et possède une technique et une langue qui lui sont bien personnelles.

Les *Poèmes Antiques* doivent se trouver dans la collection de l'œuvre poétique de Leconte de Lisle que tout lettré qui l'admire possède ; il y recourt de temps en temps mais ils ne représentent pas un volume de chevet et encore moins de voyage comme les trois

(1) *Poèmes tragiques* dixain prononcé à l'Arc de Triomphe de l'Étoile aux funérailles de Victor Hugo.

qui le suivirent et accompagnent jusqu'au bout du monde ses profonds admirateurs.

Les Poèmes Barbares (1864) doivent être considérés à notre avis comme l'œuvre magistrale de Leconte de Lisle ; dans ce volume à côté de morceaux qui avaient déjà paru dans Poèmes et Poésies le lecteur en rencontre d'autres où se trouve définitive l'application des théories de l'impersonnalité du poète dans son œuvre, rendue plus parfaite en étant soustraite à toutes les influences du lieu, du temps et des hommes. Il y supprima les rares dédicaces qu'il avait faites antérieurement de quelques-uns de ces poèmes à des membres de sa famille ou des amis comme la Fontaine aux Lianes à son frère Alfred, Les Elfes, à Mademoiselle Emma Leconte de Lisle, la Ravine St-Gilles à Mademoiselle Elysée Leconte de Lisle, le massacre de Mona à M. Hippolyte Fouque, le Nazaréen à Thalès Bernard, les Djungles à Louis Ménard, le Soir d'une bataille à Jobbé Duval (1) et la vigne de Naboth à Ernest Renan. Dès la première édition des Poèmes Antiques et Poèmes et Poésies il avait dédié également les superbes strophes du Dies Iræ, à Lacaussade son premier admirateur ici qui avait inscrit

(1) Jobbé Duval est un peintre français né à Nantes en 1821 qui s'est fait connaître au Salon de 1845 et aux suivants comme en 1855 où il exposa l'Oaristys et il exécuta des peintures murales à la cire en l'Eglise St-Louis de l'île à Paris et d'autre part il peignit la salle principale de l'Hôtel de Ville de Lyon. Il était élève de Delaroche on lui reprochait comme à son maître une certaine mièvrerie. Il était lié d'amitié avec Leconte de Lisle qui séduisit plus tard sa fille et lui demanda de hâter le mariage donnant comme prétexte qu'elle pouvait avoir un enfant plus tôt qu'il ne le faudrait ; l'union eut lieu mais pas la naissance. Madame Leconte de Lisle à ce qu'il paraît sachant que son mari aimait la Grèce ancienne et tout ce qui s'y rattache, tint à le lui faire souvenir en montrant en son caractère une grande ressemblance avec celui de la femme de Socrate, dont le nom de Xantippe est aussi immortel que celui du philosophe. Les traits de Madame Leconte de Lisle se font voir dans la galerie d'Appolon au Musée du Louvre parce que son père en a fait le portrait alors qu'elle était encore Mademoiselle Jobbé Duval ; il a été reproduit en tapisserie ainsi que ceux de son grand père et d'autres personnes que le peintre nantais avait exécutés et qui sont réunis dans ce sanctuaire de l'art.

son nom en tête du Cap Bernard Lacaussade ne comprit point ce parti pris ne comportant aucune exception et cette mesure fut sans doute le commencement de la brouille, qui dura de ce jour jusqu'à leur mort, entre nos deux poètes que nous devons aimer également, si non admirer.

Plus de vingt ans après la première édition des Poèmes Barbares apparurent les Poèmes Tragiques que l'Académie Française récompensa du grand prix de poésie de 10.000 francs et sembla lui assurer que sa place serait chez elle prochainement et définitivement.

Dans l'un et l'autre de ces volumes on retrouve des poèmes consacrés aux religions qui ont dirigé l'humanité à travers les âges et sous tous les points du globe vers un idéal de bonheur difficilement atteint ; d'autres poèmes sont des récits épiques ou des tableaux d'histoire ; un certain nombre sont consacrés aux paysages et aux émotions que le souvenir de l'île natale remet au cœur du poète, comme l'Aurore, le Manchy, la Ravine St-Gilles, le Bernica, l'Illusion Suprême, Si l'Aurore, l'Orbe d'or du Soleil. Charles Baudelaire qui avait passé à la Réunion en 1841 est le premier à avoir désigné ce filon d'inspiration dans l'étude de l'Art Romantique qu'il a consacrée à Leconte de Lisle. Il faut signaler enfin les tableaux d'histoire Naturelle qui se nomment les Eléphants, la Panthère Noire, le Rêve du Jaguar, Le Sommeil du Condor, la Chasse de l'aigle, l'Aboma.

Certains de ces poèmes comme Sacra Fames, l'Albatros, les Hurlleurs, sont assurément le produit des souvenirs de voyage de l'auteur d'ici en France, mais d'autres dénoteraient une origine provenant de lectures de voyages, de contemplations longues et muettes d'animaux faites au Jardin des Plantes ou au Muséum d'Histoire naturelle où il se rendait assez souvent au commencement de son séjour à Paris ou même de la vue de planches illustrées d'ouvrages scientifiques (1) En général tous ces

(1) Les visites aux établissements de ce genre jardins, musées et aux animaux sauvages qu'on y élève ont toujours été fructueuses pour les artistes quels qu'ils soient qui s'y rapprochent

poèmes que Louis Ménard qualifiait de revue zoologique sont d'un coloris puissant, et constituent de purs chefs-d'œuvre. Celui qui est un des plus connus parce que un des plus anciens la Panthère noire, serait peut-être, à notre modeste avis, le moins irréprochable parce que le Python qui se dresse du milieu d'un cactus écarlate regardant le fauve passer de loin donne l'idée d'une vignette de pharmacie. A ce moment l'auteur ne s'était pas suffisamment informé de la flore où il faisait circuler ses modèles.

Si nous nous considérons comme de sincères admirateurs de Leconte de Lisle et reconnaissons avec fierté qu'il a su peindre la lente procession des Eléphants, le vol lourd du Condor et celui de l'impassible Albatros au milieu de l'échevèlement des vagues et les fureurs du vent aussi bien que l'enquête du Sinistre rôdeur de la Mer à la recherche d'une proie quelconque sous le scintillement des constellations lointaines, il faut reconnaître qu'il n'a jamais été heureux quand il a eu l'idée d'introduire le papillon dans une de ses strophes. C'est que pour toucher, saisir, fixer sur une page blanche cet être si délicat qui donne au moindre coin de forêt, au plus petit morceau du ciel un charme éblouissant il faut l'avoir étudié, surveillé, aimé, tout enfant et avoir senti, pour ainsi dire ses palpitations entre les doigts et avoir contemplé ses yeux d'agate avant que la mort ne les ait éteints. Dans le Manchy au lieu de ce lépidoptère ima-

ainsi de la nature par leur vue ou par le rêve qu'ils font naître. Eugène Delacroix en 1825 avec la permission de Cuvier allait au Jardin des Plantes peindre à l'aquarelle les belles têtes de lions qu'on voit à la galerie Camondo. Le 30 septembre 1881 Gustave Moreau s'y transportait aussi pour peindre également de la même façon les mêmes fauves qu'on voit dans les patientes études qui se trouvent à son Musée 14 rue de la Rochefoucault. Nous connaissons pour notre part un voyageur désireux de savoir le nom caractéristique d'un oiseau qui ne l'ayant pas trouvé dans des musées de colonies anglaises comme Singapour ou Sanghaï est allé le chercher à celui de Zikavey en Chine pour pouvoir l'employer à coup sûr dans un poème. Musées d'histoire naturelle et jardins zoologiques transportent certains artistes dans la Nature sauvage et primitive.

ginaire teinté d'azur et d'écarlate, qui n'a jamais existé dans la faune de l'île de la Réunion, Leconte de Lisle qui n'avait plus à craindre les surprises de la Rime aurait mieux fait de faire intervenir le papillon de velours noir et de moire bleue — le *Disparilis* — qui semble être l'âme de notre paysage tropical, il en aurait tiré meilleur parti et son poème serait resté impeccable aux yeux de ceux qui ont d'autant plus le droit d'être difficiles que l'auteur est réputé d'allier la vérité scientifique à la beauté de l'expression.

Ils ont toujours de l'azur aux ailes les papillons que Leconte de Lisle met en contact avec les jeunes filles qu'il célèbre soit à St-Paul, soit au pays des épais sycamores comme celui du ghazel des *Poèmes Tragiques* où il le nomme le divin vagabond de l'air silencieux. Réellement le poète des Eléphants n'est pas celui des papillons. Si Victor Hugo qui a fait rugir, marcher des lions a su animer délicatement la bête à bon Dieu qu'est le coccinelle, tel vers du ghazel des *Poèmes Tragiques* comme le divin vagabond de l'air silencieux aurait pu être signé plutôt par Luis de Gongora Y Argota que par le peintre de *Sacra famas*.

En 1876 Léon Dierns qui consacra dans la République des Lettres une fort belle étude à Leconte de Lisle rapprochait ses descriptions de fauves des maquettes du statuaire animalier qu'était Barye mort depuis peu de temps et dont une exposition rétrospective avait eu lieu à cette époque. A côté des poèmes de ce genre et de ceux où se retrouve la beauté émue du pays natal nombreux sont ceux où s'expriment le désenchantement philosophique du poète et son aversion pour le christianisme dont il poursuivait surtout de ses railleries les papes et les moines. Les corrections apportées tardivement aux *Poèmes Antiques* ne résident pas dans le choix d'expressions plus poétiques mais dans des mots où quelques vers nouveaux accentuent cette phobie ; c'est ainsi qu'il arrive à traiter le Christ qu'il avait au début respectueusement placé sur le même rang que ses devanciers Olympiens de « vil Galiléen » frappant et maudissant l'héroïque vierge Hypatie d'Alexandrie.

Ce fut en effet avec la plus grande impartialité apparente que ce prêtre de la Beauté parfaite attardé dans notre âge où malgré tout, on se ressent de vingt siècles de catholicisme fait parler tour à tour bardes, skaldes, druides romains, le fruit de leur sillon, la fleur de leurs ruines et le dernier né des familles divines, ce sont en effet des poèmes remarquables en tout point, mais avec l'âge l'aversion est plus forte, et on voit apparaître le Corbeau, la Bête Ecarlate, l'Holocauste, Hyéronimus, le Moine et les Raisons du St-Père et le fragment de ces États du Diable qu'il avait annoncés depuis 1872 et dont sans doute la crainte de l'élection à l'Académie Française avait retardé l'exécution. En 1858 Leconte de Lisle avait publié dans l'édition de ses poésies complètes un poème intitulé la Passion qui n'est que la paraphrase des quatorze stations du Chemin de la Croix et qu'il avait exécutée sur la demande d'un peintre de ses amis, auteur d'une telle série de tableaux religieux. Il dédia ce poème dont le dernier fragment est vraiment beau à sa Mère mais ne le réimprima plus dans aucune des éditions suivantes de son œuvre, ce qui semblait une *réprobation* de sa part. Messieurs Marius-Ary Leblond ont écrit à propos de la dédicace en question que Madame Leconte de Lisle était fort pieuse ; il nous est revenu de personnes qui l'ont connue à la Réunion que le sentiment religieux était loin d'être développé chez elle, comme d'ailleurs chez beaucoup de dames créoles de cette époque qui n'en avaient pas reçu l'instruction ; à la fin de sa vie elle a pu avoir un retour à l'Église parce que souvent la femme se rapproche de Dieu lorsque l'homme s'éloigne d'elle.

Nous avons parlé au commencement de cette étude de quelques points de ressemblance entre Leconte de Lisle et Parny, nous ne ferons que signaler d'autres que celui de leur peu de tendresse pour leurs compatriotes et qui se rapportent à leurs œuvres. Si l'amant d'Éléonore qui avait compris combien l'exotisme a du prix en littérature a publié des Chansons Madécasses, l'auteur des *Poèmes Barbares* a façonné des *pantoums malais*, si le premier a conduit son lecteur en Scandinavie avec Isnel et Asléga, et a le premier croyons-nous, parlé du scalde en poésie française, le second a célébré aussi les

merveilles de son chant qui fait frissonner le bouleau, courir des rires éclatants sur la mer et ruisseler des larmes écarlates des yeux de l'Ours.

L'un a écrit la Guerre des Dieux, l'autre la Paix des Dieux et tous les deux ont combattu le christianisme. Le dernier a entrevu dans son poème de l'Architecture auquel il aurait pu donner un nom plus matériel, le triomphe d'une religion nouvelle qui se substituerait à toutes les autres et surtout à celle du Nazaréen.

C'est le poète qu'il faut honorer dans Leconte de Lisle et il est nécessaire, croyons-nous d'être suffisamment familiarisé avec les secrets de l'art des vers que ne dévoile pas le meilleur trait de versification pour comprendre la beauté de toute son œuvre poétique aussi variée dans les formes qu'il emploie que dans les sujets qu'il traite.

Son vers a une ampleur particulière dont il sait augmenter l'effet, soit en le terminant souvent par des mots polysyllabiques, soit en prolongeant sa phrase au delà de la mesure de l'alexandrin. On peut faire remonter à lui l'emploi premier de ce même alexandrin divisé en trois coupes de quatre syllabes qui n'a pu être qu'accidentel de temps en temps chez Victor Hugo avant l'apparition des *Poèmes Barbares*. Comme rythmes il s'est servi de presque tous les types importés en France depuis la *Pléiade* de la *Terza Rima* de Dante introduite par Jodelle aussi bien que du sonnet que Ponthus de Tyard est le premier à nous avoir fait connaître et que la maîtrise de Ronsard a rendu complètement français, se pliant à toutes les idées aussi bien qu'à toutes les harmonies.

Il a inventé un petit poème excessivement musical comme celui des *Rosiers de l'Iran*, la *Lampe d'Or* et *Dans le Ciel Clair* qui n'a tenté que peu de ses élèves comme Jules Breton et qui a un charme relevant autant de l'harmonie que de la difficulté à terminer la phrase de chaque strophe de la même façon qu'il l'a commencée.

Leconte de Lisle a pu faire sienne la strophe qu'il a employée dans le poème de Kain, dans celui de la Fin de l'homme etc. mais une invention heureuse dont il est bien l'auteur est celle de la strophe du Manchy et

des Étoiles Mortelles où contrairement à la stance classique de Malherbe, la rime du quatrième vers octosyllabique correspond à celle du premier qui est un alexandrin et celle du deuxième vers octosyllabique s'allie au troisième vers qui est un alexandrin.

Il nous semble qu'il y a plus d'harmonie, plus de balancement dans cet arrangement que nous sommes étonné de voir ne pas être adopté par un plus grand nombre d'artistes. Anatole France qui a été frappé de sa grâce n'a pas manqué de l'employer dans ses stances à la Lumière qui sont en tête de ses Poèmes dorés.

Quant au sonnet bien qu'il ne se soit point efforcé à le construire de la façon que nous l'ont appris les Italiens et ensuite de Banville et des poètes contemporains respectueux de la technique idéale, il a su lui donner une beauté remarquable qui fait oublier à jamais les quelques irrégularités qui s'y trouvent. Le *Parfum impérissable* qui est celui où il s'est écarté le plus des lois de la prosodie en est la meilleure preuve.

On a beaucoup parlé de la froideur marmoréenne de Leconte de Lisle que ses détracteurs lui ont toujours reprochée d'après l'opinion de ceux qui l'ont jugé sans l'avoir bien compris. S'il a peu parlé de son amour de la Femme, il l'a fait en de tels termes qu'on ne peut que reconnaître que cette critique n'est qu'une injustice ou la preuve d'une ignorance profonde de ceux qui l'ont imaginée.

Le poème de *l'Illusion suprême* où se trouve peut-être un des plus beaux vers du XIX^e siècle

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

est un témoignage du sentiment profond de Leconte de Lisle pour la beauté féminine.

Le poème des *Damnés* que je transcris et qui n'est pas assez connu montre combien l'amour a tenu une large place dans l'existence de notre poète s'il en a peu parlé pour son propre compte.

LES DAMNÉS (1)

La terre était immense, et la nue était morne ;
Et j'étais comme un mort en ma tombe enfermé
Et j'entendais gémir dans l'espace sans borne
Ceux dont le cœur saigna pour avoir trop aimé :

Femmes, adolescents, hommes, vierges pâlies,
Nés aux siècles anciens, enfants des jours nouveaux,
Qui, rongés de désirs et de mélancolies,
Se dressaient devant moi du fond de leurs tombeaux.

Plus nombreux que les flots amoncelés aux grèves,
Dans un noir tourbillon de haine et de douleurs,
Tous ces suppliciés des impossibles rêves
Roulaient, comme la mer, les yeux brûlés de pleurs.

Et sombre, le front nu, les ailes flamboyantes,
Les flagellant encor de désirs furieux,
Derrière le troupeau des âmes défaillantes
Volait le vieil amour, le premier né des Dieux.

De leur plainte irritant la lugubre harmonie,
Lui-même consumé du mal qu'il fait subir,
Il chassait, à travers l'éternité infinie,
Ceux qui sachant aimer n'en ont point su mourir.

Et moi, je me levais de ma tombe glacée ;
Un souffle au milieu d'eux m'emportait sans retour ;
Et j'allais, me mêlant à la course insensée,
Aux lamentations des damnés de l'amour.

O morts livrés aux fouets des tardives déesses,
O Titans enchaînés dans l'Érèbe éternel,
Heureux ! vous ignoriez ces affreuses détresses,
Et vous n'aviez perdu que la terre et le ciel !

Leconte de Lisle n'est donc pas le poète marmoréen qu'il a tenu à paraître par dignité mais il n'a pas livré au public à tout moment le secret de son cœur si bien qu'on ne pourrait dire quelle fut la jeune créole qu'il

(1) Dans la première édition ces strophes s'appelaient les Damnés de l'amour ; la suppression qui a été faite ne nous semble-t-il pas les rendre plus impressionnantes ?

a aimée et était sans lui promise à l'infailible oubli, si quelques-uns de nous n'avaient pas entendu ceux de sa génération la nommer.

Passer en revue et analyser même rapidement toute l'œuvre poétique de Leconte de Lisle, nous retiendrait trop longtemps, Mesdames et Messieurs, aussi allons-nous après les indications qu'il ne nous a été que permis de vous donner, vous parler encore quelque peu de la vie et du caractère de notre compatriote afin que vous puissiez le connaître suffisamment en sortant de cette réunion et vous nous excuserez même si quelques ombres sont ajoutées au portrait qui nous a été dessiné. Ce n'est pas à tort qu'on a dit que Leconte de Lisle était railleur, caustique, c'est sans doute un héritage de l'esprit de famille déjà signalé ici ; à ceux de vous qui ont lu dans le Volume des Derniers Poèmes les études consacrées par Leconte de Lisle à Béranger, Lamartine, Victor Hugo, de Vigny, Barbier et Bandelaire et se souviennent comment le premier de ces auteurs y a été traité durement, nous apprendrons que c'est Béranger lui-même qui fort âgé et près de la mort, recommanda à Pierre Lebrun, membre de l'Académie Française, l'auteur des *Poèmes Antiques* dont il trouvait « les vers magnifiques et sentait l'état voisin de l'indigence ». En dehors de toute considération littéraire, il est touchant de voir le vieux chansonnier qui avait célébré la mort de Parny en 1814, s'apitoyer plus tard sur la situation matériellement précaire d'un autre poète colonial qui en était le petit neveu et on regrette vivement qu'en souvenir d'un tel service, Leconte de Lisle ait rédigé son étude de Béranger. C'est à cette époque qu'il obtint pour les *Poèmes Antiques* et ensuite pour les *Formes et Poésies*, deux prix décernés par l'Académie Française et une gratification de cinq cents francs du Ministère de l'Instruction publique ce qui était bien nécessaire parce que les premiers volumes de vers d'auteurs à inspiration élevée comme celui-là ne leur assurent guère le bien-être, même le pain quotidien.

Béranger ne fut pas le seul à avoir, avec Pierre Lebrun, intercédé auprès de Villemain, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française en faveur de Leconte de

Lisle, il y eut aussi Alfred de Vigny qui pouvait voir en son protégé celui qui se rapprochait le plus de sa nature philosophique et fière.

Vers la même époque, Théophile Sylvestre (1) qui était un familier de Napoléon III, intéressa ce dernier au sort de Leconte de Lisle et put lui faire obtenir sur la cassette personnelle de l'Empereur une subvention de trois cents francs par mois, ce qui resta ignoré jusqu'au 4 septembre 1870 non seulement du public mais aussi de ceux qui approchaient le poète. On avait cru jusqu'alors que l'ancien rédacteur de la Revue Indépendante était un farouche et irrédactable républicain ; cependant à la lecture des derniers vers de la Terza Rima à l'Italie, les esprits perspicaces auraient pu voir qu'une modification s'était produite chez lui puisqu'il disait à la nation latine

Que frappée en plein cœur d'un cri mâle jeté,
La France lui viendrait, les deux ailes ouvertes,
Par la route de l'Aigle et de la liberté.

Malgré ses cinquante deux ans l'auteur des *Poèmes Barbares*, durant le siège de la Capitale, remplit courageusement son devoir de Français en allant monter la faction sur les bastions, tandis qu'au logis le pain était moins assuré qu'auparavant. On se rend bien compte en lisant la belle Ode qui se nomme le Sacre de Paris et qui est à proprement parler le seul morceau lyrique de son œuvre, que le tableau d'hiver qui en est le commencement a été composé sur nature et non dans l'atmosphère d'un cabinet de travail chauffé et confortable.

A la mort de M. le Docteur Leconte de Lisle la mère et les sœurs du poète allèrent le rejoindre à Paris pour partager l'existence avec lui. Les ressources n'étaient pas considérables ; en dehors de la subvention que lui accordait la Colonie natale, l'auteur des *Poèmes Antiques*

(1) C'est parce que Théophile Sylvestre avait la haute direction du *Nain Jaune* en 1861 que Leconte de Lisle y publia ces quelques critiques littéraires en question.

n'avait que ce qui lui revenait de la vente de quelques exemplaires édités chez Decloux ou Poulet Malassis et il lui fallait donner des leçons de grec au domicile de quelques jeunes gens dans le Quartier Latin. Mesdemoiselles Leconte de Lisle comprirent vite qu'elles avaient de leur côté à travailler aussi, elles se firent institutrices d'abord de jeunes créoles de La Réunion fixées dans la métropole et puis de parisiennes et apportaient ainsi plus d'aisance à la maison commune qui vers 1866 attirait les jeunes gens épris d'art qui se rangèrent dès cette époque sous la bannière.

Après la guerre de la Commune le vide se fit quelque temps auprès de Leconte de Lisle et on prétend que c'est pour se faire pardonner du parti démocratique et avancé au point de vue irréligieux qu'il fit paraître le Catéchisme populaire de républicain et l'Histoire Populaire du Christianisme qui n'augmentaient nullement sa popularité. En 1872 à la reconstitution du Sénat qui avait disparu avec l'Empire, Leconte de Lisle fut employé à la Bibliothèque de cette Assemblée qui se trouvait transportée à Versailles. Jusqu'au retour de celle-ci au Luxembourg, dans les belles salles décorées par Eugène Delacroix, il était obligé une semaine sur deux de s'y rendre par chemin de fer. Pendant une semaine il restait chez lui à travailler pour la plus grande gloire de la langue française. Lacaussade avec lequel il était fâché et pour lequel il était moins que tendre, était son collègue. Le poète qui venait de se faire connaître par le volume des Poèmes dorés, Anatole France et lui avait dédié les premiers vers, faisait ses débuts comme adjoint bibliothécaire avec Albert Mèrat. Le Parnasse contemporain voyait ainsi bon nombre de ses membres assurés du travail qui procure le loisir favorable aux œuvres d'art.

En 1877 il se présenta à l'Académie Française et n'eût qu'une voix qu'il crut nécessairement être celle de Victor Hugo et l'en remerciait en lui disant que du moment que celui qui était la plus glorieuse lumière de l'Art l'avait nommé il se considérait comme élu. La réponse de Victor Hugo ne se fit pas attendre; elle était naturellement d'un style très élogieux, mais beaucoup plus tard le bruit courut que l'auteur des Châtiments sous

l'influence d'Edouard Lothroy avait voté pour Eugène Manuel qui en était le corrégionnaire. La voix donnée à Leconte de Lisle aurait donc été celle de Victor de Laprade ou d'Auguste Barbier sur lesquelles il nous avait dit, quand nous allâmes le voir, en avril 1877, ne devoir pas compter parce que catholiques, ce qui était injuste même de penser. La période la plus glorieuse de la vie de Leconte de Lisle commença à l'apparition des Poèmes Tragiques et eut son apogée à son élection à l'Académie Française où il prit la succession de Victor Hugo.

Il habitait alors sur le Boulevard St-Michel un logement appartenant à l'Etat et qui était contigu à l'École des Mines. Son salon était fréquenté par tout ce qu'il y avait de poètes en renom dont les uns dataient de la fondation du Parnasse Contemporain et de ses réceptions des samedis au boulevard des Invalides, tels que Léon Dierx, José Maria de Hérédia; les autres étaient de nouvelles recrues comme Henri de Régnier, le Baron de Guerne. Des figures étrangères s'y faisaient remarquer comme la poétesse roumaine Hélène Vacaresco.

Leconte de Lisle à la fin de ses jours se lia d'amitié avec la jeune Madame Beerr qui publia sous le pseudonyme de Jean Dornis, les souvenirs dont il a été question plus tard: Il refit complètement pour Elle le court poème du *Sacrifice* qui avait figuré plus de quarante quatre ans avant sous forme de sonnet dans Poèmes et Poésies.

Oubliant le fantôme diaphane qui fit battre son cœur pour la première fois et qui répand encore de la plage lointaine où elle dort à jamais, comme un mélancolique et doux reflet d'aurore (1), il donna à celle-ci les

(1) Notre excellent et distingué confrère M. Hippolyte Foucque qui avait célébré précédemment les muses créoles, aimées de Parny, Bertin et Chénier n pu à force de patientes recherches découvrir comment se nommait la jeune fille qu'a célébrée Leconte de Lisle ainsi qu'il nous l'a appris dans la conférence qu'il a faite à St-Pierre tout dernièrement. Grâce à lui on sait aujourd'hui que la Vierge au Manchy était la cousine de Leconte de Lisle, Mlle Elxène de la Nux mariée à M. Pierre Bailly le 16 Avril 1839 et morte le 3 Janvier 1849. Un écrivain de

noms de vivante Fleur, de Rose de Louveciennes et termina son œuvre poétique par ces deux strophes qui produisent l'effet du réveil d'un cratère qu'on se figurait éteint depuis des siècles et qui tout à coup jette dans la nuit des clartés de pourpre qu'on voudrait voir se prolonger tellement il semble déborder de passion.

Toi par qui j'ai senti, pour des heures trop brèves,
Ma jeunesse renaître et mon cœur re fleurir,
Sois bénie à jamais ! J'aime, je puis mourir,
J'ai vécu le meilleur et le plus beau des rêves.

Et vous qui me rendiez le matin de mes jours,
Qui d'un charme si doux m'enveloppez encore,
Vous pouvez m'oublier, ô chers yeux que j'adore,
Mais jusques au tombeau je vous verrai toujours.

A ceux qui s'étonnaient de la façon dont le poète avait su décrire l'Inde, Java et les paysages qu'animent les fauves ou les pachidermes, il disait qu'il y avait voyagé en son jeune âge, ne songeant point que des esprits curieux et jeunes reconstitueraient plus tard son existence à l'aide de dates précises et concluraient qu'il a exagéré comme Baudelaire qui contait avoir été jusqu'à Calcutta alors que le voyage que lui fit faire son beau père le général Auspik ne dépassa pas l'île Maurice et l'île de la Réunion dont il rapporta des impressions profondes qu'on retrouve dans l'une des Fleurs du Mal, dans la Belle Dorothee des Petits Poèmes en Prose. Le poème intitulé *Le dernier des Maourys* commence ainsi :

C'était un soir du monde austral océanique,
Écarlate, à demi baigné des flots dormants,
Le soleil flagellait de ses rayonnements
Les longues houles d'or de la Mer Pacifique.

Les lames, tour à tour, et près de s'assoupir,
A travers le corail des récifs séculaires,
S'en venaient, le marbrant de leurs écumes claires,
S'éteindre sur le sable en un grave soupir.

ce pays a dit un jour que si on connaissait où reposait celle qui fut le charme des premiers rêves de Leconte de Lisle on pourrait y porter des roses du Bengale, il est permis d'espérer qu'avec les données qu'a su recueillir M. Hippolyte Fouque, ce vœu formulé depuis longtemps puisse être réalisé.

Or, ce soir là, tandis que, rose sur les cimes,
La lumière laissait la nuit, par bonds croissants,
Escalader les monts de versants en versants
Sur le roc qui longeait la mer nous nous assimes.

Il n'y a pas de doute qu'en lisant ces derniers mots on peut rester persuadé que Leconte de Lisle a été en Nouvelle Calédonie ou quelque autre île de l'Océanie, il n'en est rien ; c'est son imagination seule qui l'a transporté là, peut-être après une relation de son cousin Henry de la Nux qui ainsi que M. Eugène Fouque furent les seuls de sa famille que nous avons connus ici à le comprendre et à correspondre avec lui. Cette faiblesse de faire croire qu'il a beaucoup vu, beaucoup voyagé, n'ôte rien au talent incomparable de peindre qu'avait Leconte de Lisle qui sait grouper dans un poème exotique ou une légende ancienne tous les mots nécessaires pour donner à sa description ou à son récit le coloris merveilleux qui nous transporte dans le pays ou le siècle qu'il veut nous faire connaître et nous lui devons beaucoup d'admiration et de reconnaissance pour nous avoir ainsi soustraits bien souvent à bon nombre des laideurs du temps où nous sommes forcés de vivre.

Ce qu'il faut admirer dans Leconte de Lisle c'est la recherche incessante et continue de la perfection dans l'expression de sa pensée et qui fait que ce qu'il a publié est de nature à durer dans la mémoire de ceux d'une culture assez élevée.

Une idée exposée par un autre que lui quand il la développe ou la coule au moule de sa strophe devient complètement son œuvre personnelle. M. Vianey doyen de la faculté de lettres de Montpellier a montré dans un ouvrage qu'il a composé sur les sources auxquelles Leconte de Lisle a puisé souvent son inspiration, que le canevas de Kaïn est l'œuvre d'un écrivain nommé Ludovic de Cailleux qui publia en 1845 un poème biblique en prose intitulé le Monde antédiluvien dont les phrases se succèdent sans avoir plus d'une ou deux lignes pour donner l'idée des versets de l'Ancien Testament.

M. Edmond Estève, professeur à l'Université de Nancy dans son excellent ouvrage *Leconte de Lisle, l'Homme et l'Œuvre*, a eu l'idée de donner la peinture que de Cailleux donna de Hénokia et de ses habitants et de reproduire ensuite celle qu'en brossa Leconte de Lisle.

La voici : « Il était soir, temps où les jeunes filles ont coutume de sortir de la ville d'Hénokia pour puiser de l'eau ; temps où les voyageurs font reposer leurs chameaux aux portes de la ville.

Or le puits était creusé près des portes sur la route du désert ;

Des troupeaux étaient couchés à l'entour, sur le penchant de l'Aride.

En ce temps-là, il était coutume aux pasteurs d'Hénokia, après avoir ramené leurs troupeaux aux portes de la ville, de s'arrêter pour les compter. Alors les chèvres fatiguées se couchent sur les bords du chemin ; leurs mamelles pleines traînent sur l'herbe ; les chevreaux se levèrent debout sur les pierres de l'abreuvoir ; les autres se frottent contre un cèdre.

Les onagres, les chameaux, les dromadaires se roulaient ou se reposent sur les sables que le soleil ne brûle pas ; et, au signal du porteur, les troupeaux rentrent dans la ville, vers une étable pleine de paille pour donner leur lait, à l'aurore, aux Colossiens.

Or donc, les pasteurs ayant fait boire leurs chameaux, leurs onagres, leurs dromadaires, leurs chèvres, leurs brebis, rentraient lentement vers les portes.

Et les derniers mugissements des troupeaux allaient se perdre du côté des régions de la solitude

Ils passèrent ainsi longtemps et déjà le soleil avait disparu de la terre.

Et ses rayons expirants embrasaient les murailles de la ville de Kaïn, comme des murailles de feu.

Et les jeunes filles sortirent d'Hénokia.

Suivant la coutume des femmes de leur peuple, elles étaient couvertes d'une robe et d'un voile de lin blancs.

Elles remplirent les urnes et les vases qu'elles portaient sur l'épaule et les plaçant à terre, elles se reposèrent sous un palmier qui s'élevait près du puits ».

Qu'on lise maintenant les strophes de Kaïn qui en donnant plus de justes proportions aux diverses parties de ce tableau en font une fresque superbe et inoubliable.

« Thogorma dans ses yeux vit monter des murailles
De fer d'où s'enroulaient des spirales de tours
Et de palais cerclés d'airain sur des blocs lourds ;
Ruche énorme, géhenne aux lugubres entrailles
Où s'engouffraient les Forts, princes des anciens jours.

Ils s'en venaient de la montagne et de la plaine,
Du fond des sombres bois et du désert sans fin,
Plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin,
Suants, échevelés, soufflant leur rade haleine
Avec leur bouc épaisse et rouge, et pleins de faim.

C'est ainsi qu'ils rentraient, l'ours velu des cavernes
A l'épaule, ou le cerf ou le lion sanglant.
Et les femmes marchaient, géantes, d'un pas lent,
Sous les vases d'airain qu'emplit l'eau des citernes,
Graves, et les bras nus, et les mains sur le flanc.

Elles allaient, dardant leurs prunelles superbes,
Les seins droits, le col haut, dans la sérénité
Terrible de la force et de la liberté,
Et posant tour à tour dans la ronce et les herbes
Leurs pieds fermes et blancs avec tranquillité.

A voir ces belles femmes qui vont graves on se demande si Leconte de Lisle ne s'est point souvenu de la vision lointaine des femmes de Calcutta ou de Madras rentrant dans les camps le soir portant l'eau dans les vases de cuivre — les lotas — que rougit le soleil couchant et qu'on pouvait voir passer de la varangue de la maison de famille qui s'appelait le Bassin Bleu. Ludovic de Cailleux a pu avoir la conception de Kaïn mais sa prose n'a pas tenu devant la beauté de ces vers admirables. On ne connaît pas plus aujourd'hui M. Ludovic de Cailleux que le lauréat de l'Académie française qui fit vers 1850 un poème sur la charité héroïque d'un pêcheur de l'Océan que Victor Hugo a magnifié dans les *Pauvres gens*, poème qu'il a fait sien d'idée comme de forme.

Si les rééditions de bon nombre d'auteurs sont considérablement augmentées celles de Leconte de Lisle de 1852 à 1868 sont plutôt diminuées, parce que certains poèmes ne lui semblaient pas posséder la forme voulue, mais on voit que parfois il renonce difficilement à détruire complètement les vers qu'il a composés. C'est ainsi que les deux Amours qui dans l'édition des Poèmes barbares de 1862, formant six strophes de sept vers chacune, sont devenus cette délicieuse peinture de vingt vers d'Épiphanie si légère et si pure qu'elle semble être immatérielle (1).

Au contraire le Sacrifice qui était à l'origine un sonnet est devenu la superbe pièce finale des dernières poésies et aussi de la fin de leur auteur. Il faut la citer tout entière à ce double point de vue.

Rien ne vaut, sous les cieux, l'immortelle Liqueur,
Le Sang sacré, le Sang triomphal, que la Vie,
Pour étancher sa soif toujours inassouvie
Nous verse à flots brûlants qui jaillissent du cœur.

Jusqu'au ciel idéal dont la hauteur l'accable,
Quand l'Homme de ses Dieux voulut se rapprocher,
L'holocauste sanglant fuma sur le bucher,
Et l'odeur en monta vers la nue implacable.

Domptant la chair qui tremble en ses rébellions,
Pour offrir à son Dieu sa mort expiatoire,
Le martyr se couchait, sous la dent des lions,
Dans la pourpre du sang comme en un lit de gloire.

Mais, si le ciel est vide et s'il n'est plus de Dieu,
L'amère volupté de souffrir reste encore,
Et je voudrais, le cœur abîmé dans ses yeux,
Baigner de tout mon sang l'autel où je l'adore !

(1) Le soir d'une bataille composé après la guerre d'Italie a été servi plus tard comme un poème résultant de la guerre de 1870.

On ne peut, du moment qu'on a parlé de Leconte de Lisle au sujet des quelques tableaux qu'il nous a donnés de son pays natal, ne point nommer Auguste Lacaussade qui a célébré avec amour les beautés de son pays et est le premier à l'avoir fait connaître dans le XIX^e siècle d'abord par les Salaziennes qui avaient un nom bien local et puis par ses Poèmes et Paysages qui ont paru avant Poèmes et Poésies et les Poèmes Barbares.

Quand en février et mars 1878 l'auteur de cet Essai fréquenta Lacaussade qui l'accueillit d'une façon charmante il n'osa pas lui demander à quelle époque il avait connu Leconte de Lisle, puisque quoique habitant dans le même local comme bibliothécaires du Sénat, les deux poètes créoles ne se voyaient pas, étant brouillés depuis plusieurs années. Il est à supposer que c'est vers 1843 ou 1844 que cette connaissance eût lieu. Lacaussade de trois ans (1) plus âgé que Leconte de Lisle avait déjà publié en 1839 les Salaziennes et en 1842 la traduction de l'œuvre d'Ossian et se trouvait en 1843 à La Réunion, où il se maria pour la première fois, quand Leconte de Lisle retourna au pays. Être un écrivain, un poète dans un petit pays comme le nôtre, surtout en ce temps, devait attirer l'attention de tous et il est tout naturel que Leconte de Lisle s'il n'était pas déjà entré en relations avec l'auteur des Salaziennes à leur apparition ait cherché à voir cet homme d'avenir qui avait les mêmes goûts que lui et c'est alors qu'ils se fréquentèrent et que le beau Poème du Cap Bernard dédié à Leconte de Lisle, dont il reconnaît déjà le caractère poétique, fut conçu.

Ce n'est qu'au point de vue de l'Art que nous établirons le parallélisme qui se présente naturellement à l'esprit quand on voit ces deux poètes essayer de rendre ce qui a frappé leur imagination dans le milieu où ils ont grandi et où leurs esprits se sont ouverts aux sentiments de la Nature. Ici, ce ne sont plus les influences de la famille qu'il faut étudier mais bien celles des

(1) Si on se rapporte à la date définitive qu'il donne à sa naissance au moment de son second mariage il serait né le 28 février 1815.

localités où l'un et l'autre de nos poètes ont passé leurs enfances. C'est dans la terre uniforme du Champborne qu'Auguste Lacaussade a eu ses premières impressions c'est-à-dire dans une région verdoyante, où les habitations de planteurs étaient entourées de vergers fleuris où tout était souriant, où tout venait sans peine, c'est là qu'il plaça presque toutes les scènes de son poème du *Bengali* qui se trouve dans les *Poèmes et Paysages* paru le 2 octobre 1852 à la même librairie que les *Poèmes Antiques* dont l'annonce se lisait sur la couverture et qui virent le jour deux mois après. L'exploitation de l'exotisme en littérature qui donne de l'attrait à tout ce qui n'a pas été décrit avait été indiquée d'une façon merveilleuse par Chateaubriand et Bernardin de St-Pierre ; tout écrivain colonial le comprenait naturellement. C'est ainsi que notre compatriote sut donner comme fond aux scènes de la vie qu'il traçait des paysages offrant une flore et une faune différentes de celles que ses lecteurs métropolitains auraient sous les yeux. Mais ces vers de prime jeunesse, venus trop facilement, plus harmonieux que fortement colorés ont souvent quelque chose de vague, peut-être sont-ils d'une tonalité de couleur trop uniforme de sorte qu'une fois le livre fermé il ne reste plus dans les yeux une de ces fortes images comme en laissent certains autres vers de Leconte de Lisle moins nombreux mais d'une langue plus appropriée.

La vie militaire, ainsi que le métier de la marine, ont servi à donner à la vie des planteurs des vieilles colonies quelques traces profondes qui ont contribué à y régulariser le travail. C'est ainsi que la Cloche sur les « habitations » divisait la journée en trois parties distinctes par l'appel qui se faisait plutôt avant l'aube qu'à son apperition, qui était annoncée par son tintement ; à midi c'était elle encore qui sonnait pour le principal repas et le soir à six heures, elle se faisait entendre une dernière fois pour le compte du travail plus ou moins bien fait et la « corvée », l'apport d'une botte de foin pour les animaux domestiques en stabulation à l'espèce de ferme qui se trouvait être l'endroit de la propriété où maîtres et travailleurs étaient logés à peu de distance les

uns les autres. Il est tout naturel qu'un jeune poète descriptif qui voulait faire connaître la vie du planteur dans un poème assez long, consacra quelques strophes à chacune de ces heures et s'appliqua à en faire trois tableaux différents.

C'est ainsi que fit Lacaussade et son heure de Midi a frappé l'attention des lecteurs par le contraste de ses images. Il arriva malheureusement que Leconte de Lisle qui fréquentait les peintres et les Salons brossa, de son côté, un tableau de bœufs baignés de la pleine lumière de soleil ainsi que l'aurait fait Troyon ou Brascassat et pour rappeler à ceux qui le liraient que c'était une œuvre littéraire, un tableau de pure nature qu'il leur offrait il termina sa peinture par des vers se ressentant de la philosophie hindoue, qui lui plaît particulièrement, pour leur parler du Néant source où l'homme doit se tremper sept fois. Il n'y a aucune analogie entre les deux tableaux l'un tropical et l'autre européen et qui tous deux portaient comme titre l'heure qu'ils voulaient décrire. Et longtemps après on eût l'idée de dire que Leconte de Lisle doit à Lacaussade non seulement l'idée de son Midi que volontairement nous n'avons pas nommé jusqu'à ce moment parce que le Maître était irrité de l'estime dans laquelle le public moutonnier tenait cette pièce qui paraissait être la seule qu'il connût, mais encore tout le parti qu'il a tiré du paysage tropical qu'il n'a exploité qu'à partir du volume *Poèmes et Poésies*. Né dans une localité sèche et par le fait à l'aspect sévère et désolé où il y a de grands contrastes entre les parties cultivées et celles qui sont désertiques, Leconte de Lisle semble avoir participé de ces oppositions brusques ; la lumière qui est voilée au Champ-Borne par l'hygrométrie de l'air est au contraire ardente et nette à Saint-Paul de sorte que les images se détachent vivement sur le ciel d'un bleu métallique.

Il y a, nous le savons, une influence réciproque d'un poète sur l'autre mais dans un autre ordre d'idées. Lacaussade qui connaissait très bien l'anglais puisqu'à vingt-sept ans il avait donné sa traduction d'Ossian, aiguilla Leconte de Lisle sur les lakistes écossais et lui révéla Burns dont il nous a donné de ravissantes traduc-

tions et à son tour Leconte de Lisle réagit sur Lacaussade en lui montrant que l'œuvre littéraire gagne beaucoup à être concise ; c'est pour cela que la forme du sonnet à laquelle Lacaussade, pas plus que Lamartine, ne s'est jamais plié est fort précieuse. On ne peut dans cet exposé nous reprocher d'avoir manifesté notre préférence pour la facture de Leconte de Lisle ; Aug. Lacaussade qui nous a reçu chez lui à Paris, qui nous a donné ses conseils et pour lequel nous avons fait partager par l'Académie de l'île de la Réunion, l'idée qu'il était juste qu'on donnât son nom à une rue de Saint-Denis, à toute notre admiration comme homme moral et poète créole attaché à son petit pays qu'il a chanté avec son cœur — mais il faut reconnaître qu'il n'a point le coloris éclatant ni la sonorité de celui de Leconte de Lisle laissant dans nos yeux et dans nos oreilles de la clarté et des sons qui ne s'éteignent pas ; si Leconte de Lisle est plus artiste, répétons-le encore, c'est qu'il appartenait à une famille où le goût des beaux arts a toujours été développé et lui a fait rechercher la société des peintres et sculpteurs, tandis que Lacaussade par les origines de sa mère était plus porté vers la musique, plus accessible à ceux dont l'intellectualité n'est pas aussi développée, dit-on.

Au commencement de l'été de sa soixante-seizième année le Poète était allé à Louveciennes passer quelques jours chez celle qu'il a aimée d'un dernier amour dans les strophes vibrantes dont nous avons parlé plus haut.

Qu'elle soit d'Ispahan ou bien de Louveciennes, la rose est dangereuse aux narines séniles voulant en respirer l'odeur impérissable, c'est là qu'il a été atteint de l'hémorragie qui l'a emporté. Il est curieux de rapprocher le désir exprimé dans les vers du Sacrifice où le mot principal revient cinq fois accentué de plus en plus fortement et ce dénouement fatal qui eut lieu le 17 juillet 1894.

Quel ne fut pas l'étonnement des amis, des disciples de Leconte de Lisle aussi bien que de ceux qu'il avait choqués par ses attaques antichrétiennes qui s'étaient attendus à voir faire un enterrement civil comme celui de Victor Hugo, à ce poète qui de toute son existence n'avait pas été de ceux que la prière amène à pas

tremblants dans les temples muets du Christ, d'apprendre que la nuit qui précéda son inhumation les restes de Leconte de Lisle reposèrent dans la nef de l'église de son arrondissement. Comme l'a écrit un de ses disciples, M. Léon Barracand, « Dieu l'aimait, Dieu voulait le recevoir dans sa maison. Sous les voûtes bénites de Saint Sulpice il a dormi ses premières heures d'éternité ».

Mesdames et Messieurs, je considérerai mon travail comme terminé s'il ne s'était agi que de montrer à ceux qui l'ignoraient quel poète remarquable fut Leconte de Lisle et l'influence qu'il a eue sur la poésie de la dernière partie du XIX^e siècle, mais comme nous devons faire ici œuvre utile, je me vois obligé de vous entretenir quelques instants sur la difficulté que peuvent rencontrer les jeunes vocations qui ont besoin d'être aidées et pour lesquelles ainsi que l'a écrit Evariste de Parny il ne manque que de s'éloigner du pays.

Le 8 avril 1878 étant sur le point de m'embarquer pour retourner ici, je me promenais tristement sur les quais du port de Marseille, où il faisait légèrement froid quand, y apercevant des sacs de sucre, je m'en approchai ; je reconnus aux lettres qui avaient été marquées au fer rouge sur chacun d'eux qu'ils venaient de l'une de nos usines. Un vol d'abeilles d'or murmurait au-dessus de cette cargaison pour s'en nourrir quelque peu, avant l'apparition des fleurs. Je m'approchai de ces sacs et comme certains étaient plus ou moins entr'ouverts, je plongeai la main dans la cassonade blonde de l'un d'eux pour revoir le produit colonial perdu de vue depuis longtemps et en respirer la bonne odeur. Je retirai en même temps que le sucre, une pelote brune et l'examinant j'y découvris le corps momifié et cristallisé d'une pauvre petite abeille noire de nos bois ; l'évaporation du jus de la canne dans les grandes chaudières de cuivre l'avait attirée comme un parfum irrésistible et l'avait tuée. J'examinai trois ou quatre autres sacs et dans chacun je trouvais des abeilles desséchées et je compris alors, au seuil de ma vingtième année, que si l'industrie sucrière en ces temps était nuisible aux faiseuses de miel, la vie coloniale l'était tout au-

tant aux jeunes intelligences qui auraient eu besoin d'être encouragées et de s'éloigner du pays pour élargir leurs idées, ne point souffrir du contact de ceux qui n'ont point un idéal et perfectionner leurs moyens d'expression, langue ou couleurs.

Aussi profitant de l'occasion qui nous est donnée de magnifier la mémoire d'un poète, me suis-je décidé à dire à tous mes chers collègues de l'Académie de La Réunion, si on nous a choisis comme membres de cette Société d'Intellectuels, c'est sans doute moins pour le peu que nous pouvons produire que pour être utile à nos compatriotes de façon que lorsqu'un jeune homme révèle des dispositions réelles, fait preuve de qualités évidentes de poète ou de prosateur, de sculpteur ou de peintre, nous puissions au plus tôt l'aider à devenir une individualité dans le domaine de l'Art en le signalant à ceux qui sont chargés des intérêts et du renom de la Colonie. Il n'y aura sans doute jamais à espérer, je le crains, de voir encore surgir un poète de la valeur de Leconte de Lisle, mais on pourrait en obtenir d'autres personnalités qui honoreront par leurs œuvres le petit Pays et la Grande Patrie toujours présente à nos pensées.

Les perfectionnements apportés dans l'industrie sucrière ont mis un obstacle à la mort des abeilles dans les usines ; souhaitons que les vocations des jeunes artistes ne trouvent plus à l'avenir les obstacles qu'ont rencontrés bien d'autres grâce à la bienveillante protection de l'Académie de l'île de La Réunion.



LA DÉCORATION

DE

MONSIEUR TH. GAUTIER

Membre de l'Académie de La Réunion

I

VIN D'HONNEUR

OFFERT A M. TH. GAUTIER

*Proviseur du Lycée Leconte de Lisle
Chef du Service de l'Instruction Publique*

le 2 Octobre 1924

A L'OCCASION DE SA NOMINATION DANS L'ORDRE
DE LA LÉGION D'HONNEUR

DISCOURS DE M. MÉZIAIRE GUIGNARD

Président de l'Académie de La Réunion

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames,
Messieurs,
Monsieur le Proviseur,

De tout temps, les habitants de cette île, Bourbon ou La Réunion, ont fait un accueil d'hospitalité cordiale, fraternelle, édénienne — d'après son surnom — aux Français venus de France, leur pays d'origine, à tous

ceux que la France leur envoie pour la représenter, c'est-à-dire pour la faire connaître et aimer par ses bienfaits.

Parmi ces messagers de son esprit et de son cœur, ils ont toujours accordé une place à part dans leur estime et leur affection, aux fonctionnaires de l'enseignement public, à ces maîtres que la France charge d'inculquer aux générations successives d'ici les idées de justice, de bonté et d'amour, qui sont les principes de sa civilisation, et dont elle veut que soient imprégnées les jeunes âmes pour le bien de leur vie sociale.

C'est un écho de ces sentiments toujours vivants et vibrants en nos populations que le concert de satisfaction avec lequel a été accueillie la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur de M. Gautier, Proviseur du Lycée, chef du Service de l'Instruction publique. L'Académie dont M. Gautier est membre se devait de fêter d'une façon toute particulière cette distinction qui l'honore elle-même, et qu'elle considère comme la juste récompense des services rendus par M. Gautier à l'Université dans la Métropole et aux Colonies. Elle remercie M. le Gouverneur et les amis de M. Gautier d'avoir bien voulu s'associer à cette manifestation de sympathie et en relever le modeste éclat par leur présence.

Pour moi, Monsieur, appelé par la faveur de mon titre, à vous renouveler ici les félicitations que j'ai eu l'honneur de vous adresser au Banquet du Lycée, ce n'est pas une vaine et pédantesque formule que le « Bis repetita placent » qui me vient d'abord aux lèvres. Au Lycée, en effet, c'était l'ancien professeur qui remerciait son ancien Proviseur et se félicitait d'avoir trouvé en lui en toute perfection le plus précieux des biens, le seul que les bons fonctionnaires réclament de leur chef la justice, la sacro-sainte justice qui doit les protéger contre l'arbitraire et le favoritisme. Ici, dans une société d'égaux, c'est un confrère privilégié qui a charge d'adresser, au nom de sa compagnie, au confrère décoré, fêté, l'éloge de ses mérites, et qui essaie de s'acquitter, aussi académiquement qu'il peut, d'un agréable devoir.

Et d'abord, Monsieur, je vous félicite et vous loue,

étant éducateur, d'avoir des idées personnelles sur l'éducation. Principal du collège de Condé-sur-Escaut vous avez eu l'idée d'essayer dans votre établissement cette coéducation qui fleurit chez les nations protestantes, mais que notre *Alma Mater* n'a pas encore voulu tenter sérieusement chez elle, soit qu'elle ne se juge pas encore assez mûre, ou qu'elle juge les intéressés trop verts. Très prudemment vous évitez la promiscuité des sexes : filles et garçons ne se trouvaient jamais ensemble, jamais réunis. Il n'y avait de commun entre eux que les professeurs et les salles de classes où ils se rendaient à des heures différentes. Malgré cette garantie contre l'incendie des jeunes cœurs par la séparation, malgré l'économie de bâtiments scolaires doubles, voire système fut repoussé par le conseil municipal. C'est le destin ordinaire des novateurs.

Déçu par cet échec immérité, vous quittâtes la vieille Europe et ses préjugés pour la jeune Amérique et ses innovations, pas la grande aux soixante étoiles, mais l'Amérique des Antilles et des Antilles françaises. Nommé professeur de langues vivantes au Lycée de la Martinique, vous vous fîtes remarquer pour votre enseignement en même temps que par vos qualités administratives ; vous y devîntes bientôt Censeur des Études.

Les voyages, dit-on, forment l'esprit ; ils forment aussi le cœur, quand ils ne le déforment pas. Là-bas le vôtre s'élargit au spectacle des choses que vous offrit la perle de l'Océan Atlantique dans les vestiges plus ou moins subsistants du passé. Il s'enrichit d'une sensibilité nouvelle, qui devait profiter à l'autre perle des Colonies françaises, à celle de la Mer des Indes où devait vous conduire votre destinée voyageuse.

De la Martinique venu ici Censeur des études, puis promu Proviseur de notre Lycée, chef du Service de l'Instruction publique dans cette île qui a connu les mêmes états sociaux que la Martinique, vous y avez retrouvé plus ou moins atténués les mêmes spectacles qui vous avaient frappé là-bas.

Mais par le défaut de vraies lois sociales françaises, peut-être avez-vous entendu ici plus souvent que là-

bas des pères de famille vous dire : « Nous ne pouvons envoyer nos enfants en classe, parce que, éloignés de l'école, nous n'avons pas les moyens de leur donner le déjeuner de onze heures, hors de la maison ; parce que nous ne pouvons pas les vêtir décentement ; parce qu'on ne leur donne pas les fournitures classiques ».

C'est une des raisons pour lesquelles je suis particulièrement touché du départ de M. Lapalud : Sa générosité était toujours si prompte à me procurer des secours pour nos diverses misères. L'Académie et le pays ont d'autres raisons de regretter cet excellent administrateur, ce grand travailleur attaché au bien public sous toutes ses formes et notre bienfaiteur à nous, Académie.

La sensibilité émousse l'intelligence, disent les insensibles ; elle lui ôte de sa clairvoyance. En amour, c'est encore une question pour beaucoup, et heureusement. Chez vous, Monsieur, d'une culture étendue, maître de plusieurs langues, elle a aiguisé, raffiné les facultés au point de vous faire réputation de bel esprit par vos bons mots, vos plaisantes réparties, votre verve, enfin par toutes ces vives manifestations d'une autre qualité naturelle ou acquise, qualité bien précieuse et bien française : la gaieté. La gaieté, vous le savez, a été délinée « la marque des âmes fortes », par une femme qui se connaissait en virilité. Ninon de Lenclos.

Et vraiment comme à nous tous, il vous en a fallu, de cette force d'âme dans l'épouvantable et sanglant conflit de quatre années qui nous a tant angoissés. Grâce à elle et à ses inspirations, vous avez rempli, à la satisfaction générale vos fonctions de chef d'établissement scolaire : les études n'ont pas été interrompues ; vous avez maintenu haut et ferme le moral du Lycée. A votre exemple, élèves et personnel ont largement donné à toutes les quêtes pour la patrie ; à la patrie les élèves ont fait, plus d'une fois, le sacrifice de leurs livres. Aux cérémonies simples et sans apparat de distribution de certificats de prix, les appels de récompenses étaient relevés, illuminés par la lecture des citations ou par les listes des anciens élèves morts au champ d'honneur pour la Patrie ; les élèves écoutaient avec un enthousiasme recueilli,

contenu, les yeux mouillés, ces émouvants et glorieux bulletins de guerre. Vous qui les lisiez, plus d'une fois, l'émotion vous a étranglé.

Pour entretenir l'exaltation et le feu sacré dans les âmes, vous aviez imaginé et institué des conférences sur la guerre : elles furent faites d'abord par les combattants en permission eux-mêmes. Ces orateurs improvisés, tout chauds de la bataille, qui sentaient encore la poudre, vous imaginez, Mesdames et Messieurs, quelle ardeur, quels transports communiquaient à cet auditoire si inflammable leurs récits vécus et dignes de l'épopée. O les belles heures ! ô les inoubliables séances !

Quand manquaient les permissionnaires, vous vous adressiez aux professeurs du Lycée. Fouque était à Salonique, mais nous avions Ricci, Ricci qui au dehors, au théâtre, partageait avec M. de Busschère les applaudissements, les ovations de la Capitale. Quand Ricci rentra en France, nous n'eûmes plus, en dépit des richesses de Selsis, que la monnaie de Ricci, comme on appella la « monnaie » de Turenne les généraux qui à la mort du grand maréchal lui succédèrent. C'est alors, Monsieur, que m'apparut une de vos qualités de chef et des plus importantes, celle de savoir utiliser les moindres capacités et ressources de votre personnel. Ma chance veut que, pour vous faire valoir, je me fasse haïr, forcé que je suis de parler de moi, le moi étant haïssable. Veuillez donc excuser cette dure nécessité.

C'était l'époque où les Serbes attiraient sur eux l'admiration universelle pour leur héroïsme sans exemple comme leurs malheurs mêmes. Vous aviez désigné le regretté Magnin pour une conférence sur ce petit peuple de héros. Magnin indisposé se rejeta sur moi. Je dus y aller de ma monnaie, de mes petits quatre sous. Après m'être étendu sur l'invincible résistance des Serbes aux nombreuses formes d'oppression imaginées contre eux par l'Autriche pendant des siècles et qui remplissent leur histoire, j'arrivai, dans leurs mœurs, à cette coutume bizarre qui veut que, dans les visites et les rencontres on s'embrasse, on se baise sur la bouche ou les lèvres. Nous sortions de la campagne des médecins contre le

baiser et la nocivité de ses microbes. Je terminai cette partie de ma conférence par un souvenir de Molière, en disant : « Heureux peuple dont le malheur actuel va finir par la victoire, heureux peuple chez qui le prétendant en visite de mariage n'a pas à demander comme dans Molière « Baiserai-je, papa ? » non plus que le père a à répondre « Baise, mon fils ».

Là-dessus on rit et à la fin, le Proviseur me félicitant ajouta que j'étais toujours le même, comme le renard qui meurt dans sa peau.

De ce que je croyais avoir intéressé mon auditoire de professeurs et d'élèves, de ce que je l'avais même fait rire au milieu du respect et de l'enthousiasme admiratif que l'on ressentait pour le peuple Serbe, je conclus, Monsieur, que vous étiez un excellent chef puisque vous aviez su tirer parti des défauts même d'un de vos collaborateurs. Chacun sait en effet que ce n'est pas toujours par ses qualités seules que l'on réussit dans le monde, en démocratie, comme en monarchie. Que de fois le paresseux s'élève et triomphe où le travailleur échoue et tombe ! Il est vrai qu'il y a les revanches bienfaisantes et durables de l'immanente justice !

Pour ne pas terminer par des réflexions si pessimistes une fête du mérite, je vous rappellerai, si vous le permettez, Mesdames et Messieurs, ce que vous savez mieux que moi, que l'homme par lui-même et par ses seules ressources ne vaut ni ne réussit guère, que c'est à la femme, sa compagne qu'il doit la plupart de ses vertus et de ses succès. A cet égard, M. Gautier ayant eu le bonheur d'avoir à ses côtés dans sa carrière, pour l'aider et le soutenir, une compagne digne de tous nos éloges et hommages, fidèle gardienne de son foyer, je vous prie de lever vos verres en l'honneur de Madame Gautier, en même temps qu'à M. Gautier, chevalier de la Légion d'Honneur.

RÉPONSE DE M. TH. GAUTIER A M. MÉZIAIRE GUIGNARD

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames, Messieurs.

Dans un entretien récent, où je vous exprimais, mon cher Président, mon appréhension de l'honneur que vous me prépariez et que je reçois aujourd'hui, vous me disiez : Mais votre émotion doit être calmée ; vous avez reçu la première bordée. — Oui, je l'ai reçue. J'en ai même reçu plusieurs. La première a été tirée par M. le Gouverneur — au téléphone et je ne l'ai pas reçue avec beaucoup de vaillance. Depuis, les félicitations verbales, écrites, télégraphiées, câblées, m'ont vigoureusement assailli ; à cette bonne mitraille, j'ai riposté avec plaisir et facilité.

Mais, lorsque le personnel du Lycée et du Cours Normal s'est réuni en une fête imposante quoique intime, l'émotion a été plus forte chez moi que je ne l'aurais voulu et si, dans cette enceinte, il est permis d'user d'un terme militaire, je dirai que ce jour-là, le personnel a « eu » le Proviseur.

Aujourd'hui, je subis une épreuve plus redoutable ; une Académie qui, jadis, dans une minute d'égarement, m'a appelé à elle, me félicite en séance solennelle. Je vois autour de moi d'éminentes personnalités et, pour achever de m'accabler, des dames, à l'estime desquelles je tiens infiniment et auxquelles je rends les hommages respectueux qui leur sont dus, ajoutent à l'éclat de cette réunion d'élite le charme de leur présence.

C'est vraiment beaucoup et beaucoup trop pour moi, pour l'ancien répétiteur que je suis et je me sens écrasé par la dette de reconnaissance que je contracte envers

l'Académie, envers vous, Mesdames et Messieurs, envers La Réunion.

Notre cher Président vit toujours dans le lyrisme de son éternelle jeunesse ; je ne sais comment il a pu rattacher à son sujet du jour la brillante et brûlante théorie qu'il vient de nous exposer sur l'amour, principe du monde et sur le baiser, condition de la vie ; son âme, altérée de tendresse est toute indulgence.

Il a parlé de moi en des termes que je voudrais mériter et a fait du Provisoire actuel un portrait qui restera pour moi un idéal. J'en suis d'autant plus touché que l'Académicien que je suis a peu servi la compagnie à laquelle il a l'honneur d'appartenir. Avec une discrétion que nous avons tous remarquée, vous avez passé sous silence, mon cher doyen, la liste de mes œuvres en prose et en vers. J'imiterai votre réserve. Mais je m'en vengerai le jour où je publierai un choix de mes remarquables circulaires, où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la qualité du papier ou de la frappe dactylographique. Je tâcherai d'en arracher un exemplaire à l'avidité du public et je vous l'enverrai avec une dédicace.

Je ne mérite même pas le prix d'assiduité, cette vertu que je réclame des autres, et, comme un mauvais écolier, j'en ai quelques remords.

Je veux voir dans vos aimables paroles une preuve de l'intérêt si vif que la Colonie, dont l'Académie est la haute représentation intellectuelle, porte à ses œuvres d'enseignement.

La vénération des fidèles va au plus humble desservant de Village. Ainsi les titulaires de certaines fonctions délicates, comme celles de l'enseignement, bénéficient de la haute idée que la société se fait et de leur rôle et des avantages inestimables qu'elle attend, pour ce qu'elle a de plus cher, pour ses enfants, de leur bienfaisante activité.

Cette activité s'étend ici à tout le pays, où les chefs de notre enseignement colonial, M. Luchaire autrefois, M. Paul Crouzet aujourd'hui, m'ont donné mission de répandre les écoles. Grâce aux pouvoirs publics,

leur vœu est pour ainsi dire réalisé. 70 créations d'écoles ou de classes correspondent aux dix dernières années de la direction du Service de l'Instruction publique à La Réunion et de 247 qu'il était en 1911 le nombre des maîtres et maîtresses s'élève aujourd'hui à 318. A cet égard, la tâche est presque achevée. Il reste à obtenir de ce grand corps de l'enseignement primaire un rendement plus satisfaisant ; il le donnera j'en ai le ferme espoir ; d'abord parce que sa bonne volonté et ses sentiments sont bien meilleurs qu'on ne le croit ; ensuite parce que j'attends beaucoup de la direction pédagogique que lui imprime mon éminent collaborateur, M. l'inspecteur Combes. J'ai entendu cet inspecteur à Saint-André, dans une conférence pédagogique qui m'a ravi et fait entrevoir un avenir nouveau. Celle qu'il vient de donner à Saint-Pierre devant 60 maîtres et maîtresses produit la même impression et vous en aurez des échos. Quand on saura ce qu'il vaut, il n'aura pas besoin de demander l'automobile qui doublera son rendement, à lui aussi ; on la lui donnera, on la lui apportera, on la lui posera sur les genoux et on lui dira : Va, circule, inspecte et tâche de ne pas te heurter contre le Docteur Pochoy et rapporte une riche moisson de faits, d'observations et de bon travail, comme hier soir, après quatre conférences pédagogiques faites en trois jours : à Saint-Pierre, St-Joseph, St-Louis, St-Leu.

Et cependant, nous n'avons pas encore donné à tous les enfants de la Colonie l'enseignement que leur promet le programme républicain. Les hauts de la Réunion sont mal partagés à ce point de vue. Leur accès est si pénible ; en voulant rejoindre leur poste, à la Mare-à-Martin, au Grand Bassin, des institutrices ont failli périr dans les torrents qu'elles avaient à franchir. Et il s'agit là de postes connus, créés depuis longtemps. Mais il existe, dans les régions encore plus élevées, des agglomérations pratiquement inconnues. Est-ce que la mission Rigotard n'a pas révélé le dénuement moral et intellectuel encore plus que matériel de la population de Mafatte ? Depuis, s'est ouverte l'école de la Nouvelle. Mais quand, depuis Hell-Bourg, vous admirez le Cimandef, savez-vous, qu'il existe une agglomération

de même nom, où plus de 75 enfants en âge scolaire croupissent dans l'ignorance absolue, savent à peine qu'ils sont Français, n'ont peut-être jamais vu nos couleurs ? Et que dire des hauts extrêmes de Saint-Paul, de Saint-Louis, de la Plaine des Cafres et d'ailleurs ? Une douzaine d'écoles achèveraient la diffusion de l'enseignement. Pays vraiment curieux dans sa sauvage beauté que cette Réunion, où, si haut qu'on s'élève, alors qu'on croit avoir atteint les plus hautes régions habitées, en levant les yeux vers le gris bleuté des sommets, on distingue une petite tache jaunâtre, puis une autre, puis d'autres. Dans ces paillottes vivent des familles, naissent et croissent des enfants qui ne recevront aucune instruction. Car on ne peut dire à quelle époque le Service de l'Instruction publique atteindra ces régions perdues, où la vie s'écoule dans une paix et une ignorance également profondes. Ce gibier est pour longtemps, pour toujours, je crois, hors de sa portée.

Si, de ce domaine de l'enseignement primaire, avec ses régions variées, depuis les écoles populeuses de la côte jusqu'à celles des hauts, domaine qui comprend encore, si étrange que cela paraisse, plus d'une « terra incognita », nous descendons par la pensée vers l'enseignement secondaire, vers l'enfant cheri du Conseil Général et de la Colonie, vers le Lycée Leconte de Lisle — notre cher Lycée, notre petit Lycée, comme l'appelait M. Dureau de Vaulcomte, lors de l'inoubliable banquet de l'Association des Anciens Élèves, à l'Artillerie, pendant cette Exposition coloniale qui eut un si vil succès ; si nous songeons, dis-je à notre Lycée, quelle impression de richesse, que de satisfactions. Une organisation complète, toutes les chaires pourvues, une autonomie financière comblant et prévenant tous les besoins, des maîtres d'élite accomplissant paisiblement leur tâche dans la sérénité des hautes études ; un personnel soutenu, porté par une tradition, une longue et glorieuse tradition qui impose à tous le souci de ne pas déchoir ; de sérieuses préoccupations, certes, pour la direction, mais quelle joie devant le contentement de la haute administration, du Conseil Général et des familles ; en constatant que la bonne réputation du Lycée s'étend

si loin de nos rives ; en considérant la confiance qu'il inspire non seulement aux familles du pays, mais aussi à celles du dehors (nous avons 39 élèves de Madagascar) ; en voyant les succès de nos élèves ici et dans la métropole. Je pense au tonnerre d'applaudissements qui fit trembler l'Hôtel de Ville lorsque fut proclamée la victoire remportée par le Lycée au Concours Général de 1922 ; — je remonte plus haut, à cette belle Distribution des Prix de 1917, la première de mon provisorat et depuis 1913, où un long palmarès de guerre précéda celui des prix, où j'eus la satisfaction de présenter aux autorités et à l'élite de la société un Lycée restauré moralement en pleine guerre, sorti avec succès des troubles dus à des circonstances exceptionnelles et à une succession officiellement déclarée difficile ; un Lycée débarrassé des sections parasites comme on les appelait trop sévèrement, dont l'avait doté un esprit généreux et de vaste envergure mais ne disposant pas des indispensables moyens d'action ; un Lycée flanqué de sa seule annexe vraiment vivante, le Cours Normal ; un Lycée enfin qui était déjà le mien, au sens affectueux du mot, car je lui avais donné, dans ce qui était mon domaine propre, tout ce que j'avais de forces et de cœur.

Aussi mon bonheur est-il grand de ce que ce soit ici, à Bourbon, pour le travail fourni dans cette colonie, sur ce champ de mon activité qui est toujours un champ de lutte et fut parfois un champ de bataille, que me soit décernée la récompense insigne que le Gouverneur Lapalud à qui j'exprime ici publiquement ma profonde gratitude, a bien voulu demander pour moi et qui me vaut l'honneur de cette réception. Ainsi que je l'écrivais à M. le Ministre, je me sens reconforté pour la tâche que j'ai à poursuivre ; je veux m'y consacrer avec plus de dévouement que jamais, sans oublier de donner mon entier concours à ces œuvres, et à ces sociétés créées par d'intelligentes initiatives et qui gravitent autour de mon service sans en dépendre, qui l'enveloppent, l'étendent, le prolongent et l'entourent comme d'une auréole.

Merci mon cher Président, mon digne Prédécesseur dans la carrière universitaire, à la tête du Service, dans la Lé-

gion ; merci mes chers et distingués confrères ; merci, Mesdames et Messieurs ; merci, vous tous, avec qui je me sens en ce moment profondément uni dans notre culte pour l'enseignement et pour le Lycée, dans notre amour pour cette petite comme pour notre grande patrie.

II

ALLOCATION

prononcée par

M. HIPPOLYTE FOUQUE

Professeur Agrégé de Ire

Président de l'Amicale des fonctionnaires du Lycée et du Cours Normal

*au Banquet offert à M. Th. Gautier Proviseur du Lycée
à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la
Légion d'Honneur*

Monsieur le Proviseur,

Une réunion comme celle d'aujourd'hui pourrait se passer de discours... La présence, autour de cette table, de tout le personnel du Lycée Leconte de Lisle, l'empressement que l'unanimité de nos collègues a mis à répondre à l'invitation des bureaux des Amicales et du comité organisateur vous sont un témoignage suffisamment éloquent des sentiments avec lesquels nous avons accueilli la nouvelle de votre nomination dans l'ordre national de la Légion d'Honneur ; joie personnelle que chacun sans doute vous a déjà dite ; satisfaction collective aussi — que je suis chargé de traduire aujourd'hui — à voir, en votre personne, notre lycée et avec lui tout l'Enseignement public de La Réunion mis à l'honneur. Déjà, l'an dernier, l'enseignement secondaire avait eu la joie et la fierté de voir décorer le plus digne et le plus noble de ses représentants. L'enseignement primaire avait eu précédemment son tour dans la personne du doyen et du plus compétent de ses maîtres.

Il est d'un bon chef d'être récompensé le dernier. Et n'est-il pas naturel que ce soit dans cette maison qui est la vôtre, qui vous voit à l'œuvre du matin au soir, que soit le plus profondément ressentie et le plus joyeusement fêtée, la marque d'estime attendue et éclatante, que vous donnent la haute administration et le Gouvernement de la République ?

Et si, à titre de Président de l'Amicale des Fonctionnaires du Lycée, je prends en ce moment la parole, ce n'est pas que je pense que ces sentiments puissent gagner à être exprimés par ma voix ; mais il est bon et il n'est que juste qu'un hommage soit rendu, au milieu même des gens qui les connaissent (où pourraient-ils être mieux appréciés ?) aux mérites personnels et au rôle public qui vous ont valu une si haute distinction.

Lorsque, en décembre 1911 vous prîtes au Lycée Leconte de Lisle les fonctions de censeur, vous apportiez avec vous, de l'Alsace natale, la vivacité de l'intelligence, le goût des décisions nettes et du travail probe et consciencieux. A la foi en l'excellence de la culture classique, résultat de votre formation et de votre carrière professorale, la direction du collège de Condé sur Escaut avait ajouté l'expérience administrative. Ni les unes ni les autres de ces qualités n'étaient de trop, on peut l'assurer, pour la tâche qui vous attendait ici. Dès février 1914 vous étiez appelé à remplacer comme proviseur et chef du service de l'Instruction Publique M. Berget obligé de rentrer précipitamment en France. Où en étions-nous à ce moment-là ? Je n'ai qu'un petit effort de mémoire à faire pour me le rappeler : je débarquais moi-même à La Réunion, en ce début de février 14 et je n'aurais eu qu'à prêter une oreille un peu complaisante aux propos qui s'entendaient alors pour ne pas défaire mes malles et me contenter d'en modifier les adresses : *Tananarive Madagascar* eût remplacé *St-Denis Réunion*. Un enseignement primaire supérieur avec des sections agricoles, commerciales, industrielles, voilà tout ce que comportait et méritait, aux dires de

certaines qui n'étaient pas des moindres, une colonie au bout de ses destinées. Tananarive seule pouvait faire les frais et fournir les élèves d'un enseignement secondaire digne de ce nom... On parlait de « Projet Foncin », d'abaissement considérable du niveau des études, et l'on considérait comme une erreur sentimentale l'idée, pour un jeune agrégé, de faire une carrière à La Réunion.

Je crois Mesdames et Messieurs, qu'il n'y a, aujourd'hui, qu'à ouvrir les yeux et les oreilles pour mesurer le chemin parcouru. On ne marchande à notre lycée ni les éloges, ni le crédit, ni même les crédits ; la liste de nos boursiers et étudiants libres lauréats des Facultés ou des grandes Ecoles s'enrichit chaque jour et fait taire ici les sceptiques, tandis que, au dehors, elle étend la renommée de cet établissement. On dit, je le sais bien : ce sont les circonstances. Et vous-même, M. le Proviseur, m'écriviez que vous avez été servi par d'heureuses conjonctures. Oui, mais s'il est vrai que les hommes ne font rien de bien sérieux sans l'aide du cours favorable des choses, je ne sache pas que les circonstances à elles seules aient jamais rien fait de durable. Elles passent et ne laissent de trace derrière elles que s'il se trouve des hommes pour les saisir au passage et tirer d'elles tout le bien qu'elles peuvent produire. Vous avez su, pour notre lycée, ne pas laisser échapper les heures propices, ce qui déjà n'est pas si facile. Mais les mauvais moments, les tournants dangereux vous ont-ils donc manqué ? A vrai dire leur nombre, à ceux-ci, l'emporte peut-être. Vous preniez à peine la direction du Service que la déclaration de guerre vint ouvrir pour le lycée une crise qui aurait pu lui être funeste. La mobilisation d'une partie du personnel, l'impossibilité absolue de recourir ici, comme en France, à des retraités, à des réformés, voire à des concours féminins, risquaient de paralyser complètement le fonctionnement du lycée et du Cours Normal qui lui est annexé. Il vous a fallu « tenir » par vos propres moyens, et vous avez « tenu » ; avec énergie, avec habileté, avec tenacité, enseignant vous-même dans les heures que vous laissait libres votre direction. Les rentrées se firent, les examens furent passés, et de mieux en mieux, la disci-

pline fut maintenue et améliorée, les dommages de guerre furent réduits au minimum ; et quand, la paix revenue, le Concours général fut rétabli, le Lycée de La Réunion put figurer à la 1^{re} place parmi les lycées coloniaux. Huit années d'efforts assidus portaient leurs fruits.

La confiance des parents dans la valeur de l'enseignement et de l'éducation que l'on donne au lycée n'avait d'ailleurs pas attendu ces résultats : le nombre des élèves n'a pas cessé de croître, et surtout celui des pensionnaires. Je me contenterai d'un chiffre. Le lycée avait 60 pensionnaires en 1914. La rentrée de 1924 en verra 120 (et c'est faute de place que le chiffre n'en est pas plus élevé). Vous avez bien voulu, Monsieur le Proviseur, dans le télégramme par lequel vous avez répondu aux félicitations que je vous adressais au nom de l'Amicale, faire la part qui revient, dans ces succès, au personnel placé sous vos ordres. Il vous en est très reconnaissant ; mais à son tour permettez-lui de vous dire le plaisir qu'il a eu à travailler avec conscience sous votre direction. « Il m'a rendu la tâche agréable » m'avez-vous assuré. C'est que vous le lui avez bien rendu, vous répondrai-je. En effet, que trouvons-nous quotidiennement en vous ? Une autorité bienveillante qui sait se faire conseil amical ; une prudence qui aime à prendre le ton de l'enjouement ; l'habileté à concilier — besogne difficile — l'attitude du chef responsable et ferme, et celle du collègue courtois ; le souci constant d'une correction aimable dans les relations personnelles ; la confiance témoignée à bon escient, et dès lors toute cordiale ; ensemble de qualités qui, aux heures difficiles a résolu les problèmes pour le plus grand bien général.

Je ne vous dirai pas, pourtant, que vous n'avez reçu et donné que des sourires : vous seriez le premier à m'en vouloir de n'avoir pas été sincère. Non ; vous êtes un homme, et qui avez affaire à des hommes. Or les dissentiments, les malentendus, les froissements sont choses humaines, choses nécessaires, même, ajoutent les moralistes, à l'écllosion et à la manifestation des vertus. Aussi n'en parle-je, en ce jour où certainement elles sont toutes oubliées, que pour m'autoriser à dire ce

que nous sommes quelques-uns seulement à savoir : que dans bien des cas vous avez su faire taire vos ressentiments personnels et légitimes devant des considérations de justice ; mieux même : devant des sentiments d'humanité.

Mais ce qui n'est pas moins hors de contestation c'est le profond attachement que vous avez pour ce vieux Lycée Leconte de Lisle. Vous tenez à lui d'abord par cette affection qui nous lie, fût-ce malgré nous, aux institutions dont la vie a été la nôtre pendant de longues années ; puis par des attaches plus intimes : Vous lui avez confié votre unique fils, et sa carrière, tant ici qu'à Paris a été telle qu'il fait honneur à cet établissement et que, personnellement, vous pouvez en concevoir la plus légitime fierté. De tels échanges de bienfaits ne s'oublient jamais.

Et en évoquant un pareil souvenir, je suis heureux de voir à vos côtés pour l'entendre et s'en émouvoir, celle au cœur de qui il est certainement allé tout droit, la modeste et noble compagne de votre existence. Nous vous remercions tous vivement, Madame, d'avoir bien voulu, convalescente encore, honorer de votre présence cette réunion. C'est qu'elle est aussi pour vous, et nous voudrions qu'elle vous fût agréable. Votre cœur admirable de mère a connu les inquiétudes et les soucis des plus dures séparations. Puisse-t-il trouver dans la nouvelle distinction qui honore Monsieur Gautier, dans l'unanime sympathie qui vous entoure aujourd'hui, un réconfort, et la récompense du devoir courageusement accepté et rempli.

Je vous demande de joindre à vos noms ceux des absents qui vous sont chers, de Mlle Gautier et de votre fils Georges, en levant mon verre à votre santé, à la durée et à la prospérité d'un Provisorat qui a si largement contribué à faire du Lycée Leconte de Lisle ce qu'il est : le rayonnant foyer, dans la mer des Indes, de la culture libérale française.



DISCOURS

DE

M. LE DOCTEUR OZOUX

devant la Maison natale de Roland Barres

le 11 Novembre 1924

Monsieur le Gouverneur,

Monsieur le Maire,

Monseigneur,

Mesdames,

Messieurs,

Pour qui a fréquenté de vrais aviateurs, il apparaît clairement que, au dessus des fantassins, classiques prosateurs, de l'artillerie aux brillantes chroniques et de la Cavalerie romantique, ils sont, ardente et généreuse bohème, les porte-lyre et porte-buccin, bâtisseurs d'épopées mirifiques.

Constitution physique et tournure mentale s'associent chez eux pour en faire des êtres à part, fantasques à la fois et réfléchis, doux et violents, naïfs et malins, tous amateurs de fortes beuveries, des jolies femmes et de sensationnelles aventures ; je ne connais guère pour ma part, qu'une exception à ce tempérament général, celle de Bourjade qui, après ses vingt-huit victoires, devint missionnaire en Papouasie ; dans la bourgeoisie de l'armée bien rangée, dont la porte se ferme dès la nuit, les aviateurs sont les gavroches, les noctambules qui ne marchent plus ni ne courent, mais se sont donné des ailes et vivent dans les nuages.

Ce tempérament anatomique et intellectuel s'exacerbe des possibilités extravagantes qu'offre la machine moderne ; qui de nous, automobilistes, en face d'une route sans obstacles, par un frais matin, dans la brise pure qui fouette délicieusement le visage, n'a été pris de la folie de la vitesse et des excentricités ! et nous sommes des sages ! Jugez du vertige de ces enthousiastes qui ont les plus resplendissantes aurores, l'air qui n'a pas traîné sur le sol, les voies idéales celles du ciel infini, pour se laisser tomber en feuille morte ou en vrille, exécuter le looping et faire du 300 à l'heure... et qui montent des appareils tour à tour formidables rapaces d'acier s'élançant dans un fracas de tonnerre ou bien libellules aux ailes transparentes de cello-phane, vrombissant doucement dans le couchant, blondes comme des abeilles d'or.

Tel, malgré son apparente timidité, je vois Garros ; et son prénom seul de Roland en fait presque un être légendaire, pareil à ces preux qui s'en allaient tout d'une pièce, bardés de fer, armés d'une épée gigantesque et toujours prêts pour quelque bataille de géants en l'honneur de leur Dieu, de la Patrie ou de leur belle.

Le Lycée avec ses hautes murailles, ses salles étroites et ses contraintes rigides devait fatalement peser à l'enfant fou de liberté ; il fait alors plus d'école buissonnière que d'École tout court, et son amour de l'immensité, des émotions fortes et des risques se traduit par son adoption de l'Océan ; il passe des jours et des nuits en lointaine rade de St-Denis sur une fragile pirogue ; et il lui arrive à lui et à ses compagnons d'avoir à batailler contre des requins ; déjà se révèle son mépris du danger.

De ce qu'il soit une gloire créole et nationale son exemple ne peut donc encore être proposé à notre jeunesse scolaire ; il manquerait aussi à beaucoup ce qui couvait et commençait à bouillonner en lui : le génie.

Cependant la fermeté paternelle intervient ; et Garros se plie aux fortes disciplines de l'enseignement secondaire ; mais à peine est-il bachelier et inscrit à la Faculté de Droit de Paris qu'il entonne son hosanna cou-

tumier : de l'espace ! de la vitesse ! de l'enivrement et le voici par routes, champs, bois, vents et poussière, trombe vivante sur son auto Grégoire.

Eh quoi ! le ciel est grand ouvert, comme des bras, qui l'appelle et l'enamoure ! Garros ne serait pas Garros s'il n'y bondissait ; et dès lors se succèdent coups d'audace, merveilles de sang-froid, raffinement de technique mécanique, randonnées au retentissement mondial. Blériot qui s'y connaît pour avoir survolé la Manche, avec quelle angoisse ! serre sur son cœur son élève devenu un maître, devenu le Roi de l'air.

Et voici la Guerre. Garros est toujours là-haut dans le ciel.

Qu'était l'aviation militaire à ce moment ? Une arme presque rudimentaire ; et à la stupéfaction des nouveaux arrivés sur le Front, les avions se livrent combat en se tournant le dos, car l'hélice placée à l'avant empêche le tir et la mitrailleuse est à l'arrière ; Garros invente de tirer à travers l'évidement de l'hélice ; et l'aviation de guerre est transformée.

Chasseur de vaste envergure et de précision tout ensemble, il inscrit, hélas, au tableau, des pièces nombreuses et rares ; mais un jour le sort se retourne ; la frégate aérienne fait naufrage, le capitaine est capturé et enfermé deux ans.

Ce qu'est, pendant une si longue et si dure captivité, cette lave grondante et débordante qu'un insurmontable obstacle arrête, on se l'imagine aisément ; dans sa prison, cependant, Garros pense, lit, ne désespère jamais des destinées de la Patrie, finit par jouer au plus fin avec le Boche ; et un beau jour, oiseau de France, est de retour au pignon bien aimé.

L'arme qu'il a illustrée et perfectionnée s'est encore renouvelée ; on ne parle plus que par les tout petits appareils, follement vites mais follement instables qui, à l'atterrissage, s'écrasent assez régulièrement avec le pilote, et que l'on appelle du nom caractéristique de « cassegueules » ; ceux qui les montent savent ce qui les attend : chute, balle bien placée ou éclat de sept-sept, règlent rapidement et définitivement leur sort ; et Garros ignore les

nouvelles méthodes de conduite et de combat : il tient cependant à reprendre l'air ; certes son geste n'a pas la beauté tragique de celui du Lt de St-Prix, qui furieux de voir chaque jour un Fokker survoler notre front de Champagne et échapper aux mitrailleuses comme aux 75, annonça que le lendemain il entrerait dans l'adversaire, réussit à le tamponner et s'écroula en effet, avec lui du haut des nuages ; mais son sacrifice librement et paisiblement consenti, est plein d'une grandeur antique ; il était l'expression naturelle et attendue du tempérament de Garros ; des ailes, l'infini avec la mort plutôt que la cage, plutôt que la reptation sur soi-même et la vie sur le sol.

Un soir, il ne rentra pas du raid qu'il avait entrepris ; les aviateurs allemands qui, sauf exception et ordres formels, entretenaient des rapports presque de chevalerie avec les aviateurs français, laissèrent tomber de petits papiers dans nos lignes, et nous apprirent que Garros avait été tué.

Repose avec sérénité dans la tombe, fils valeureux de La Réunion : la paix t'avait couvert de célébrité, la guerre a fait de toi un surhomme ; de chaque côté de la Méditerranée, comme à Vouziers, comme à St-Denis, des stèles immortelles gardent maintenant ton nom de l'oubli ; ton rêve avait été de vivre une généreuse vie et de survivre à la mort, tu es comblé ; et nous les frères créoles, sur qui se pose un rayon de la gloire, nous le pleurons, et vénérons en toi le génial technicien, le patriote absolu, et celui que l'on a justement appelé « le plus grand aigle de notre épopée aérienne. »



Juliette Dodu

~~~~~

**Allocution prononcée le 11 Novembre 1924  
à l'inauguration de la plaque posée sur la  
maison natale de l'héroïne à St-Denis**

~~~~~

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Maire,
Monseigneur,
Messieurs,

Une des plus précieuses richesses de nos vieilles villes de France est qu'à tout moment l'habitant se trouve arrêté par quelque marque — monument ou inscription commémorative — lui rappelant qu'il foule un sol lourd d'histoire et qu'il est lui-même l'héritier responsable d'un passé glorieux, qui a fait de sa cité une mère dont il peut être fier de porter le nom. C'est là le privilège des vieilles patries, que leur envient les nations nouvelles : « Ah ! si nous avions votre histoire » confiait avec regret un diplomate américain à l'un de nos gouvernants, « si nous avions votre histoire ! »...

Voilà pourquoi l'Académie de La Réunion considère comme une de ses tâches les plus importantes — surtout en cette heure où des esprits égarés commettent la criminelle folie de souhaiter que les enfants de France ignorent l'histoire de France... — c'est, dis-je, aux yeux de l'Académie de La Réunion un de ses plus importants devoirs que de fixer, aux lieux où ils se rattachent, les souvenirs qui sont comme les joyaux du passé de notre île, les titres de gloire et de fierté de sa

jeunesse trois fois seulement séculaire. Nous voulons que sur la terre bourbonnaise aussi, il y ait de ces « lieux classiques » où le promeneur pensif puise des émotions fécondes et écoute la noble et grave musique des souvenirs.

En ce jour consacré à l'exaltation de nos héros de la guerre, il n'était que de stricte justice que Juliette Dodu eût sa part de nos hommages et de notre gratitude : N'a-t-elle pas été, pendant la guerre malheureuse, l'égal des plus valeureux soldats de la guerre victorieuse ? Les vertus que nous avons honorées chez Roland Garros, n'en a-t-elle pas donné le modèle ? Et s'il est peu de figures aussi pures que celle de ce guerrier de trente ans s'échappant des mains ennemies pour aller mourir en plein ciel de bataille et de gloire, que dire de cette jeune fille de vingt-deux ans bravant quotidiennement la mort dans une tâche obscure qu'elle s'est imposée à elle-même par esprit de sacrifice ; et répondant à ceux qui lui ordonnent de se préparer à être fusillée cette parole d'une grandeur antique : « Il est beau de mourir pour son pays, je ne regrette rien ».

Evoquez-la, cette jeune créole inexpérimentée, dérobant ses appareils, se cachant avec eux dans un puits, opérant ensuite au risque de sa vie une dérivation qui lui permet pendant dix-sept nuits d'intercepter les dépêches allemandes sous l'œil même des chefs ennemis, de les communiquer aux autorités militaires françaises, de sauver ainsi une armée. Écoutez-la, une fois trahie et surprise, répondre avec une noble fierté qui s'allie à la grâce la plus simple : « Je suis française et ma mère aussi. J'ai agi pour mon pays ; Messieurs, faites de moi ce que vous voudrez ». Devant ces mots-là, on se prend à regretter que ce marbre soit si petit, et qu'on ne puisse lire au-dessous de ces dates, et fixées pour toujours, ces paroles qui, comme des vers de Corneille, se graveraient aux cœurs des jeunes générations qui les liraient en passant chaque jour.

Car ce qu'elle nous enseigne, cette humble jeune fille (qui ne peut pas ne pas faire songer un peu à une autre dont l'héroïsme s'est auréolé de sainteté) ce sont les

vertus françaises par excellence, celles-là mêmes qui ont fleuri chez nous de 1914 à 1918 et nous ont sauvés : la vaillance aimable, la volonté réfléchie stimulée par le goût du risque généreux, une noble conception du devoir professionnel selon laquelle « le vrai devoir consiste à faire plus que son devoir » ; une élégante assurance enfin devant la mort acceptée pour le pays.

Le mot d'admiration qu'elle arracha à ses ennemis « La France doit être fière d'inspirer de semblables dévouements » est un de ces témoignages dont la Patrie doit rester reconnaissante envers ses enfants. La médaille militaire en 1877, la Légion d'Honneur en 1878, ont été des marques de gratitude d'autant plus hautes que Juliette Dodu est la première femme dont la poitrine ait porté côte à côte ces deux décorations. Les funérailles solennelles de 1909, la présence de tant de délégations civiles et militaires, l'émotion qu'a causée à Paris, trente-neuf ans après ses exploits, l'annonce de sa mort, sont des preuves que la Grande Patrie n'avait pas oublié l'héroïque petite fonctionnaire de 70.

Que son île natale, qui lui avait témoigné de son vivant son affectueuse admiration, la propose maintenant en exemple à sa jeunesse féminine en inscrivant son nom au frontispice de son premier mais éphémère lycée de jeunes filles, puis d'un collège subventionné, ce n'est que trop naturel. Il est bon que nous fassions plus : Qu'elle ait sa rue dans notre Capitale, et celle-là même qui vit ses premiers pas ; Que sur la demeure où elle naquit et où se forma son âme courageuse, ce modeste marbre, arrêtant pour quelques instants les regards et la pensée, « enseigne aux hommes qui passent le culte de ce qui ne passe pas ».



L'Archipel des Mascareignes et les explorations Portugaises du XVI^e siècle

Revenant sur cette question historique, déjà traitée le 10 juillet, le gouverneur Merwart a exposé plus en détail son côté documentaire.

Dans nombre d'excellents ouvrages modernes on peut lire que l'archipel des Mascareignes, ainsi appelé du nom de son découvreur, Pedro de Mascarenhas, aurait été reconnu un neuvième jour du mois de février (anniversaire de la martyre Sainte Apolline) au cours d'une année dont la date, différemment indiquée d'un ouvrage à l'autre, s'échelonne entre 1505 et 1545.

Si, de ces ouvrages modernes, en partie même récents, on remonte aux sources les plus anciennes celles du XVI^e siècle, on aboutit aux constatations suivantes :

I. *Historiens Portugais du XVI^e siècle* : relations portugaises de Fernando Lopez de Castanheda († 1559), de Gaspar Corrêa († 1560), de João de Barros († 1571) et relation latine de l'évêque Dom Jeromino Osorio († 1580). Rien, dans ces écrits justement célèbres, ne se rapporte à la découverte du dit archipel, si ce n'est un passage de Corrêa (signalé par l'érudit mauricien J. E. Durup de Balaine) où il est fait mention d'une *ilha Santa-Apollonia* que recherchèrent, pour y relâcher et s'y réparer, des navires de la flotte de Nuno da Cunha qui, partie du Portugal en avril 1528, avait été éprouvée par une tempête, passé le Cabo da Boa-Espera.

II. *Cartographie du XVI^e siècle* : mappemondes, cartes marines, portulans et routiers publiés en latin, en portugais, en espagnol, en italien, en français, etc. A partir de 1527 on y voit figurer, sous des noms Por-

tugais, des îles dessinées à l'Est de la grande-île Saô-Lourenço (Madagascar), mais souvent leurs positions respectives ne concordent qu'imparfaitement avec celles des trois Mascareignes (Réunion, Mauritius, Rodriguez) ; souvent aussi l'archipel y comprend plus de trois îles. Quant à leurs appellations Portugaises, elles sont multiples et se laissent rattacher (avec diverses variantes orthographiques) aux noms suivants :

(A) *Santa-Apollonia* — (B) *Mascarenhas* — (C) *Domingos Friz* — (D) *Lopo Soarez* — (E) *João de Lisboa* — (F) *Do Cirné* — (G) *Roiz, Diogo Roiz, Rodriguez*.

La mise en usage de ces noms correspond, par ordre d'ancienneté, aux documents ci-après :

(A) mappemonde latine de 1527 dite « charta universalis » de Weimar — (A. B. C.) carte espagnole de Diégo Ribero, 1529 — (A. B. C. D. E.) mappemonde française de 1542 — (A. B. E. F. G.) atlas italien de 1543 et portulan portugais de 1546.

Les noms dont il s'agit s'y trouvent combinés en des juxtapositions qui diffèrent d'une carte à l'autre. Cet entremêlement n'a pris fin, pour l'archipel des Mascareignes, qu'après que le vice-amiral hollandais W. van Warwijk eût arboré ses couleurs sur l'île *Do Cirné* en l'appelant *Mauritius* (1598) et qu'ensuite messire Estienne de Flacourt, de la Compagnie française de l'Orient, eût conféré à l'île *Mascareigne* le nom de *Bourbon* (1649).

Conclusions relatives aux noms

d'îles *Santa-Apollonia* et *Mascarenhas*

A. *Santa-Apollonia* — On sait que les navigateurs des XV^e et XVI^e siècles empruntaient volontiers au calendrier liturgique les vocables sacrés sous lesquels ils désignaient leurs découvertes. Cet usage nautique, signalé par Dom J. Osorio, autorise-t-il à affirmer que l'île *Santa-Apollonia* fut découverte un 9 février, anniversaire de cette sainte ?

Réponse. — Mais ne sait-on pas aussi qu'en pareil cas des considérations tout autres ont pu, maintes fois, ins-

pirer l'emploi de vocables sacrés ? C'est ainsi que le 4 novembre 1493, lorsque Christophe Colomb mit l'île de la Guadeloupe sous le vocable de *Nuestra-Senora* (Notre-Dame), il tint compte non pas de la date, mais d'un vœu formé avant d'entreprendre son second voyage d'exploration.

Par conséquent, pour lier ensemble, mieux que par une simple conjecture, le nom *Santa-Apollonia* et la date du 9 février, il serait besoin de documents complémentaires.

B. *Mascarenhas*. — Ce nom s'accompagne du prénom *Pedro* dans un routier Portugais anonyme dont la traduction figure au Grand-routier hollandais de J. H. van Linschooten, édition de 1638, page 16, avec une carte de la mer des Indes qui mentionne une île *Mascarenhas* à l'est de Madagascar, entre deux îles *S. Apollonia* et *Do Cirné*, mais qui mentionne aussi d'autres *ilhas Mascarenhas* très au nord de Madagascar, près de l'Équateur. D'autre part, le voyageur Rouennais François Cauche, dans ses « relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar » éditées en 1651, à Paris, chez Augustin Courbe, a écrit, à propos de l'île *Mascareigne*, que les Portugais l'avaient appelée « *Mascarenhas* pour avoir esté découverte par un de cette maison qui tient encore des premiers rangs en Portugal ».

Ce qui précède autorise-t-il à affirmer, en toute certitude, que le premier découvreur Portugais de cette île (ou de ces îles ?) fut un *Mascarenhas* : de préférence *Dom Pedro*, mort vice-roi des Indes en 1555 ?

Réponse. — Il est à regretter que Cauche n'ait pas cité la source d'où lui venait son dire. L'archipel des Mascareignes était connu dès 1527, le nom de *Mascarenhas* s'y attachait — concurremment avec d'autres — dès 1529. Il serait besoin de documents complémentaires pour pouvoir préciser, mieux que par des conjectures, dans quelles circonstances ce nom est devenu appellation géographique ?

Hommage aux travaux historiques de J. Codine

Les honneurs de la séance académique du 19 décem-

bre sont allés à la mémoire de Jules Codine, organisateur de la belle Bibliothèque coloniale Réunionnaise créée en 1855 par le gouverneur Hubert Delisle et transférée depuis 1860 à l'hôtel de ville de Saint-Denis. L'érudit bibliothécaire, qui fut aussi un délicat artiste (comme l'attestent ses compositions musicales, le *Bernica*, les *Salazes*, la *Sega Mauricienne*, etc) a publié à Saint-Denis, en 1865 des *fragments sur l'histoire de La Réunion* remplissant une quarantaine de colonnes du « Journal du Commerce » numéros de 1555 à 1577, et il édita à Paris, en 1868, chez Challamel, un *mémoire géographique sur la mer des Indes*, ouvrage de 260 pages aussi remarquable par l'ampleur de sa documentation que par la clarté de ses vues déductives.

En souvenir reconnaissant de ses travaux, l'Académie a émis le vœu de voir attacher son nom à l'allée, voisine du Barachois, où habitait cet hôte et cet ami de la collectivité intellectuelle Bourbonnaise



AUX OISEAUX

(Envoi de M. E. Berthault, membre correspondant de l'Académie de La Réunion, à Madagascar).

... Tant que durent les fleurs tant que l'épi qu'on coupe,
Laisse tomber un grain sur les sillons jaunis ;
Tant que le rude hiver n'a pas gelé la coupe
Où leurs pieds vont poser comme au bord de leur nid
Ils remplissent le ciel de musique et de joie.

LAMARTINE — Les Oiseaux.

Hôtes mélodieux des champs et des prairies,
Ravissants pèlerins des plaines de l'azur,
Des buissons verdoyants, des campagnes fleuries,
Votre chant matinal monte vers le ciel pur.

A l'ombre des massifs, près des fraîches ravines,
Dans le feuillage épais où filtre le soleil,
Vous égrenez longtemps vos notes cristallines,
Musiciens charmants, pour fêter le réveil ;

Pour fêter le réveil de la nature entière,
Qui frissonne sous la caresse des rayons,
Votre fanfare éclate, et, de la cime altière
Des pics immaculés, jaillissent vos chansons.

Sur le vert filao ; sur l'odorant jam-rose,
Près de la source claire ou des ruisseaux jaseurs,
Sur le bambou flexible et svelte, dans l'air rose,
Vous faites palpiter l'éclat de vos couleurs.

Par vous, l'air transparent se colore et s'anime,
Bees-roses, bengalis et cardinaux siffleurs,
Et souvent vous semblez, en votre essor sublime,
Des fleurs v.antes sur les mimosas en fleurs.

Vous êtes la gaité des campagnes ; vous êtes
La voix des verts rameaux et celle des rochers ;
Vos tendres gazouillis sont pour l'âme des fêtes
Où se fond sa tristesse... Et, dans les Vieux clochers,

Dans les ruines où quelquefois vous nichez
 Apportant le brin d'herbe et les chaudes tendresses,
 Avec les fins duvets, à flots, vous épanchez
 De vos trilles joyeux les suaves ivresses.

Becs-roses, bengalis, chantres « au gosier d'or » (1)
 Oui, je vous aime tous, ô Bardes de l'espace.
 La divine harmonie, avec le vent qui passe,
 Flotte comme un parfum, légère en son essor !

E. BERTHAULT.

(Souvenirs bourbonnais)



(1) Lacaussade « Poète au gosier d'or, enfant de nos savannes ».

COMMUNICATION

FAITE

PAR M. ED. DUBUISSON

Membre correspondant de l'Académie de La Réunion

(OCTOBRE 1924)

A MESSIEURS LES MEMBRES DE
 L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

Messieurs,

Je désirais vivement qu'une occasion se présentât, de vous donner la preuve de ma gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait en me croyant encore capable, malgré mon grand âge, de me rendre utile à l'Académie de La Réunion, dont vous m'avez nommé Membre Correspondant à St-Pierre.

Cette occasion, je l'ai saisie en prenant connaissance d'une communication de l'Amiral Fournier à l'Académie des sciences ; elle ouvre une discussion sur une question fort intéressante pour notre cher pays qui, en matière de Cyclonomie, se doit à la mémoire de ceux qui ont créé et développé cette science, depuis Joseph Hubert jusqu'à Jean Bertho.

Dans sa séance du 3 Mars 1924, l'Académie des Sciences a entendu la lecture de la note suivante, de l'Amiral Fournier, ancien vice-Président de la Société, sur la cause et l'origine des Cyclones et typhons.

1 — « Parmi les nuages flottant dans l'Atmosphère, les plus élevés sont les *Cirrus*, parce que leur densité y est réduite le plus possible, par la congélation, en petits glaçons, d'une portion de leurs particules aqueuses.

2 - Dans le cas où la répartition, essentiellement variable, de ces cirrus sur leur couche dominante, concentrique au niveau des mers, les soumet, temporairement, à une compression exceptionnelle sur une étendue considérable de cette couche, entre deux de ses parallèles astronomiques, ce volume s'y débite dans le sens le plus favorable à sa détente, qui est celui de la circulation atmosphérique, de l'Ouest vers l'Est.

Son Centre y suit alors un parallèle intermédiaire avec sa vitesse propre, et ses autres parties intégrantes, participent autour de lui à un mouvement tourbillonnaire d'ensemble, à dépression centrale, dans lequel ce sont évidemment les Cirrus, dont la vitesse est la plus rapide vers l'Est sur leur parallèle le plus rapproché de l'Équateur, qui infléchissent leur direction de manière à contourner, sur son avant, le tourbillon amorcé, c'est-à-dire de l'Est vers le Nord ou de l'Est vers le Sud, selon qu'il se produit dans l'hémisphère Nord ou dans l'hémisphère Sud.

3 — Or, ce sens de la rotation, qui s'impose aux tourbillons à dépression centrale des Cirrus, étant précisément celui de la rotation de tous les cyclones et typhons du Niveau terrestre, il semble en résulter que ceux-ci ont leur cause et leur origine dans un tourbillon cyclonique des Cirrus, dont leur viendrait l'entraînement giratoire.

4 — Cette conception nouvelle est d'autant plus admissible d'ailleurs, qu'elle seule peut expliquer pourquoi les cyclones et les typhons sont toujours précédés et accompagnés d'une descente de Cirrus.

Les cirrus qu'on voit ainsi descendre, sont, en effet, sans doute, ceux qui, en contournant l'avant de leur tourbillon cyclonique y subissent des entrechoquements assez violents pour élever leur température au point de ramener à l'état aqueux leurs particules congelées, en augmentant, en conséquence, leur densité, de manière à les abaisser à des niveaux moins froids où ils nous apparaissent sous leur forme nuageuse bien caractéristique.

Il faut observer d'ailleurs, à l'appui de cette hypothèse, que l'entraînement giratoire de l'air jusqu'au niveau

terrestre, sur une profondeur ne dépassant guère le dixième du diamètre des grands cyclones de l'Océan Indien, par exemple, s'explique aisément par la *rigidité relative* des cirrus due à la cohésion exceptionnelle de l'ensemble de leurs particules congelées, comparativement avec la fluidité de la couche d'air les séparant de ce nouveau liquide.

Suivent des considérations, ayant trait aux manœuvres des avions pour éviter ces tourbillons.

∴

En résumé, l'opinion de l'Amiral Fournier est que ce sont les cirrus qui imposent aux cyclones, au moment de leur formation, le mouvement giratoire auquel ils obéissent et qui persiste pendant tout le temps du parcours de leur trajectoire.

Permettez-moi maintenant, d'entrer dans quelques détails de la théorie de mon regretté ami Jean Bertho, dont je me flatte d'avoir été, pendant 10 ans, le correspondant à St-Pierre et le confident de tous ses travaux ; Je puis en donner la preuve par un gros volume de lettres qui ont pour moi une valeur inestimable.

Pour notre regretté compatriote, la formation d'un cyclone est due à une rupture atmosphérique, c'est-à-dire un mouvement ascensionnel brusque d'une zone raréfiée qui, prenant naissance sous l'Équateur, s'élève jusqu'au courant supérieur aérien, dans lequel il est rejeté et qui l'emporte au loin.

C'est de ce mouvement que se forme le Cyclone, qui persistera tant que durera la cause de sa formation, c'est-à-dire l'élévation des masses tourbillonnantes vers le sommet supérieur, et arrivées à ce point, par *l'élimination* dans le courant aérien.

La preuve de l'élimination des masses tourbillonnantes dans le courant supérieur est faite par l'apparition des Cirrus à notre zénith, longtemps avant que nous ressentions les effets de l'approche d'un Cyclone par la baisse barométrique, la mer et les vents.

Ces Cirrus, qui apparaissent d'abord très ténus, s'élè-

vent au dessus de l'horizon, à l'Est ou au Nord Est, et forment peu à peu une gerbe convergente qui semble stationnaire dans la même direction ; le point de convergence indique sûrement la position du cyclone en marche vers l'observateur.

Les Cirrus sont des nuages fins, déliés, formés par la vapeur d'eau congelée : lorsque le tourbillon cyclonique est formé, les vents, qui s'élèvent en tournant autour de la colonne centrale de calme, arrivant au sommet, c'est-à-dire à 17 ou 20.000 mètres, et se projettent dans le courant aérien avec toute la vapeur d'eau qu'ils contiennent, et c'est celle-ci qui, versée dans le courant nous apparaît sous forme de Cirrus qui deviennent plus épais à mesure que le cyclone s'approche de l'observateur, et lui indiquent la position du Centre.

Et Bertho recommande bien de ne pas confondre le point de convergence des cirrus avec la chasse de ces nuages, qui est ordinairement perpendiculaire à la convergence. En effet, dit-il, grâce à sa forme conique, le cyclone est déjà sur nos têtes, quand nous n'en ressentons pas encore les effets au ras du sol, et les cirrus dont nous constatons la chasse, sont des nuages que leur densité fait retomber du courant supérieur.

J'ajoute que cette formation de cirrus à la partie supérieure du Cyclone est une démonstration indiscutable de la belle théorie de Jean Bertho sur *l'Élimination*, par laquelle il a expliqué clairement dans une brochure datant de 1906, les causes de la formation, de la persistance et des divers mouvements des cyclones.

∴

Telle est, Messieurs, la Controverse créée par la théorie de l'Amiral Fournier : pour lui, les cirrus, dont il ne donne pas la provenance, flottent dans l'atmosphère, animés d'un mouvement de rotation qu'ils communiquent au cyclone qui prend naissance en s'élevant sous l'Équateur.

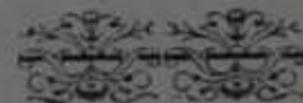
Pour Bertho, les cirrus sont formés par la vapeur d'eau qui s'élève du centre déjà tourbillonnant du cyclone, et qui, projeté dans le Courant supérieur, s'y congèle et

forme la gerbe qui précède et annonce l'approche de la masse tourbillonnante.

Je n'ai aucune prétention à résoudre la question mais j'avoue que la théorie de Bertho me semble plus logique. J'en soumetts l'étude à tous ceux qui voudront m'aider à l'éclairer, et la soumettrai à tous ceux dont la Compétence peut contribuer à la trancher.

Tampon, St-Pierre, 15 Novembre 1924

Ed. DEBUSSON.



Troisième Partie

TRAVAUX PRIMÉS
AU CONCOURS
DE
L'ACADEMIE
DE
L'ILE DE LA REUNION
en 1924

PAIERRE

NOUVELLE

PAR

MADemoiselle J. PARIS LE CLERC

(Devise : INVITA MINERVA)

Il faisait nuit encore. Mais une fièvre de vie, secouant bêtes et choses, semblait vouloir forcer le jour. Dans les arbres noyés d'ombre, une immense harmonie faisait vibrer les palmes. Au loin, des beuglements retentissaient, des cocoricos sonores, des aboiements impatients : les animaux obéissant à la puissance de leur instinct, appelaient la vie, imploraient la lumière. Médiatrice du jour et de la nuit, une pénombre claire se leva, poursuivant les ténèbres... Et soudain, paresseuse et ensommeillée, l'aube s'étira. Quelque chose de rose, se jouant dans les flots, montait à l'horizon : l'aurore chassait son rêve de la nuit, et derrière le rideau discret des filaos sombres, coquette et pudique à la fois, avec son sourire de grâce timide, avec des gestes alanguis de créole, avec le charme perfide et la candeur voulue de la beauté qui s'amuse, blonde et rose, l'aurore aux yeux de lumière s'attardait à sa toilette, brossait d'une main lente sa chevelure d'or, et s'enveloppait toute de son manteau de pourpre pour aller, favorite adorée, vers son roi : le soleil !

Les vagues scintillaient, plus bleues et plus douces ; le ciel s'illuminait d'une féerie de clarté. Et l'île ouvrait grand ses yeux, et riait, et chantait, ravie de vivre, et

d'être belle, et d'être aimée, de sentir battre son grand cœur multiplié.

Les pieds nus dans l'eau fraîche, les joues humides des ablutions récentes, son foulard rouge tranchant sur l'ombre pâle de son front et l'ébène de ses cheveux dénoués, Jeannina, telle une fleur éclatante jaillie mystérieusement de la source qui jaspait là, s'attardait à aspirer les parfums qui montaient de partout.

Fille de Bourbon, née dans la lumière, elle adorait sa terre et la lumière, confusément, son esprit naïf ignorant les subtilités douloureuses de la psychologie intime... Près d'elle, autour d'elle, l'eau fuyante frémissait ; accrochés à sa robe, à ses cheveux, se reflétant dans ses yeux bruns, se baignant dans le torrent qui riait, des rayons fusaient de partout, mettant des lueurs sur l'arrosoir de tôle qui gisait entre deux roches, et auquel Jeannina ne pensait plus.

Immobile et palpitante, ainsi qu'une naïade amoureuse, elle était bien la personnification de toute cette beauté intense, de toute cette poésie infinie et vivante. Mais elle ne le savait point. A peine se penchait-elle un peu pour jeter un coup d'œil furtif à la radieuse image que lui montrait le bleu miroir de la source. Et c'était inconsciemment qu'elle s'admirait, comme elle admirait ce splendide paysage dont elle faisait partie...

Brutal, un cornet d'auto, tout proche, déchira l'air tranquille. Les oiseaux apeurés s'étaient tus, et Jeannina, arrachée à sa flânerie, avait sursauté ; le charme de l'heure magique était rompu !

Avec un soupir de regret, l'enfant enlevait, d'un geste adroit, sans effort apparent, le gros arrosoir ruisse-lant, et par bonds, légèrement, elle sautait de roche en roche, remontant vers le sentier de chèvres qui mène à la large rue grise sur laquelle, déjà loin, fuyait le monstre coupable : l'auto du docteur Darcy.

D'un pas vif, Jeannina se hâtait maintenant, à travers le village éveillé, vers sa quotidienne et monotone besogne de ménagère. Elle habitait avec sa grand-mère, à l'autre bout du bourg, dans une petite case couverte

en paille. A l'intérieur, deux pièces seulement, en terre battue, avec de vieux journaux collés aux murs en guise de tapisserie. Une chambre, avec un grand lit en bois — luxe surprenant — une petite armoire sans portes, une table boîteuse supportant une cuvette fêlée, un pot-à-eau sans anse, un verre impotent, puis une multitude de fioles vides et de boîtes pharmaceutiques attestant la dernière maladie de la vieille grand-mère qui ne marchait plus sans appui maintenant.

Dans l'autre pièce, des chaises de paille, vernies, deux « voltaire » dont l'un était défoncé, une console chargée d'objets hétéroclites : vases à fleurs grossiers, bleu et or ; tasses de toutes grandeurs et de toutes couleurs ; verres à liqueurs et carafons dépareillés, se pressaient comme des voyageurs effarés se bousculant devant un train en branle. Sur le mur, des images naïves, des cartes postales, comme à un étalage, et, au-dessus, une petite glace à cadre doré. Une « saisie », étroite et longue, traversait toute la pièce. C'était « la salle » — c'est-à-dire le salon — chère à chaque femme du peuple, et qu'on retrouve dans toutes les « cases », même dans les plus pauvres. C'est là que l'on reçoit les amies qui viennent, l'après-midi, boire le café noir brûlant, ce café de Bourbon, dont l'arôme fait se dilater les narines des passants envieux.

A l'extérieur, des fleurs égayaient le devant de la maison : une liane aux longues grappes roses, encadrant l'unique porte et les petites fenêtres, grimpait aux murs, et jusqu'au toit de paille blonde.

Dans l'enclos ceint de murs couverts de « raquette » à longues épines, des poules picoriaient, un porc rôdait ; un chien dormait sur le perron, et sur la grosse branche basse du manguier, un chat aux yeux clairs lissait son poil jaune de sa langue rose, illassablement. Devant la cuisine — quatre piquets couverts de « rames » — sur une large roche plate, Carpaye, la grand-mère, baillait au soleil. Ratatinée, ridée, la bouche édentée et lippue, de sa fine beauté d'Indienne, dont elle avait été si fière, il ne restait plus à la pauvre vieille infirme que ses larges yeux de nuit étoilée, ses yeux

sombres où dansaient parfois des lueurs dorées — et dont Jeannina, comme sa mère, avait hérité. —

Dès anneaux ronds et lourds lui pendaient aux oreilles ; des clous d'or, à tête de perle, lui perçaient le nez au sommet des narines ; des bracelets entouraient ses poignets ridés, et quand elle marchait appuyée sur Jeannina — Antigone d'un anachronisme savoureux — des cercles d'argent tintinnabulaient à ses chevilles.

De toute cette coquetterie, tapagense et primitive, la petite-fille de Carpaye n'avait pas un atome. Elle n'aurait pas eu de quoi, d'ailleurs, se parer ainsi et — grâce d'état ? — sa beauté n'avait besoin d'aucun ornement.

Sa mère était morte à seize ans, très peu de temps après sa naissance, et Jeannina ne s'était jamais connu d'autre famille que cette vieille femme un peu grondeuse et acariâtre et qui parlait parfois toute seule, en une langue que l'enfant ne comprenait pas. Son père ?... Est-ce qu'elle avait eu un père ? Elle ne le savait point. On ne lui en avait jamais parlé et elle ne s'en était pas inquiétée. Elle connaissait beaucoup d'enfants, dans le village, qui n'avaient pas de père. D'autres en avaient, c'est vrai, mais cela ne lui paraissait pas indispensable. Son père, à elle, avait dû être un grand Malabar comme elle en voyait partout, qui piochait la terre en journée, ou bien s'en allait à travers les « quartiers » le panier de « bazar » sur la tête, et se saoulait le dimanche avec l'argent gagné dans la semaine. Vraiment, un père, ça n'était pas toujours agréable, et elle préférerait bien n'en avoir jamais eu.

Si Carpaye n'avait jamais parlé de son papa à l'enfant, c'est qu'elle détestait jusqu'au souvenir de cet homme qui lui avait tué sa fille, sa belle Minatchy. Jeannina était née du caprice d'un blanc, d'un « gros blanc », qui avait abandonné Minatchy un peu avant que l'enfant vint au monde. Et Minatchy était morte. C'est pourquoi Carpaye avait voué à ce « chien de blanc » une haine qui survivait à tout, à la mort même, car lui aussi était mort sans avoir vu seulement l'enfant de Minatchy, « son » enfant.

Physiquement, Jeannina n'avait aucune ressemblance avec ce père inconnu. Moralement, elle les avait toutes. Et c'est ce qui la rendait si différente des filles de sa caste, c'est ce qui faisait qu'elle se sentait si loin de ces femmes malabares, de ces négresses qui, souvent, s'assemblaient autour de Carpaye, devant la cuisine primitive, pour cancaner sans fin. Parfois même, elles buvaient, quelques-unes chiquaient. Et Jeannina, à l'odeur du rhum et du bétel, sentait sa tête s'alourdir. Mais il fallait rester là, les écouter, même quand elles juraient après avoir bu, ou rudoyaient l'enfant qu'elles n'aimaient pas non plus, entremêlant leurs discours de gestes déments, et coupant le doux patois créole par des mots et des cris de la langue indienne à l'accent traînant et nostalgique.

Ces soirs-là, Jeannina dormait mal, et la vieille l'entendait se plaindre de sa voix chantante : « Ma tête y fait mal ! ma tête y fait mal ! ». Il arrivait même qu'un long sanglot réveillait parfois en sursaut la grand-mère qui, son ivresse dissipée, s'inquiétait. Mais l'enfant lui répondait dans l'ombre qu'elle avait rêvé, et la vieille se rendormait, confiante et rassurée.

Pauvre petite Jeannina, victime de la vie avant même d'être née ! Elle ne savait pas seulement de quoi et par quoi elle souffrait. Elle ne savait pas, elle ne pouvait pas savoir, que si elle étouffait parfois d'avoir le cœur si lourd, c'était parce qu'elle était la fille d'un gros blanc et que cette facilité à souffrir, cette sensibilité vibrante, cette délicatesse inconsciente et douloureuse, c'était le seul héritage de ce père pour lequel son cœur restait fermé.

Gardant jalousement l'enfant — car, malgré ses gronderies, elle l'adorait — Carpaye n'avait jamais voulu la placer comme « bonne » ou même la faire employer dans les vanilleries où travaillaient presque toutes les jeunes filles du village. Pour l'avoir mieux à elle, rien qu'à elle, elle n'avait pas voulu non plus la mettre à l'école, encore moins au catéchisme. L'institutrice, que l'enfant intéressait, avait flatté, en vain, la vieille mégère ; en vain, le Curé l'avait grondée, menacée : Jean-

nina était restée illettrée et païenne. Elle avait été baptisée, — sa mère l'avait exigé — mais elle ne savait rien, absolument rien du bon Dieu. Elle avait parfois suivi d'un œil curieux les enfants qui, chaque matin, s'en allaient vers l'École ou l'Église, mais elle ne les avait jamais enviés. Pour elle, aller à l'École ou à l'Église, c'était rester de longues heures entre des murs gris ou blancs, et obéir à « Mademoiselle » ou au « Père ». Et Jeannina était sauvage et indépendante. Elle vivait dehors au grand air et au grand soleil, et elle n'obéissait jamais, sauf à Carpaye, parce que c'était la seule personne qu'elle aimait.

Toutes deux vivaient pauvrement du produit de la basse-cour, de la vente d'un porc, de fruits, de brèdes et de maïs, Carpaye ayant un bout de terre qu'elle faisait « planter » à la part. Sa petite-fille ne la quittait jamais que pour chercher de l'eau à la source ou du bois sec sur les bords de la rivière et dans les champs. Et encore l'accompagnait-elle presque toujours tant qu'elle avait pu marcher.

Mais elle vieillissait terriblement, Carpaye, et elle avait peur d'y penser : que ferait Jeannina derrière elle ? Elle aurait voulu la marier. Mais l'enfant était bien jeune et les hommes noirs lui causaient une insurmontable aversion. Un jour, sa grand-mère lui avait parlé d'un jeune Malabar, travailleur et bon garçon, ne buvant pas trop d'arack, et qui avait une boutique, une charrette, deux mules et un grand carreau de cannes et de vanille, un homme « qu'il avait d'quoi » enfin ! Mais à la seule pensée qu'il faudrait aller rester avec cet homme, à sa case, le voir chaque jour, tout le temps, Jeannina avait tellement pleuré qu'elle était tombée malade, bien malade. Et Carpaye affolée lui avait promis avec un grand serment de ne plus jamais, jamais, lui parler d'une chose pareille.

A présent, quand un jeune homme rôdait dans leurs parages ou tentait une semblable démarche, la vieille lui répondait farouche : « Quitte mon z'enfant tranquille ! » Mais ces nuits-là, c'était son tour de ne pas dormir.

Puisque Jeannina détestait les noirs, si elle aimait, elle aimerait un blanc, fatalement, un blanc qui l'aban-

donnerait comme sa mère avait été abandonnée, un blanc qui la ferait souffrir d'un mal de mort... Peut-être même l'enfant en aimait-elle un déjà ? Dans le cœur créole l'amour vient si vite ! Et Carpaye conjecturait toute la nuit, tremblante d'anxiété, se représentant les principaux blancs qui passaient dans le village, et cherchant à deviner lequel serait dangereux à Jeannina.

Il y avait le notaire, ce petit jeune homme mince, à l'air gouaillieur, aux yeux vifs, dont la moustache noire se retroussait conquérante, et qui avait toujours un mot de malice joyeuse aux lèvres... Il y avait le percepteur, bon vivant à la fois généreux, insolent, la bouche sensuelle sous la moustache blonde, les boucles dorées ombrageant le front un peu bas, et les yeux étranges, d'un bleu sale, presque toujours voilés par les paupières tombantes, alourdis, et qui avaient peine à se relever sur le regard pourtant étincelant. Jeannina un jour avait dit : « M'sieu-la y devrait mette boutons-pression ensemble son paupières, pour fait tenir à z'aut... » Car elle était moqueuse de nature la petite Jeannina !

Il y avait les deux docteurs. L'un, le plus jeune, familier et un peu fat, mais très brun, « couleur patate bouillie » avait trouvé la fillette qui, on le sait, n'aimait pas ces peaux-là.

L'autre était plus vieux mais plus beau, avec un sourire de lumière sous des yeux de nostalgie, et l'air un peu lointain de ceux qui regardent en dedans, il était plus froid, plus distant, mais très bon. Et il était venu plusieurs fois dans la petite case, pendant la longue maladie de Carpaye. Et depuis il semblait que son auto passait toujours aux heures où Jeannina était dehors... Oui, ce devait être le plus à craindre ; si Jeannina aimait, c'était celui-là... Et la vieille se mettait dans l'ombre à lancer des imprécations contre ce suppôt du diable, se demandant comment délivrer ou garantir son enfant de l'infamale ivresse.

Si Carpaye dans son instinct de mère avait supposé juste en pensant que déjà Jeannina aimait, du moins elle se trompait quant à l'objet de cet amour. Ce n'était point au docteur Darcy ni à aucun des autres qu'elle

craignait, qu'était allé ce cœur naïf et profond, ce cœur d'enfant qui était aussi un cœur de femme.

Toujours accroupie au soleil ou recroquevillée dans un fauteuil, Carpaye ne voyait pas tous ceux qui traversaient le village. Mais Jeannina voyait pour deux. Un autre était venu, plus beau que tous ceux-là, et Jeannina en le voyant avait tressailli de la tête aux pieds, et quelque chose en elle avait crié : c'est « Lui » ! C'était « Lui » c'est-à-dire celui qu'elle avait vu passer dans ses rêves, qu'elle attendait inconsciemment, auquel elle appartenait déjà avant même de le connaître.

Il y a dans l'âme créole trois choses essentielles qui s'éveillent presque en même temps : de la lumière, du rêve et de l'amour. La lumière, c'est la beauté ; le rêve c'est la poésie, et l'amour, c'est l'infini, c'est ce qui, sans borne et sans mesure, va, par dessus les lois humaines, s'appuyer sur la loi divine. Quand ces trois choses se lèvent, il ne reste plus rien autre dans l'âme, ce qui fait que l'âme elle-même n'est plus que lumière, rêve, amour. Ainsi était l'âme de Jeannina...

« Il » n'était venu au village que trois ou quatre fois, s'arrêtant à l'École ou à la Mairie. C'était à la Mairie que Jeannina l'avait vu. On lui avait dit que c'était un médecin de la ville, et qu'il venait voir s'il y avait beaucoup de malades ; on lui avait dit aussi qu'il s'appelait M. Porthos. Il était venu avec le Docteur Darcy, et celui-là à côté de lui n'était plus beau et paraissait petit.

Le Docteur Porthos était très grand, plus grand que tous les hommes qu'elle connaissait. Il portait bien son nom, et si Jeannina avait lu les Mousquetaires, il est probable qu'il lui aurait paru fort comme Porthos, généreux comme Athos et intelligent comme d'Artagnan !

Sous les cheveux noirs coupés en brosse, le front large paraissait plus blanc ; les yeux immenses, d'un brun doré, s'ouvraient très grands dans le visage mal, où tranchaient les lèvres pourpres et la courte moustache noire, et qui semblait imprégné de bonté et d'énergie. La voix, lente et chaude, devait faire vibrer, dans l'âme close de Jeannina, ou ne sait quelle lyre inconnue qui attendait, pour chanter la divine chanson, l'archet d'un maître.

En pensant à lui, elle se croisait les mains, instinctivement, comme devant un Dieu, et c'était bien pardonnable à l'enfant sauvage et passionnée à laquelle on avait caché le Dieu unique et véritable.

Lui, quand il passait, indifférent et serein, avec Darcy, était loin de soupçonner, que dans ce coin perdu de Bourbon l'encens d'amour montait vers lui :

« Le cédre ne sent pas une rose à sa base,

« Et lui ne sentait pas une femme à ses pieds ».

Un soir Jeannina, qui sortait de la boutique, reconnut « son » auto qui traversait lentement le petit bourg paisible. Elle s'arrêta brusquement et attendit regardant avec toute son âme... Cette fois, ce n'était plus le Dr Darcy qui était avec lui, mais une femme, jeune et jolie, au regard souriant et amusé. « sa » femme, Jeannina le devina, et son cœur se serra si fort dans sa poitrine qu'elle suffoqua. Quelque chose en elle venait de s'écrouler, qui la laissait là, égarée et pantelante. « Sa femme, murmura-t-elle, sa femme !... » Et sans souci de Carpaye qui l'attendait, elle se mit à courir vers la mer, traversant les haies épineuses avec la folie haletante d'une biche traquée. Elle s'en fut loin, derrière les rochers qui s'élèvent sur le rivage, se glissa entre deux falaises, et là, bien sûre d'être seule, elle s'abandonna à son chagrin d'enfant sans savoir si ce qui dominait en elle c'était sa haine pour cette femme qu'elle ignorait la veille, ou son amour pour « lui ».

Après quelques jours de mauvaise humeur, la « Grande Bleue » brillait de nouveau sous le ciel d'opale. Elle avait mis sa robe de fête, tissée d'azur, brodée d'argent, perlée de cristal. Elle s'était parée comme une coquette de ses bijoux les plus beaux, et à chaque mouvement, à chaque geste, c'était un chatoiement de lumières, un scintillement magique de pierreries : émeraudes, saphirs et diamants... Et sous le voile très léger, diapré de soleil, sa beauté charmante s'étalait dans une volupté de chanter et de vivre dont fris-

sonnaient sans fin les grands filaos sombres. Elle avait dépouillé sa mélancolie brumeuse, elle avait chassé son rêve nostalgique, et elle se faisait tout sourire, la « Grande Bleue » aux yeux profonds pour tendre ses lèvres ardentes aux baisers du soleil déclinant, qui se sentait devenir un peu fou devant l'amante aux brusques caprices.

Et sur ce baiser qui se prolongeait, le crépuscule pudique allait jeter son voile. L'astre aux splendeurs altières s'abandonnait aux caresses de l'Enjôleuse qui l'endormait avec sa berceuse d'amour, un refrain qui se chantait en sourdine, tout bas, si bas que lui seul aurait dû l'entendre... Les filaos s'assombrissaient. Étaient-ils jaloux aussi ? Dans leurs branches, pourtant les oiseaux récitaient gravement d'interminables oraisons d'amour. Des papillons de nuit se poursuivaient sur la plage ; un bœuf impassible mangeait lentement, et, sur le sable doré, les barques, voiles rentrées, se reposaient ou bien se racontaient peut-être leurs randonnées du jour.

Le crépuscule descendait, et ce crépuscule-là n'était qu'un vaste rêve vécu, un rêve d'amour et de beauté, si intense qu'il semblait invraisemblable.

Les yeux brûlants de Jeannina s'alourdissaient sur ce rêve, sur cette beauté, sur cet amour. Si elle pouvait s'arracher le cœur de la poitrine mon Dieu, oh ! si elle pouvait !... et les mains crispées sur son corsage qui se soulevait par bonds saccadés, l'enfant souffrait sauvagement et silencieusement.

Pauvre petite Jeannina ! Elle avait trop brutalement compris que son rêve n'était rien qu'un rêve, que cela avait été folie à elle, de jeter son cœur ardent vers cet inconnu, vers cet étranger — qui ne savait même pas qu'à cette heure, où il se promenait tranquillement à travers le pays, quelqu'un souffrait, pour lui et par lui, une indigne agonie — Mais cela n'avait pas dépendu d'elle. Aime-t-on parce qu'on veut et qui on veut ?.. L'amour est ennemi de la raison et ne connaît pas de lois. Il naît où il veut, quand il veut, comme il veut... D'autres auraient pu, peut-être, lutter, se défendre ; mais où Jeannina aurait-elle pris les armes nécessaires à la victoire,

intime et secrète, d'où l'on sort meurtri pour toujours ? Elle avait bien, tout à l'heure, crié : « mon Dieu ! »... Mais ce mot, qui lui était venu d'instinct ne lui ouvrait aucun horizon. Elle n'avait rien entrevu dans ce cri qui monte le premier aux lèvres des désespérés : mon Dieu !... Si on lui avait donné la foi, si on lui avait dit que l'Amour, c'était ce Dieu qu'elle ne connaissait pas, que la Force et l'Espoir, c'était encore Lui.. si on lui avait enseigné à chercher un refuge vers Lui, en Lui, ce n'est point sur cette plage déserte qu'elle serait venue souffrir. Non, elle serait allée chez Lui, elle aurait couru vers le seul asile où l'on peut pleurer toutes les larmes, souffrir toutes les souffrances : l'Eglise ! L'Eglise d'où personne ne sort sans avoir allégé son fardeau, où l'homme, quel qu'il soit, comprend qu'il n'a pas le droit de se laisser tomber, quand il a contemplant un instant l'image désolée de l'Homme-Dieu, du Dieu d'amour saignant sur un gibet d'où descend mystérieusement la paix.

Mais Jeannina était païenne, et elle souffrait en païenne. Assise sur la grève, elle songeait après avoir crié sa douleur, elle songeait, et ses pensées étaient terribles... Et puis elle se leva, le visage farouche et les yeux secs. Comme elle était venue, elle s'en alla, plus rapide encore. Sur le bord de la route, elle se tapit derrière les arbres et attendit... Elle n'attendit pas très longtemps. A toute vitesse maintenant, car l'heure le pressait, le Dr Porthos avait lancé son auto sur le chemin du retour. Jeannina, d'un œil sûr calculait les distances. Et au moment où la lourde voiture passait elle bondit au milieu de la rue et, projetée en avant, s'allongea sous les roues... Surpris par les gestes brusques de l'enfant le docteur n'avait pu stopper. L'auto fit un soubresaut violent, et alla s'arrêter quelques mètres plus loin. Alors son propriétaire affolé s'élança vers sa victime. L'enfant gisait inanimée, et la route était rouge... Déjà un rassemblement se formait : on avait vu, trop tard l'élan de Jeannina, et les voisins atterrés s'empressaient gauchement. Presque brutal, le docteur les repoussa et se penchant, plein d'horreur, mais doucement avec des précautions infinies, il enleva le corps meurtri. Jeannina eût un tres-

saillement, ses yeux s'ouvrirent tout grands, déjà voilés. Mais elle « le » reconnut, penché sur elle, pâlit davantage et sourit... Et le docteur, qui l'emportait vers la case fleurie où le guidait la foule, sentait s'alourdir sur son bras, de plus en plus, la tête ensanglantée de Jeannina...

On installa l'enfant dans la « salle » assombrie. Des bougies furent allumées, qui éclairèrent soudain le cadavre. Jeannina avait gardé son sourire. Et elle dormait maintenant son éternel sommeil, statue de marbre éphémère, belle d'une beauté surhumaine, et qu'aucun souffle de passion orageuse n'animerait plus. Le Dr Porthos la contempla longuement de ses yeux immenses. « Pauvre petite ! » dit-il, sans entendre sa femme qui, à bout de nerfs, pleurait sous le coup de l'émotion ressentie. Et dans l'auto qui les emportait il sentit ce drame, rapide et inattendu, s'enfoncer dans sa mémoire et que plus jamais il n'oublierait ce visage pâle et ce mystérieux sourire irradié que demain, comme ce soir, comme chaque jour, il se demanderait avec obsession quelle puissance maudite avait poussé cette enfant à faire de lui un involontaire instrument de mort... Sans le vouloir Jeannina, mourant en païenne, en païenne aussi s'était vengée...

La nuit était venue. Et il ne restait plus, dans la petite case au toit de paille blonde, devant Jeannina souriante sous des fleurs, qu'une vieille femme en démence, et des cercles d'argent tintinnabulaient à ses chevilles, disant l'ironie des choses devant la douleur des êtres...

Sainte-Anne, Janvier 1921.



VARIATIONS SUR UNE LYRE BRISÉE

par

LE PRINCE VINH-SAN

DEVISE :

Il est au ciel et sur la terre
plus de choses, Horatio, qu'il n'en
est rêvé dans votre philosophie.

HAMLET.

Oh ! la tyrannie du glouglou de la fontaine. Dans la nuit ce bruit m'envahit la tête, percute mes tympan, râcle mes nerfs comme avec une tige de préle... Je suis triste... Mes idées tournoient. L'humble rond lumineux de ma lampe s'efforce de me suggérer la pensée du calme par sa fixité. En vain j'ai voulu me plonger dans le mystère de Koenigsmark, la prose de Pierre Benoit m'a autant rebuté que les vers parnassiens de Leconte de Lisle dont j'avais essayé de m'enivrer.

La folle du logis n'est plus là ; elle qui habille les phrases et pare les mots du charme que l'on y cherche, elle a pris la clef des champs. Tout à l'heure elle suivait docilement les pages de mon livre... Brusquement, elle est partie.

Quelque part un chien a hurlé. Un roquet galeux, maigre de toute une vie de jeûne. Vous en voyez souvent, dormant sur un tas d'immondices ou suivant d'un œil méliant les gestes du passant. Ses côtes saillantes ont reçu plus d'un coup de pied, sa tête pleine de cicatrices conte éloquentement l'histoire des pierres jetées sur lui. —

Il a hurlé, ce chien. Pourquoi ? A qui se plait-il ainsi de l'injustice du sort et quelle foi a-t-il pour pousser ce cri qui épuise ses flancs ?...

Pourquoi hurle-t-il ?

Ah ! que nous sommes loin du *savoir* !

Toujours en nous, un autre s'inquiète et cherche.

C'est peut-être cela la marche vers la perfection, puisque nous sommes condamnés à être perfectibles.

Le hurlement a cessé.

Ma pensée est revenue. Elle est là qui volète autour de ma chambre. Je suis toujours triste.

Bizarre !

Le mystère d'une pupille trop dilatée qui vous regarde, retranchée derrière deux franges de cils, un sourire dont on ne sait l'expression ou bien le cri d'une bête, plein d'espérance ou de douleur ou encore de regret, c'est assez pour vous rendre triste, d'une tristesse dont on cherche vainement le motif.

Qui sait, cependant ?

Dans l'obscur sub-conscient où mon moi tout entier parfois se réfugie, n'est-il pas une aventure dont le souvenir teinte mon esprit de cette couleur sombre ?

Je me souviens...

Oui, je sais maintenant pourquoi mon cœur bat de cette façon morne dans ma poitrine.

Il se souvient du mal que lui firent les barreaux de sa cage qui arrêtaient son coup d'aile vers la lumière.

Oui, voilà...

Je suis assis au pied d'un arbre moussu dont les ramures gardaient des gouttes de rosée, tremblantes du vent matinal. Toute la campagne rajeunie d'une nuit de sommeil s'étendait entre les monts comme un manteau de fête. En cet instant, je vivais avec délice, participant au gai réveil des arbres et des bêtes.

Au bras de sa mère, Elle passa...

Alors qu'au tournant du chemin rustique le reflet noir de ses cheveux s'était déjà évanoui, je suivais encore dans le vide la brève apparition de son visage. Immobile, je poursuivais, haletant, une chimère. Le léger gazouillis d'un moutardier au-dessus de moi me fit lever les yeux.

Un homme passa et détruisit l'enchantement...

Je quittais la solitude des arbres pour rentrer dans la solitude des hommes.

Des jours tombèrent dans le précipice du passé...

Un matin, avant que le soleil ne fit pressentir sa venue, je respirais l'air frais en rêvant à je ne sais quoi, à quelque chose de lointain et qui pourtant par sa présence, adoucissait l'ombre bleue de la prime aube. Là-haut, au firmament, les étoiles tremblotaient, sentant proche l'instant où il leur faudrait cesser de scintiller.

Un coq lança à tous les échos une claironnante sonnerie, un alleluia d'amour, de vie, de clarté.

D'autres, reveillés par cette fanfare répondirent.

Tout était tranquille ; ceintes d'une écharpe de nuage, les montagnes semblaient de graves Chevaliers de la Table Ronde assis à quelque merveilleuse veillée d'armes, ou encore à de gigantesques Chefs Indiens tenant conseil de guerre et s'enveloppant de la fumée de leurs calumets. Autour des Chefs, les pics aigus montaient la garde.

Tout le monde dormait. Dans le sommeil, l'humanité retourne au temps où les stupides passions n'avaient pas encore détruit l'harmonie des âmes et de la nature.

Tout était d'une immense quiétude...

Lentement les nuages s'éclaircissent et se dissipèrent ; l'air prit une transparence plus nette et le ciel devint moins sombre.

Brusquement, à gauche, le sommet d'une montagne se teinta d'un rose doré, puis successivement toutes les crêtes qui la prolongeaient s'illuminèrent de la même leur chatoyante.

Malgré soi, l'esprit s'élargit au spectacle de cette aurore, véritable symphonie chromatique de laquelle tou-

tes les phases inspiraient le même sentiment de grandeur et d'apaisement.

Tour à tour l'imposant massif où s'arrêtait ma vue fut violet, puis rose, rouge, orangé, doré, et enfin éblouissant d'un reflet blanc d'une pureté incomparable.

Tout s'éveilla : les bois qui tout à l'heure bruissaient à peine, étiraient maintenant leurs branches sous la caresse du soleil.

Je regardais.

D'avoir assisté à cette éclosion du jour, je me sentais affranchi des misères de la terre.

Joyeux, mes yeux admiraient les notes vives des fleurs sur le vert qui uniformisait le paysage. Justement, bordant une allée, deux haies d'aubépines, prolongeaient devant moi leur vêtue blanche.

Je regardais...

Un petit tressaillement... comme à l'approche inattendue d'un danger ou d'une chose espérée avec trop d'angoisse.

Au milieu de l'allée, Elle promenait son réveil...

Pourtant, Dieu sait si, durant les heures qui s'écoulèrent depuis que son apparition parmi les arbres me frappa, ma pensée fut peu hantée par le désir de la revoir...

Sur certains esprits, la routine du scepticisme et l'habitude de tout ironiser, même soi-même, rendent difficile l'emprise de l'émotion. Dans la défense morale, être sceptique c'est porter une cuirasse, ironiser c'est manier un bouclier. Mais on ne peut pas toujours être sous les armes ; il arrive un moment lorsqu'on se croit en sécurité, où on se dépouille de son armure sous laquelle, stoïquement, on étouffe en souriant ; et alors on est sensible à la moindre piqure comme à la moindre caresse.

En dehors de cela, il est des minutes où la grandiose beauté du ciel force à oublier la Terre et il est aussi d'autres où le nasillement d'un accordéon rabâchant

une romance jadis entendue, relâche la garde farouche qu'on monte autour de son âme.

Ce matin-là, j'étais désarmé. Les corolles qui sous mes yeux s'ouvraient frileusement m'avaient fait monter aux lèvres le désir de goûter d'un miel merveilleux, de celui qui devait être enclos dans ces fleurs, neuves d'une nuit de sommeil.

« Sa » vue acheva l'œuvre de l'aurore.

Je cherchais au milieu de cette verdure fêtant le jour le secret de l'affinité qui fait rêver l'homme devant ces choses muettes et soudain voilà qu'à l'énigme des choses s'ajoutait l'énigme humaine.

Pourquoi devant ce profil à peine distinct ai-je senti l'envie démesurée de rester à cette fenêtre, d'y rester jusqu'à la consommation des siècles et ai-je souhaité que tout se figeât dans une immobilité absolue afin que, là-bas, la petite silhouette blanche ne disparut point ?

Comme les fiévreux reconnaissent à leurs courbatures que l'accès est proche, je savais ce qu'il allait résulter pour moi de cette matinée de séjour dans la vaste Espagne où je bâtissais des châteaux.

*Bien qu'entre les pins
Glisse un canon mat,
Là-bas les lapins
Ont gèmi : FIAT !*

(ROSTAND).

A quoi bon résister maintenant que j'étais atteint ?
Mieux valait laisser le mal suivre son cours et puisque je savais qu'il n'est pas mortel, m'en moquer.

Ainsi ratiocinait mon esprit, prompt à me guérir de tout, mais à la manière du chirurgien qui brise un os sous prétexte de le remettre daplomb.

Le bruit de la fontaine se fait berceur. Ah ! se laisser emporter comme cette eau qui obéit à une loi immuable et ne change jamais le but de sa course ! Faire de sa vie une suite d'heures aussi calme en leur perpétuel mouvement.

Hélas, il faut à l'homme un idéal qu'il ne peut choisir tangible et dans sa marche vers le but insaisissable, il peut à peine ne pas tomber à chaque trébuchement.

Pièges éternels où l'on se pince le cœur, vous dont les noms seuls me suggèrent des sarcasmes, vous avez pris une belle revanche. Où était donc mon rire stupide qui flagellait ma détresse ?

J'eus d'elle un sourire, un jour. J'ignore si la joie qui le causa persistait encore lorsqu'elle tourna la tête vers moi ou s'il s'adressait au paysage qui l'environnait, mais je sais qu'il me fit perdre le peu de raison qui me restait. Dès cet instant elle ne fut plus pour moi l'inconnue.

Ses traits demeurèrent à jamais gravés sur ma rétine et dès lors je ne pus plus fermer les yeux sans revoir la frêle petite tête, se détachant sur le fond gris mauve de l'air trempé d'une récente ondée qui en estompait les lignes et la rendait presque immatérielle en cette fin du jour.

Elle devint la clarté vers laquelle convergèrent les rêves qui erraient en moi.

Les vieux arbres mes amis ne virent plus mes méditations monter vers leurs cimes et de là-haut chercher la raison de vivre ; elles allaient près de la terre, guettant anxieusement les secondes où « Elle » devait passer.

De l'herbe folle aux branches noueuses, tout me formait un cadre vide que, seule, sa présence pouvait rendre expressif.

C'est sous ces arbres que je vis ses yeux noirs, si profondément insondables qu'ils contrastaient avec sa puérile figure, si tendrement limineux que je n'osais y fixer mon regard, de peur de les éteindre.

... Et alors, dans cette atmosphère délicate qu'engendre le renouveau des bourgeons et des éclosions, je me mis à chanter la chanson pastorale que les bergers Chaldéens devaient murmurer tout bas en comptant les étoiles et, qu'avant eux, d'autres hommes balbutièrent depuis la naissance du monde.

Au fil des jours que je vivais pour une minute, un poème se ciselait magnifique car les vers restant en moi y gardaient la beauté de leur conception première, sans s'émietter dans le moule des mots et de la forme.

Peu à peu, la voir me devint une impérieuse loi et je restais des heures les yeux fermés pour attendre son passage.

Parfois, elle ne faisait point sa promenade ; alors je m'enfuyais de mon talus et allais voir s'ébattre ceux à qui l'insouciance donnait le franc rire.

Navrante chose qu'en la joie de ses semblables ressasser sa tristesse...

Chaque éclat de gaité sonnait à mes oreilles comme la réminiscence d'une fête vécue dans une autre vie.

Malgré tout, l'assurance que j'avais de la revoir le lendemain me rendait douce la minute présente ; la gaité des autres m'en devenait presque bonne à regarder.

Un mois fila là-haut au ciel empyré.

J'étais presque heureux d'un bonheur négatif où je puisais les éléments de ma vie intérieure. Par un bel après-midi, à l'heure où

*De l'absence du jour pour consoler les cieux
Le crépuscule aux monts prolonge ses adieux*

un camarade vint se joindre à moi sous la feuillée. Pendant qu'il prononçait des paroles auxquelles je ne prêtais aucun sens je pensais aux yeux noirs.

Le soleil allait se coucher. Sur la crête incurvée de la montagne ses rayons étaient sanglants tandis que déjà l'ombre envahissait la petite plaine. J'eusse voulu pleurer l'agonie de cette belle journée.

La voix de mon compagnon s'éleva sûrement un peu, car j'entendis nettement cette phrase :

« ... Il s'en va demain... Sa fille doit regretter de partir si vite, elle qui aimait tant venir se promener par ici... Il faudra que j'aie leur dire bonjour parce que »... le reste se perdit...

J'avais compris...

Adieu les journées de rêve, adieu les matins bercés par l'attente poignante et si douce...

La mort du soleil endeuilla « mon » ciel.

Des grillons sanglotèrent dans l'herbe, au pied des aubépines depuis peu dépouillés de leur lilial manteau.

Parce que dans l'air déjà nocturne nous parvinrent des rires, mon camarade et moi nous nous levâmes en sillant un air de PHIPHI...

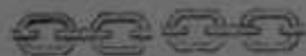


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages
Arrêté portant création de l'Académie.	III
Membres Titulaires de l'Académie au 31 Décembre 1924. . .	VI
— Associés de l'Académie au 31 Décembre 1924. . .	IX
— Honoraires de l'Académie au 31 Décembre 1924. . .	XII
— Correspondants de l'Académie au 31 Décembre 1924	XIV

	Pages
Procès-verbal de la séance du Jeudi 6 Mars 1924.	XVIII
— de la séance du Jeudi 3 Avril 1924.	XXI
— de la séance du Jeudi 8 Mai 1924.	XXIV
— de la séance du Jeudi 5 Juin 1924.	XXVI
— de la séance du 10 Juillet 1924.	XXIX
— de la séance du 2 Octobre 1924.	XXXII
— de la séance du 6 Octobre 1924.	XXXIII
— de la séance du Jeudi 6 Novembre 1924.	XXXVIII
— de la séance du Vendredi 19 Décembre 1924.	XL

DEUXIÈME PARTIE

	Pages
Discours de M. MÉZIAIRE GUIGNARD sur le cercueil de M. Jules Hermann, président honoraire à Saint-Pierre.	3
Le Docteur Félix Guyon par M. HIPPOLYTE FOUQUE.	9
Essai sur Leconte de Lisle par M. AUGUSTE DE VILLÈLE.	21
Discours de M. MÉZIAIRE GUIGNARD au Vin d'Honneur offert à M. Th. Gautier à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur.	73
Réponse de M. TH. GAUTIER.	79
Allocution prononcée par M. HIPPOLYTE FOUQUE au banquet offert à M. Th. Gautier par les fonctionnaires du Lycée et du Cours Normal.	84

	Pages
Discours de M. le DOCTEUR OZOUX devant la Maison natale de Roland Garros le 11 Novembre 1924.	89
Allocution prononcée par M. HIPPOLYTE FOUCQUE à l'inauguration de la pla- que posée sur la maison natale de Juliette Dodu le 11 Novembre 1924.	93
L'Archipel des Mascareignes et les explora- tions Portugaises du XVI ^e siècle par M. le GOUVERNEUR MERWART.	97
Aux Oiseaux, poésie par M. EMMANUEL BER- THAULT membre correspondant.	101
Communication faite par M. ED. DUBUISSON, membre correspondant.	103

TROISIÈME PARTIE

**Travaux primés au Concours de l'Académie
de La Réunion en 1924**

	Pages
Païenne, <i>nouvelle</i> par Mademoiselle J. PARIS LECLERC.	113
Variations sur une lyre brisée par le PRINCE VINH-SAN.	125

